LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 56—No 20 ST-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 4 SEPTEMBRE 1968 PRIX 10c

Cathédrale de St-Boniface

Les murs en sont encore solides — Rapport des ingénieurs-conseils

Les murs de la cathédrale qui sont restés debout après l'incendie du 22 juillet sont encore solides et peuvent, dans leur état actuel, résister à des vents de 60 milles à l'heure.

C'est ce qu'ont conclu les ingénieurs-conseils Crosier, Greenberg et Associés de Winnipeg dans le rapport qu'ils ont remis aux autorités diocésaines mercredi dernier, 28 août.

Le rapport recommande cependant qu'à moins de vouloir démolir immédiatement les murs existants, des mesures soient prises sans délai pour les protéger ainsi que leurs fondations contre tout dommage que pourraient causer la saturation du sous-sol et la gelée. Il faudrait tout d'abord enlever les débris, puis couvrir tout le sous-sol d'un abri et le chauffer durant la saison d'hiver. On prévoit que cela coûterait $60,000 environ.

Selon les ingénieurs-conseils, le feu n'a que superficiellement endommagé la pierre autour des ouvertures, où la chaleur était plus intense. Pour le reste, la pierre et le mortier sont en très bon état. Les murs pourraient supporter la même charge qu'auparavant, mais les ingénieurs recommanderaient alors de se conformer au plan original et de ne pas surcharger les murs d'un poids supplémentaire.

Les ingénieurs et les architectes consultés sont aussi d'avis qu'il est impossible d'estimer le coût de remplacement des murs actuels sans faire deux plans détaillés dont l'un utiliserait la maçonnerie existante et l'autre serait un édifice entièrement nouveau. La différence de prix entre les deux indiquerait ce que pourrait coûter le maintien d'un certain lien historique avec le passé.

Entre-temps, des réunions sont prévues en diverses zones de la paroisse de Saint-Boniface afin de permettre à la population d'y exprimer ses points de vue et ses désirs relativement à la reconstruction d'une église conforme aux exigences pastorales et liturgiques de la fin du 20e siècle.

Bilinguisme obligatoire, aux Affaires extérieures

OTTAWA — Les candidats aux divers postes du ministère canadien des Affaires extérieures devront, à compter de 1970, posséder une bonne connaissance des deux langues officielles du pays ou bien consentir à l'acquérir dans un délai raisonnable pour obtenir un emploi, a annoncé le 26 août dernier M. Mitchell Sharp, ministre des Affaires extérieures.

Dans une brève allocution à un séminaire des employés de son ministère, M. Sharp a ajouté que, quant à l'avancement, l'exigence du bilinguisme entrera en vigueur en 1975.

Le ministre a noté que l'enseignement de la deuxième langue officielle aux fonctionnaires qui le requerront pourra être fait aux frais de l'Etat.

Il a souligné que, selon des statistiques établies pour l'année passée, 28 pour cent des fonctionnaires de son ministère pouvaient être classés comme bilingues et un autre groupe de 20 pour cent avaient une bonne connaissance des deux langues.

Ottawa abandonne son programme des travaux d'hiver

Une partie des fonds économisés servira à la formation de la main- d'oeuvre

OTTAWA — Un grand nombre de municipalités canadiennes ont appris vendredi dernier, par la voix du premier ministre du Canada, une nouvelle qui provoquera sinon la colère du moins la déception chez leurs dirigeants.

En effet, M. Trudeau a fait savoir que son gouvernement avait décidé de ne pas poursuivre en 1968-69 le programme de stimulation des travaux d'hiver municipaux.

En vertu de ce programme, inauguré par le gouvernement Diefenbaker, Ottawa défrayait la moitié du coût de la main-d'oeuvre de certains travaux exécutés par les municipalités pendant la saison hivernale.

L'hiver dernier, la contribution fédérale avait été d'environ $48 millions.

Cette décision du gouvernement Trudeau ne peut manquer d'être fort impopulaire, surtout au moment où le chômage, pendant l'hiver qui vient à grands pas, promet d'atteindre un niveau élevé.

Il y a actuellement au pays 440,000 Canadiens sans travail. Ce chiffre ne peut que s'accroître l'hiver prochain. On sait que les municipalités profitaient de la participation financière du gouvernement fédéral pour, à la fois réduire l'incidence du chômage hivernal et exécuter des travaux sinon nécessaires du moins utiles.

Or, selon les experts fédéraux, chargés de réexaminer le programme de dépenses du gouvernement, "le nombre de travaux utiles et constructifs susceptibles d'être exécutés en vertu du programme a diminué".

Le communiqué transmis par le bureau du premier ministre et explicité par M. Trudeau, souligne, pour justifier sa décision de mettre fin au "programme de stimulation des travaux d'hiver municipaux", la tendance qu'avait ce programme d'inclure des travaux "faits exprès" (c'est-à-dire ce qu'on appelle communément "des travaux de chômage" non nécessaires et la plupart du temps non utiles).

"Il est devenu de plus en plus difficile de contrôler cet aspect indésirable du programme", ajoute le communiqué.

Le gouvernement fédéral a jugé bon de transférer une bonne part des fonds ainsi économisés à un autre programme qui, selon lui, sera tout aussi profitable aux chômeurs.

Il s'agit du programme de formation de la main-d'oeuvre qui va être amplifié considérablement, plus spécialement pendant l'hiver, période optimum de chômage où la main-d'oeuvre devient disponible et peut suivre les cours dispensés grâce aux octrois fédéraux.

Exemple de l'essor de ce programme: en 1964-65, plus de 160,000 adultes canadiens ont été ainsi "formés" avec l'aide du gouvernement d'Ottawa. Ce chiffre dépassera de beaucoup les 300,000 en 1968-69.

D'importantes allocations sont maintenant accordées aux chômeurs en cours de formation et une aide financière leur est fournie pour les aider à déménager aux endroits où se donnent les cours de formation.

Le communiqué du gouvernement ajoute: "Il est d'ores et déjà évident que les avantages économiques que cette formation procure aux particuliers et à l'économie sont considérables".

"Injuste et injustifiable"

L'assurance que professe le gouvernement Trudeau d'être dans le "bon chemin" a été vivement contestée par le leader de l'opposition, M. Robert Stanfield.

"La décision du gouvernement de mettre fin au programme des travaux d'hiver . . . est injuste et injustifiable. Il est impossible de comprendre le cheminement du raisonnement de M. Trudeau qui permet de conclure que le pro-

(Suite à la sixième page)

Lors de leur séjour à Montréal pour le Congrès de l'ACELF, les représentants des groupes francophones de l'Ouest ont été reçus à déjeuner par le président de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec, Me Yvon Groulx (assis au centre). On remarque à l'extrême droite les représentants du Manitoba, MM. Maurice Gauthier et Jacques Molicard, de l'AECFM, et Me Réal Teffaine.

M. François Miron, autrefois de Saint-Malo, vient d'être nommé responsable de la division du vieillissement du Conseil canadien du Bien-être. Né à St-Malo, M. Miron est diplômé de l'Université du Manitoba (B.A.) et de l'Ecole de service social (M.S.S.) de l'Université de Montréal. Il est entré au Conseil Canadien du Bien-être en 1966 à titre de secrétaire de la section des projets spéciaux, poste qui comporte entre autres, la permanence des journées d'étude organisées par le Conseil sur les méthodes administratives en bien-être social, ainsi que celle de la Conférence canadienne du Bien-être social qui s'est tenue à Ottawa en juin 1968. M. Miron a rempli les fonctions de directeur général de la Children's Aid Society of Eastern Manitoba, celles d'officier régional de bien-être social au service du Corps d'aviation royale canadienne à Winnipeg et à St-Hubert (1952-1962) et surveillant, puis directeur du programme de la Société du Québec pour les Enfants Arriérés (1962-1963). Avant de se joindre au Conseil, il a été directeur du service social de la Commission scolaire régionale Lignery, Candiac, P.Q. M. Miron, qui demeure à Hull, est marié et père de quatre enfants. Le Conseil canadien du Bien-être est un organisme privé de planification sociale, de coordination et de recherche dans le domaine du bien-être social.

Les postes canadiennes abolissent leur service de Caisse d'épargne

OTTAWA — M. Eric Kierans, ministre des Postes, annonce l'abolition progressive de la Caisse d'épargne des Postes, instituée il y a cent ans "en vue d'encourager l'épargne parmi les gens aux revenus faibles ou moyens". A compter du 3 septembre, aucun nouveau compte ne sera ouvert et aucun dépôt ne sera accepté pour les comptes qui le sont déjà. Tous les déposants seront requis de retirer leur argent de la Caisse d'épargne, mais les travaux de fermeture seraient accélérés si les détenteurs de comptes inactifs présentaient immédiatement une demande pour retirer leur solde. Une période de seize mois est prévue pour la fermeture complète du service. Pendant ce temps, le Parlement sera prié d'étudier les mesures législatives qui permettront de clore ce chapitre de l'histoire des Postes, le 1er janvier 1970.

Dans le passé, des commissions royales avaient déjà recommandé la fermeture de la Caisse d'épargne, par mesure d'économie, mais le gouvernement du temps s'était ravisé en raison des services rendus par la caisse et avait décidé, à chaque fois, de lui accorder un sursis.

Selon le ministre des Postes, il ne peut plus y avoir de prolongation. Du point de vue économique, en effet, la Caisse d'épargne n'a plus sa raison d'être, compte tenu de l'accroissement des services fournis par d'autres sociétés financières. Le taux d'intérêt de plus de 2½% versé par les autres organismes financiers a augmenté la concurrence, et l'amélioration du transport vers les centres urbains a accru le déclin des dépôts à la Caisse d'épargne des Postes.

La Caisse d'épargne n'a jamais été florissante, et aujourd'hui, les dépôts n'atteignent pas la moitié de ce qu'ils étaient il y a 15 ans. A cette époque, les dépôts s'élevaient à 39.3 millions de dollars et ce fut là le point culminant de toute l'histoire de la caisse. Bien qu'il y ait 296,000 comptes d'ouverts à la caisse, 206,000 d'entre eux sont demeurés inactifs depuis plus de dix ans. Des 90,000 comptes actifs, 75,000 ont un solde de moins de $100.00.

Aujourd'hui, seulement 1,500 des 9,200 bureaux de poste offrent le service bancaire. Il existe des banques à charte dans 1,240 de ces localités, et dans les 260 autres, une forme de service bancaire ou d'épargne est fourni par des sociétés de crédit ou autres.

Plus de 20,000 morts dans un séisme en Iran

TEHERAN, Iran — Un tremblement de terre d'une particulière violence a secoué une première fois samedi après-midi la province iranienne du Khorassan, à environ 500 milles à l'est-sud-est de Téhéran. Des trois à quatre cent morts retirés des décombres aux premières heures qui ont suivi, il faut maintenant placer le nombre probable des victimes entre 15,000 et 20,000. D'autres secousses ont suivi dimanche. Il y aurait 1,500 blessés soignés dans les hôpitaux, et le nombre des sans-abri atteint 100,000 et plus.

Soixante blessés graves transportés samedi soir dans un hôpital de la ville de Ferdous ont péri dans l'effondrement du bâtiment dimanche matin. La terre a tremblé à nouveau dimanche soir dans le Khorassan.

(A Washington, le Centre d'information sur les secousses telluriques place l'intensité du tremblement de terre à 7.8 de l'échelle Richter — soit .3 de plus que pour le séisme iranien de 1962 qui avait causé la perte de 12,225 personnes. Par ailleurs, un tremblement de terre de faible intensité a été enregistré en fin de semaine en Afghanistan, et dimanche, six secousses se sont produites en Sicile.)

A mesure que les équipes de secours du "Lion et Soleil Rouges" (équivalent iranien de la Croix-Rouge) poursuivent leurs recherches avec des détachements de l'armée et de la gendarmerie iranienne, le bilan devient de plus en plus lourd. Dans un seul village, 6,000 des 7,000 habitants ont été tués.

Le tremblement de terre a affecté une superficie de 1,300 milles carrés, et pour comprendre comment un tel séisme puisse faire un aussi grand nombre de victimes dans des régions pourtant peu peuplées, il faut savoir que les habitations — la plupart — ne sont que de frèles constructions de briques de terre séchée et agglomérée à de la paille et à la charpente sommaire. Or, toutes ces constructions se sont effondrées, et les victimes sont ensevelies sous d'énormes tas de poussière.

La tâche des sauveteurs apparait inhumaine. A Khak notamment, les autorités ont, semble-t-il, provisoirement renoncé à poursuivre les efforts pour retirer les cadavres du linceuil de terre qui les recouvre. Les corps ont ainsi été laissés sur place dans un village devenu un immense cimetière.

Mais c'est sur le plan sanitaire que les autorités doivent faire face aux problèmes les plus angoissants pour soigner et évacuer quelque 50,000 blessés dans une région aussi écartée, aux voies de communications précaires, de simples pistes sablonneuses coupées parfois par des failles ouvertes dans le sol par le séisme.

Les modestes hôpitaux encore intacts de la région ont accueilli les blessés largement au-dessus de leur capacité, et des lits de camp ont été installés dans les moindres emplacements disponibles.

Le Shah et sa femme, l'Impératrice Farah, ont visiter la région mercredi. Ils ont organisé une clinique de donneurs de sang à laquelle l'Impératrice a contribué. Pour sa part, le premier ministre Amir Abbas Hoveida — qui a survolé la région — a déclaré que c'est le spectacle le plus épouvantable qu'il ait vu de sa vie.

Le premier ministre a décrété l'état d'urgence, et a enjoint aux fonctionnaires de ne rien épargner pour secourir les victimes.

La quasi totalité de la flottille d'hélicoptères dont dispose l'Iran a été mobilisée pour assurer le transport des blessés les plus gravement atteints vers Meched, chef-lieu de la province du Khorassan, et pour apporter sur place les flacons de plasma sanguin pour les transfusions, les médicaments et le matériel sanitaire dont le besoin se fait gravement sentir.

Enfin, un va-et-vient continuel d'avions-cargos entre Téhéran et Meched s'efforce de pourvoir aux besoins les plus urgents de la population sinistrée, en apportant sur les lieux de la catastrophe des vivres, des couvertures et des tentes.

Le pire tremblement de terre de l'Iran est survenu le même jour, le premier septembre 1962, et à causé plus de 12,000 victimes.

Celui de cette fin de semaine est le pire depuis le tremblement de terre de Turquie survenu le 27 décembre 1939, et où 23,000 personnes avaient péri.

Le Comité se cherche un nom

On l'avait appelé le comité des Dix. Mais voilà que depuis quelques semaines ils sont quinze à en faire partie. Faudrait-il l'appeler le comité des Quinze? Cela manque de couleur; c'est trop prosaïque. Voilà donc, nous apprend-on de source certaine, que le Comité, qui fut "du Rallye", puis "des Dix" et finalement "des Quinze", se cherche un nom! Il parait qu'il y aura même un concours à ce sujet. Donc avis aux poètes!

"Le christianisme n'est pas une commodité"

CITE DU VATICAN — "Et l'oecuménisme?" se demande l'Osservatore Romano à propos des réactions négatives de certains milieux chrétiens non catholiques à l'encyclique Humanae Vitae.

Après avoir révélé l'attitude favorable des orthodoxes, il écrit: "L'Eglise ne peut enseigner que la vérité dans l'esprit de collaboration et de compréhension envers les autres communautés chrétiennes. Il s'agit de savoir observer dans l'oeuvre de l'Eglise sa complète adhésion au Christ, même si cela peut paraître ardu et sévère. **Le christianisme n'est pas une commodité**, mais un engagement de toute la personne et sa complète adhésion à l'enseignement du Christ et de l'Eglise dans l'esprit de justice, de vérité et d'amour".

La vie conjugale, poursuit le journal, ne consiste pas seulement dans le domaine sexuel, élément nécessaire, mais elle transcende la condition matérielle même dans le don de l'amour et de la vie, suivant l'exemple du Christ qui nous a aimés au point de se donner tout entier pour nous. Donner comporte aussi des sacrifices, on peut bien l'admettre, mais dans le sacrifice on sent la sublimité du don, et l'amour. Il est triste de relever que le contrôle des naissances est pratiqué sur une large échelle, fut-ce à titre individuel, dans les pays les plus avancés matériellement et dans les familles aisées. Ce qui révèle, hélas, un manque de foi, une spiritualité presque inexistante dans notre société "technique".

Autre candidat à la mairie de St-Boniface

M. Donald Hart, membre du conseil de ville de St-Boniface depuis dix ans, vient d'annoncer qu'il sera candidat à la mairie aux élections municipales d'octobre prochain. M. Hart est actuellement employé au bureau du Procureur général du gouvernement manitobain. Père d'une famille de dix enfants, sept filles et trois garçons, M. Hart fit ses études à l'école Provencher, puis à l'Université du Manitoba. Il a été secrétaire des syndics de la paroisse Holy Cross pendant dix-huit ans.

Manitoba, en plein élan vers '70!



En dernière heure

A Transcona, 135 élèves anglophones choisissent l'école française mais risquent d'être refusés faute de place!

TRANSCONA — A l'ouverture des classes, hier, à l'école "option français" de la paroisse de l'Assomption, au moins 135 élèves anglophones se sont présentés en plus des 135 jeunes francophones déjà inscrits pour une école qui ne peut recevoir en tout que 175 élèves de la 1ère à la 8e année.

La Commission scolaire de Transcona, qui a accepté l'année dernière l'école Assomption comme école "option français", a été littéralement prise de court devant une telle demande. On nous apprend, de source généralement bien informée, que la Commission scolaire serait décidée à rejeter l'inscription de ces élèves parce que l'école serait réservée aux francophones.

La majorité de ces enfants, nous apprend-on, viennent de familles dont un des parents est bilingue. Ces gens désirent que leurs enfants jouissent de tous les avantages d'une éducation bilingue. Pour le momment, l'école Assomption a installé des classes dans le gymnase, mais le personnel enseignant est totalement submergé. La seule solution pratique, nous informe-t-on, serait que le ministère de l'Education loue des salles dans l'école paroissiale avoisinante de Blessed Sacrament.

Au Biafra

Plus de 4 millions de personnes réduites à un sort impitoyable

Au Biafra, où la guerre civile sévit depuis plus d'un an, la situation des réfugiés et le problème de la famine s'aggravent de jour en jour, en dépit d'un accroissement des tournages de vivres et de médicaments que diverses organisations humanitaires internationales parviennent à faire entrer au Biafra malgré d'énormes risques. L'on sait que les forces fédérales nigériennes font feu même sur les avions de la Croix rouge internationale.

10,000 nouveaux réfugiés par jour

Selon le docteur Heinrich Jaggi, délégué général de la Croix-Rouge internationale au Biafra, il y a maintenant environ 10,000 nouveaux réfugiés ou "personnes déplacées par jour".

"Certains de ces gens, précise le docteur Jaggi, sont évacués pour la huitième fois. Chaque fois qu'une ville ou une bourgade tombe, ils s'enfuient et ainsi de suite. Leur condition physique est déplorable."

"Il y a maintenant plus de 4,000,000 de personnes sur le territoire biafrais, or il ne nous parvient que 40 ou 50 tonnes de vivres et de médicaments par jour. C'est ridicule, nous avons un besoin urgent d'une quantité journalière quatre ou cinq fois supérieure", ajoute le docteur Jaggi.

Un défilé de fantômes

"On croirait voir défiler des fantômes, écrit François Magure de l'Agence France-Presse. Maigres et silencieux, drapés dans leurs loques grises, les réfugiés du Biafra trottinent pieds-nus dans la poussière sans qu'on entende un seul bruit. Où tous ces gens vont-ils? Ils ne le savent pas eux-mêmes.

Un pitoyable torrent humain s'étend en rangs serrés sur plus de 12 milles. Tout ce que ces gens possèdent au monde est rassemblé dans un baluchon en équilibre sur leur tête. Presque tous sont des femmes de tous âges et des vieillards. Il n'y a plus beaucoup d'enfants au Biafra. J'en ai vu pourtant quelques-uns avec un petit baluchon sur la tête ou sur l'épaule. Les orphelins se sont réunis instinctivement en petits groupes commandés par les plus âgés. Hébétés, ils suivent le flot des adultes.

Ballottés au gré des folles rumeurs qui circulent toujours dans ce genre de situation, les réfugiés vont à l'aventure, le ventre creux, fuyant le bruit des canons des fédéraux. L'étau se resserre. Le pays totalement encerclé ne mesure plus qu'une centaine de milles de long sur autant de large, et la masse énorme des déracinés, environ quatre millions, tourne en rond comme des poissons dans une nasse.

Un autre journaliste français, Christian Brincourt, de Radio-Luxembourg, décrit ce qu'il a vu dans un camp de réfugiés. "Nous entrons dans un village qui sent la mort: le camp des réfugiés d'Umawa. Des hommes, des femmes, des enfants sont allongés, nus sur le dos et respirent avec difficulté. C'est un cauchemar.

"Des enfants par centaines sont aplatis sur le sol et leurs os semblent sur le point de percer leur peau craquelée. Un bébé tète un sein qui n'est plus qu'une horrible poche vide; dans une case de terre battue deux enfants, avec des gestes très lents, mangent du bois; un autre décortique un lézard qu'il vient d'attraper; à mes pieds, un enfant de trois ans gémit doucement: sur son corps squelettique au ventre ballonné, sa tête semble incroyablement disproportionnée. Il n'a pas plus de 25 centimètres de haut. Le plus atroce, c'est le regard de ces enfants — un regard fixe et résigné — d'adultes qui attendent la mort. Sur les branches des arbres, sur les toits des huttes, les vautours attendent: la fosse commune est pleine depuis longtemps."

Sort horrible

"Le sort qui attend ces troupeaux humains lorsqu'ils tombent entre les mains des fédéraux, écrit encore François Mazure, si on en croit des té-

(Suite à la sixième page)

Quand la parole est aux jeunes

Notre hebdomadaire a publié dans ses deux derniers numéros quelques extraits de lettres que des jeunes ont adressées au poste CKSB lors d'un concours où on leur avait demandé d'exprimer par écrit ce qu'ils pensaient de l'état du français chez la jeunesse franco-manitobaine.

Des adultes nous ont déjà fait part de leurs impressions à la lecture de ces lettres. Ils ont été, pour la plupart, agréablement surpris d'entendre des réflexions aussi pleines de bon sens venant de jeunes qu'on aurait crus plutôt indifférents, sinon hostiles, envers tout ce qui a trait à l'identité et à la culture canadienne-française.

Avec l'écart qui existe entre les générations et leur mentalité, il est assez facile pour les adultes de juger sévèrement la majorité de nos jeunes Franco-manitobains qui ont la manie pour le moins agaçante de communiquer presque exclusivement en anglais entre eux. Mais quand on leur en demande l'explication et que l'on se donne la peine de les écouter jusqu'au bout, on s'aperçoit alors qu'ils ont vu juste, que le témoignage des adultes qui les entourent n'est pas des plus exemplaires. "Souvent, écrit l'un d'eux, j'entends des jeunes se plaindre que leurs parents les accusent de vouloir être supérieurs s'ils essaient de parler français correctement!"

"A quoi bon l'admiration pour notre culture, remarque un autre, si nous sommes peu écoutés des adultes... Demandez aux jeunes s'ils accepteraient l'enseignement de l'histoire ou même des sciences en français... Pourquoi pas des enseignes de circulation, des annonces de magasin bilingues?" En somme, ce jeune constate l'illogisme des adultes qui sont forts en paroles mais peu prompts à passer aux actes.

Admettons-le, quand la parole est aux jeunes, nous, les adultes, nous pouvons nous attendre à subir un réquisitoire contre notre nonchalance, notre paresse, notre lâcheté. Les jeunes ont plus d'idéal que nous, mais au lieu de les accompagner dans une mise en valeur progressive de cet idéal, nous préférons les embouteiller dans des conditions sociales et des structures scolaires où le pragmatisme, le conformisme et le conservatisme règnent en maître parce qu'ils nous évitent tout dérangement.

Il n'est peut-être pas exagéré de croire que nos jeunes Franco-manitobains commenceront à être fiers d'appartenir à notre société quand ils trouveront dans la très grande majorité de leurs adultes (de 21 ans en montant!) des gens prêts à se comporter en franco-manitobains aussi enthousiastes que cultivés et compétents, tant dans les réunions que dans les actions concrètes de tous les jours, tant au niveau de la famille que dans le milieu scolaire, tant dans les activités municipales et civiques que dans la vie économique. C'est une forme de témoignage qu'ils sont en droit d'exiger de nous. Par là seulement pourront-ils se convaincre que la vie française est une expérience qui mérite d'être vécue au Manitoba comme partout au Canada.

J.-P. A.

La vie secrète de l'Histoire

Le caractère bi-culturel de notre pays et en particulier de la Capitale nationale ne doit pas se manifester simplement par des signaux bilingues aux coins des rues ou par des inscriptions dans les deux langues sur nos édifices publics. Il doit aussi se refléter dans les esprits et dans le comportement réciproque des deux groupes l'un envers l'autre. Nous avons longtemps vécu dans un splendide isolement, dans deux solitudes, et, au niveau des gouvernements, comme à celui des individus, il importe que des ponts soient jetés sur les ruisseaux de méfiance et d'incompréhension qui nous séparent. La survie de la nation canadienne tient à l'existence de ce dialogue.

Les deux universités d'Ottawa et de Carleton viennent de nous offrir un exemple de ces efforts intelligents de rapprochement sous la forme d'une nouvelle revue d'Histoire sociale, publiée sous la direction conjointe des professeurs Marcel Trudel et S. R. Mealing. Cette publication est bilingue, c'est-à-dire qu'elle paraîtra en français et en anglais suivant la langue des collaborateurs. Son bureau de rédaction, bilingue également, veut ainsi contribuer à faciliter des relations entre les historiens et le public d'expression anglaise ou française. La revue Histoire sociale est semestrielle.

M. Robert Mandrou, directeur des études à l'Ecole des Hautes Etudes, de Paris, déclare dans un article liminaire que "dans le monde inquiet des chercheurs l'histoire sociale est à l'ordre du jour". L'histoire de la civilisation des peuples est plus importante que celle de la chronologie et des guerres qui sont des notes marginales dans le Grand Livre où se trouvent consignées "les évolutions qui touchent des collectivités entières et non plus simplement le destin de quelque individu hors pair". Des liens invisibles unissent le passé et le présent et c'est la tâche quotidienne de l'historien qui vit dans son temps et non dans un musée d'antiquités de les saisir et de les expliquer. Tel est l'objet de l'histoire sociale.

Une étude fouillée de Madame Louise Dechêne, représentante des archives du Québec à Paris, est consacrée aux entreprises de William Price, ce jeune commis anglais qui vint au pays en 1810, et mit sur pied un commerce de bois auquel son nom reste encore attaché. La compagnie Price a participé à l'exploitation forestière, qui fut longtemps l'une de nos principales sources d'exportation, non seulement à Québec, aux Trois-Rivières, et dans l'Outaouais, mais aussi au Saguenay et dans toute la région du Bas Saint-Laurent. C'est le type de l'entrepreneur de l'âge pré-industriel, à l'époque des goélettes qui transportaient vers l'Angleterre, alors en pleine poussée économique, les richesses de nos bois.

Une étude de M. Brereton Greenhous, sur les difficultés matérielles des colons et des émigrés au Nouveau-Brunswick, nous révèle que l'on s'est rendu compte très tôt au Canada de l'insuffisance des lois anglaises lorsqu'on voulait les appliquer chez nous. Le Haut-Canada, sous lord Simcoe, rejetait déjà comme incompatibles avec nos besoins les lois britanniques sur les faillites et les secours aux indigents. Il est inconcevable que le juge Hughes, dans l'affaire du maire Jones contre les étudiants québécois à Moncton, ait eu recours à un statut quasi-élizabéthain pour décréter qu'un procès ne pouvait avoir lieu en français dans une province où les nôtres forment près de la moitié de la population. Les grimoires poussiéreux du temps de Cromwell n'ont plus rien à voir au Canada.

De précieux comptes rendus d'ouvrages sur le système seigneurial, par Richard Harris, sur le rôle du clergé dans l'évolution économique du Québec, par W. F. Ryan, signés par Fernand Ouellet, de l'Université Carleton, et H. G. Hambleton, de l'Université Laval, complètent cette première livraison de la Revue d'Histoire sociale.

C'est la deuxième revue du genre dans toutes les Amériques. Le ton en est sobre et impartial. Il n'est pas défendu d'être objectif en histoire. Cette publication répond à un besoin. Elle repose du ton agressif de ceux qui, pour écrire l'histoire, se servent d'un stylo à bile au lieu d'un stylo à bille.

Fulgence Charpentier
(Le Droit, 15-7-68)

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C.
et de la C.W.N.A.

Tirage



Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man., 619, avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 775-8443).**

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 774-3415).**

ABONNEMENT ANNUEL
Canada: $4.00
Etats-Unis: $5.00
Autres pays: $6.00

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.



Cette carte de la section sud du Manitoba fait voir (en gris) les régions qui sont susceptibles de recevoir de l'aide des agences gouvernementales telles que ARDA et FODER, et (en blanc) celles qui en sont exclues. On pourra constater qu'en plus de la région urbaine de Winnipeg, toute la vallée de la rivière Rouge (à l'exception de Morris) jusqu'à l'est de Steinbach et de Saint-Pierre n'entrent pas dans les projets de développement industriel et rural, alors que les riches régions agricoles de Brandon, Morden et Pilot Mound demeurent éligibles. Les frontières des régions en cause correspondent aux limites plutôt arbitraires des subdivisions de recensement.

☆ ☆ ☆

Comment fonctionne l'ARDA

par Gérald Backeland

☆ ☆ ☆

Voici le premier d'une série d'articles sur le fonctionnement des organismes gouvernementaux tels qu'ARDA et FODER destinés à aider le relèvement économico-social des régions rurales les moins favorisées du Canada. Se demandant pourquoi il n'y avait pas d'industries importantes qui s'établissaient dans les centres franco-manitobains, notre collaborateur Gérald Backeland en est venu à examiner les lignes de conduite qui ont amené ARDA et FODER à exclure les milieux franco-manitobains de leurs zones d'action.

☆ ☆ ☆

En 1961, le Parlement canadien adoptait l'Acte de Réaménagement et de Développement Agricole (ARDA) en vue de résoudre le problème national de bas revenus dans les régions rurales du Canada. En effet les conclusions du dernier recensement national avaient indiqué qu'en 1961 quelque 177,000 fermiers vendaient pour moins de $2,500 de produits agricoles par année et 298,000 ruraux non-agricoles gagnaient moins de $3,000 par année. De telles statistiques démontraient nettement que les régions rurales du Canada faisaient face à un grave problème économique.

Au Manitoba

Après la création du programme d'ARDA, la province du Manitoba signait avec les autorités fédérales une entente de trois ans par laquelle les deux gouvernements s'engageaient à verser chacun $3.5 millions aux fins de réaménagement rural. L'entente était renouvelée en 1965 cette fois pour une période de cinq ans et pour un montant de $1,828,712 par année, soit $9,143,560 pour la période de cinq ans.

Les raisons de ce dernier contrat étaient très simples. Sur une population rurale de 332,879 au Manitoba, 15,680 familles non-agricoles ont un revenu annuel de moins de $3,000 et 19,047 fermes, évaluées à moins de $25,000, vendent pour moins de $3,750 en produits agricoles!

Depuis 1961, la province du Manitoba a donc reçu $12.6 millions pour l'aider à résoudre son problème de sous-développement rural.

Un programme fédéral-provincial

Il ne faut pas croire cependant que l'ARDA se résume à des dollars fédéraux. L'ARDA, c'est tout un programme. C'est à la fois un programme d'amélioration dans des régions rurales dites marginales et un programme de recherches pour une plus grande productivité agricole.

Le dernier contrat d'ARDA comporte huit plans d'action que l'on estime nécessaires pour la solution des problèmes ruraux du Manitoba.

Tout d'abord, on prévoit des fonds pour les études ou enquêtes préliminaires. Ensuite ARDA voit à la possibilité de regrouper les fermes "sous-marginales" pour en faire des entreprises rentables; quant aux terrains inaptes à l'agriculture, ils seraient aménagés à d'autres fins. On a un exemple d'aménagement à Saint-Malo et à Bird's Hill où l'on a fait des parcs récréatifs de terrains pauvres.

Les fonds d'ARDA servent aussi à venir en aide aux personnes ou aux familles rurales dont le revenu annuel est très bas. Dans ces cas ARDA offre des allocations de transport et de pension à ceux qui veulent apprendre un métier et ainsi améliorer leur situation. Ou encore, ARDA aide ces gens à déménager dans d'autres régions où ils pourront s'assurer un meilleur standard de vie.

On a également prévu le cas des personnes âgées de 55 ans ou plus qui ne sont pas éligibles aux autres programmes de rééducation.

Enfin, les fonds d'ARDA permettent à la province de former les officiers nécessaires pour mettre en marche les différents programmes, pour assurer l'information ou encore pour mettre sur pied les programmes de conservation du sol et des eaux.

On a des exemples de l'ARDA à l'oeuvre dans les cours de direction et d'administration donnés à Carberry, le poste de radio qui renseigne les pêcheurs du lac Winnipeg, les divers systèmes de drainage ou de dérivation des eaux des prairies du nord-ouest de la province (Grassmere, Long Lake), au sud-ouest de la rivière Rouge (Canal Norquay, système de dérivation Tobacco Creek et Hespeler; digues de Oak Lake) et dans les régions de l'Interlake (Bottle Creek et Dumoulin).

Des régions spécifiques

La province du Manitoba a désigné deux régions particulières où les projets d'ARDA devraient être réalisés en premier lieu: l'"Interlake" et "Central Plains". Il faut noter ici que si le choix est fait par la province, il doit être ratifié par des représentants du gouvernement fédéral.

La première région du Manitoba à profiter du programme d'ARDA fut l'"Interlake", vaste territoire situé entre les lacs Winnipeg et Manitoba et connu pour son sous-développement économique et agricole.

"'Interlake" fut accepté comme projet d'ARDA en février 1963. En 1967, les deux gouvernements, provincial et fédéral, approuvaient un programme de réaménagement et de développement de l'"Interlake" au montant de $85 millions.

Le développement rural

Il faudrait aussi mentionner ici un autre programme de développement rural qui a trait plutôt au bon emploi du sol qu'au développement économique de la population d'une région donnée. Ainsi on transformera en parcs ou en forêts des régions inutilisables à la culture de céréales ou autres produits agricoles.

C'est le cas de la réserve forestière de Spruce Woods, près de Carberry, où un parc de 57,000 acres est en train d'être aménagé grâce à des fonds d'ARDA.

Notons, toutefois, que certaines régions, en raison même de la haute densité de leur population, sont exclues de ce programme. Comme on peut s'en douter, ces régions sont situées dans le sud du Manitoba et correspondent exactement aux anciennes frontières d'un autre programme fédéral (ADA — Agence pour le Développement Agricole) de 1965. Si on se réfère à la carte ci-jointe, on remarquera que la limite de ce territoire passait au nord de la ville de Teulon, descendait à l'est de Ste-Anne, La Broquerie et Franklin jusqu'à Emerson, et ensuite suivait le 49e parallèle jusqu'à la limite ouest des municipalités de North Norfolk, Victoria, Lorne et Louise. En somme, les centres tels que Portage, Selkirk, Carman, Winkler, St-Pierre, Steinbach et Ste-Anne étaient exclus totalement du programme d'aménagement agricole d'ADA.

(à suivre)

La rencontre du pauvre

Quand un chrétien rencontre "un pauvre", un "sous-développé", personne sans poids dans la jungle humaine, il est acculé tôt ou tard à l'abandonner, ou à se convertir. Le pauvre ne nous laisse pas neutre. Sa rencontre nous déloge d'une vision du monde figée et confortable. Le pauvre, quand il fait irruption dans notre vie, révèle le Dieu que nous connaissons. Il est le test qui souligne l'identité ou l'écart du premier et du second commandement. L'homme riche, parce que sa connaissance de Dieu est illusoire, est incapable de reconnaître Dieu, là où il est, dans le pauvre Lazare. Le pauvre est le révélateur de toute contrefaçon dans la charité; il met à jour la présence ou l'absence de la gratuité de Dieu dans le don de soi.

René Bernard, S.J.

(Cf. Jésus Caritas, n. 148; p. 84)

Compagnies ou sociétés essentiellement canadiennes-françaises

N.D.L.R. — Voici, à titre d'information, une liste de compagnies ou sociétés canadiennes-françaises qui s'occupent d'assurances, de fiducie ou de finance. Cette liste parait régulièrement dans "La Prospérité", mensuel de la solidarité économique canadienne-française. On peut s'abonner à ce périodique en s'adressant à 8585, 8e avenue, Montréal (38).

☆ ☆ ☆

Assurance sur la Vie: Aeterna-Vie; Alliance, Mutuelle; Ass. Bienfaisance — Police de Montréal; Ass. Bienfaisance — Pompiers de Québec; Ass. Protection — Mutuelle de la P.Q.; Ass. Protection — Policiers Mun. de Québec; Assurance U.C.C.; Assurance-Vie du St-Laurent; Assurance-Vie Desjardins; Caisse de Retraite du Clergé; L'économie, Mutuelle; L'Excellence; La Laurentienne; L'Internationale; Mutuelle-Vie des Fonctionnaires du Québec; La Prévoyance; Les Prévoyants du Canada; La Cie d'Ass. Provinces-Unies; La Sauvegarde; Mutuelle SSQ; La Société des Artisans; La Société L'Assomption; La Solidarité, Cie d'Ass. sur la vie; La Survivance; Union Canadienne; Union du Canada; Union St-Joseph; Union-Vie.

Assurances générales: La Prévoyance; Ass. Canadienne Mercantile; Cie d'Ass. Générale de Commerce; La Société d'Ass. des Caisses Populaires; L'Union Canadienne; L'Equitable; Cie d'Ass. Provinces-Unies; Ass. Canadienne Nationale; Cie d'Ass. du Club Automobile de Québec; La Sécurité; La Paix, Cie d'Ass.; Les Prévoyants du Canada; Société Provinciale d'Ass.; La St-Maurice; Société Nationale d'Assurance; Ass. Mutuelle des Fabriques de Québec; Ass. Mutuelle des Fabriques de Montréal; Protection Universelle; La Nationale.

Banques et caisses: Banque Canadienne Nationale; Banque d'Economie du Québec; La Banque Provinciale du Canada; Caisses Populaires.

Sociétés de Fiducie: Cie de Fiducie Prêt et Revenu; Sherbrooke Trust Company; Société d'Administration et de Fiducie; Société de Fiducie du Québec; Société Nationale de Fiducie; Trust Général du Canada.

(La Prospérité, juin '68)
juin 1968)

Trudeau espérerait en un cabinet bilingue!

OTTAWA — Le premier ministre espère-t-il voir son cabinet devenir bilingue?

Alors qu'il annonçait le 5 juillet la formation de son cabinet, M. Pierre Elliott-Trudeau a déclaré qu'il attachait "une importance particulière" au développement de la région d'Ottawa en capitale nationale représentant véritablement les deux groupes culturels du pays et où "tous les Canadiens se sentiraient chez eux".

Dans un essai publié en 1965 et intitulé "Québec et le problème constitutionnel", M. Trudeau affirmait que le français et l'anglais avaient une "égalité absolue" au palier fédéral, ajoutant:

"En ce qui concerne les postes exécutifs, l'innovation s'avère indispensable. Evidemment, il serait difficile d'éprouver le bilinguisme des ministres de la Couronne et l'ensemble reposera sans doute sur les hommes que les électeurs auront décidé de choisir".

"Mais les faits peuvent également décider que les ministres unilingues se sentent frustrés quand les décisions se prennent tantôt en français, tantôt en anglais au sein du cabinet".

Sur les 29 ministres du cabinet actuel, la moitié environ est bilingue, en comptant les huit ministres francophones et au moins six ministres anglophones.

Les membres du nouveau cabinet

Pierre Elliott-Trudeau, Premier ministre.

Paul Joseph James Martin, Leader du gouvernement au Sénat.

Paul Theodore Hellyer, Ministre des Transports et Ministre responsable de l'Habitation.

Mitchell Sharp, Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures.

George James McIlraith, Solliciteur général du Canada.

Arthur Laing, Ministre des Travaux publics.

Allan Joseph MacEachen, Ministre de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration.

Charles Mills Drury, Président du Conseil du Trésor.

Edgar John Benson, Ministre des Finances et Receveur général.

Léo-Alphonse-Joseph Cadieux, Ministre de la Défense nationale.

Jean-Luc Pepin, Ministre de l'Industrie et Ministre du Commerce, futur Ministre de l'Industrie et du Commerce (fusion à venir).

Jean Marchand, Ministre des Forêts et du Développement rural, futur Ministre responsable du Développement régional (ministère à venir).

Joseph-Julien-Jean-Pierre Côté, Ministre du Revenu national.

John Napier Turner, Ministre de la Justice et Procureur général du Canada.

Jean Chrétien, Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Bryce S. Mackasey, Ministre du Travail.

Donald Stovel Macdonald, Président du Conseil privé.

John Carr Munro, Ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Gérard Pelletier, Secrétaire d'Etat du Canada.

Jack Davis, Ministre des Pêcheries, futur ministre des Pêcheries et des Forêts (fusion à venir).

John James Greene, Ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources.

Horace A. Olson, Ministre de l'Agriculture.

Jean-Eudes Dubé, Ministre des Affaires des Anciens combattants.

Stanley Ronald Basford, Ministre de la Consommation et des Corporations.

Donald Campbell Jamieson, Ministre de la Production de défense, futur Ministre de l'Approvisionnement et des Services (ministère à venir).

Eric William Kierans, Ministre des Postes, futur Ministre des Communications (ministère à venir).

Robert Knight Andras, Ministre d'Etat.

James Richardson, Ministre d'Etat.

Otto E. Lang, Ministre d'Etat.

Pour sortir d'une situation dangereuse il faut avoir conscience du danger

Le Dr et Mme Rendu, présidents du "Centre de liaison d'équipes de recherches", officiellement rattaché depuis l'an dernier au Secrétariat national de pastorale familiale de Paris, publient la déclaration suivante:

S'efforçant depuis plus de sept ans à aider tout à fait bénévolement des milliers de couples en conflit entre leur amour et leur fécondité, grâce à une éducation progressive de l'amour et de la sexualité, le Centre de liaison des équipes de recherches a toujours pris comme base de travail la doctrine de l'Eglise.

Nous pensions que l'abstinence périodique, basée sur la connaissance scientifique du cycle féminin grâce au test thermique, n'intéresserait que les catholiques estimant en conscience ne pouvoir utiliser des moyens contraceptifs.

Or, nous avons constaté qu'une telle approche du problème se révélait très positive pour l'amour et en même temps permettait, soit de favoriser la procréation volontaire, soit, au contraire, de l'éviter avec une certitude très grande (voir à ce sujet le rapport technique n. 360 de l'Organisation mondiale de la santé).

De plus, cette constatation, nous l'avons faite même chez de très nombreux couples qui, d'abord déçus par la contraception, étaient ensuite venus nous demander de l'aide, en même temps qu'ils nous révélaient quel danger fait courir à la qualité de leur amour l'utilisation habituelle de moyens contraceptifs.

Nous avons donc ainsi été amenés à constater quasi expérimentalement la valeur positive de la doctrine de l'Eglise. Et c'est pourquoi nous avons publié, il y a plus de six mois, un livre contenant quelques-uns de ces témoignages et intitulé: "l'Eglise nous a-t-elle trompés?".

Aussi nous réjouissons-nous très profondément de ce que cette doctrine soit solennellement réaffirmée par l'encyclique **Humanae vitae.**

Et nous pouvons témoigner que de nombreux couples, souvent très simples, espéraient vivement cette proclamation et souhaitaient, par exemple, que "le Pape tienne bon".

Certes, nous savons très bien qu'un certain nombre de couples pensent ne pas pouvoir régler leur fécondité par l'observation du test thermique, notamment du fait des périodes d'abstinence qui en découlent.

Mais nous avons aussi constaté la très grande éducabilité de tous les couples — même de très faible niveau culturel, — pourvu qu'on s'y prenne de façon appropriée, notamment lorsqu'ils sont aidés par des couples eux-mêmes spécialement formés à cet effet. Ceci semble bien correspondre d'ailleurs à ce que souhaite l'encyclique au numéro 26.

Que certains couples ne puissent pas arriver d'emblée à une maîtrise suffisante pour régler leur fécondité par l'abstinence périodique, sans risque parfois grave de désunion, par exemple, c'est bien certain.

Mais nous pensons que l'Eglise, qui est Mère et Educatrice, ne peut pas préférer qu'un couple se désunisse plutôt que d'employer un moyen contraceptif. Elle est donc amenée à tolérer ce mal pour en éviter un plus grand.

Mais il est très important d'aider un tel couple à prendre conscience que, dans une situation de conflit, pour éviter le pire, c'est un moyen mauvais qu'il a utilisé plutôt que de lui laisser croire que ce moyen était bon, ou, au minimum, indifférent.

Pour sortir au plus vite et au mieux d'une situation dangereuse, il est indispensable d'avoir conscience de ce danger.

Nous nous réjouissons donc aussi très profondément de voir cette ouverture pastorale dans l'encyclique.

Et nous pensons que le Pape a rendu un immense service à tous les couples, et non seulement aux catholiques, en indiquant, à la fois, les exigences de l'amour (qui comporte le respect de la vie jusque dans ses sources) et en suggérant, en même temps, comment on peut parvenir, malgré les chutes, inévitables dans ce domaine comme dans tous les autres, à grandir en amour progressivement.

(L'Osservatore, Romano, 16-8-68)

Congrès de l'ACELF —

L'Etat devrait respecter le droit des parents de choisir l'éducation à donner à leurs enfants

MONTREAL — Selon Me Paul Lacoste, vice-recteur de l'Université de Montréal, l'Etat devrait respecter le droit des parents de choisir l'éducation à donner à leurs enfants, en partie en établissant des écoles non confessionnelles.

Parlant devant la commission étudiante au 21e congrès de l'ACELF qui s'est tenu du 20 au 23 août dernier à Montréal, Me Paul Lacoste a expliqué que, pour sa part, l'éducateur a, de nécessité, le strict devoir de faire en sorte que son enseignement ne vienne pas en contradiction avec le choix fait par les parents quant au genre d'instruction à donner à leurs enfants.

"Il est inutile, a-t-il dit, de nous cacher que notre système étroitement biconfessionnel placera de plus en plus fréquemment l'enseignant dans une position ambiguë pour ne pas dire fausse, quant au respect des droits de certains parents sur l'éducation morale de leurs enfants."

Aussi les parents ont-ils le droit de s'intéresser à l'éducation de leurs enfants, de se renseigner sur ce qui se passe à l'école, de faire des suggestions et d'une façon générale de participer dans un cadre approprié à la vie de l'école.

Pour ce qui est des corps intermédiaires, Me Lacoste est d'avis que, comme groupe de pression, ils peuvent avoir une influence favorable ou défavorable au respect des droits de l'enseignant.

Il faudrait donc, selon lui, "que les corps intermédiaires se montrent plus vigilants quant au respect des droits de l'éducateur et que ceux-ci fassent en sorte que ces corps soient mieux informés des problèmes que peut poser dans notre système scolaire le respect des droits des enseignants".

Ces corps intermédiaires "ont le droit incontestable de s'intéresser à l'enseignement et l'expérience a amplement démontré qu'il est très souhaitable qu'ils le fassent. Ici encore, les milieux professionnels de l'éducation doivent résister à une tendance naturelle à se replier sur eux-mêmes, à se considérer seuls compétents dans leur domaine".

L'Eglise, pour sa part, devrait collaborer "au redressement de certaines situations, qui, dans notre enseignement public, sont incompatibles avec la liberté de conscience et d'expression des parents et des éducateurs".

Le gouvernement, selon Me Lacoste, devrait mettre à la disposition de ceux qui le désirent des écoles non confessionnelles et l'Eglise, à mesure que l'établissement de ces institutions à tous les niveaux est complété, devrait se montrer plus exigeante quant au caractère confessionnel de ses institutions privées.

Enfin, selon le conférencier, il importe que le gouvernement "fasse disparaître de l'enseignement public ce qui est incompatible avec la liberté de conscience de l'éducateur et s'applique à redresser le plus rapidement possible dans la mesure où la chose relève de lui, les conditions inconvenables de travail".

Aussi, il devrait favoriser efficacement la reconnaissance progressive du droit des éducateurs de participer aux décisions qui les concernent et d'assumer toutes les responsabilités requises pour leurs fonctions... "Les éducateurs, de terminer Me Lacoste, doivent de leur côté comprendre que le corollaire de ces droits est un grand accroissement de responsabilités et qu'il leur appartiendra de démontrer que l'exercice peut en être réaliste et fécond".

☆ ☆ ☆

Les moyens de communications devraient donner la priorité à la formation

MONTREAL — "Il est temps que les moyens de communications accordent la priorité à la formation sur l'information, travaillent à l'éducation du grand public."

Prenant la parole devant la commission d'étude sur "l'éducateur et les moyens de communications" dans le cadre du 21e congrès général de l'Association canadienne d'éducation de langue française, qui se déroula à l'hôtel Reine Elisabeth, M. Jean Lagassé, directeur de la citoyenneté au secrétariat d'Etat du Canada, a déclaré que le public et plus particulièrement des éducateurs, devaient maintenant demander "à nos moyens de communication de compléter leur rôle d'information par une éducation profonde et ordonnée".

Ayant rappelé les troubles et les perturbations qui, chaque jour, viennent faire obstruction à une reconnaissance pratique et durable des droits de l'homme à travers le monde, M. Lagassé a déclaré que l'homme, "soumis sans cesse aux pressions des informations les plus diverses, sinon contradictoires, risque d'absorber le bon et le mauvais, quitte à s'emplir sans aucun résultat, sinon celui d'accumuler des faits disparates dont il ne tire aucun profit tangible".

Les moyens de communications ayant accepté leur rôle d'éducation, cependant, on aura "non plus un maximum de gens informés et un minimum de gens organisés, mais plutôt une opinion publique capable d'influencer les autorités et de les forcer à nous donner un monde correspondant à l'idéal proposé par la déclaration universelle des droits de l'homme".

Les jeunes, notamment, qui seront bientôt en majorité dans le monde, devraient pouvoir profiter de cette éducation, et les éducateurs devraient pour ce faire devancer les moyens de communication dans le rôle qui leur incombe.

"Les jeunes représentent un actif d'une extrême importance et vous en êtes grandement responsables, de dire M. Lagassé aux éducateurs. Il est évident qu'ils attendent de vous plus qu'un enseignement théorique, si parfaitement pédagogique soit-il, des matières scolaires, mais bel et bien une éducation influençant intégralement tout leur être.

"Ils attendent de vous une éducation tenant compte de ce qu'ils ont déjà sous les influences multiples des moyens de communication et qui les insère dans un monde que nous, adultes, avons façonné, puis souvent contrefait, sinon détruit.

"Dès lors, a déclaré le conférencier, si l'enseignement n'est plus qu'une partie de votre responsabilité professionnelle, l'éducation en réclame la meilleure part."

Notamment, M. Lagassé suggère-t-il que les éducateurs travaillent à éliminer la publicité de nature à nuire aux droits de l'homme, à combattre la propagande malsaine et l'information faussée, à diminuer les mauvais effets des programmes récréatifs qui peuvent encourager la discrimination.

La société et l'économie

Pour sa part, M. l'abbé Gérard Dion, directeur des revues "Perspectives sociales" et "Relations industrielles" et professeur à l'Université Laval, a sommé les éducateurs de se méfier de trois écueils qui les menacent en permanence, face aux conditions économiques et sociales: le premier, un aveuglement face aux réalités dans ce domaine, le second, une fausse neutralité, et le dernier, l'utilisation du prestige et de l'influence liés à ses fonctions et à son rôle dans la société pour des fins spécifiquement partisanes.

"Ces écueils peuvent être évités, d'opiner M. l'abbé Dion, à la condition que l'éducateur s'adonne, d'une part, à la critique permanente des idées acquises et des schémas traditionnels dont il a souvent lui-même hérité, adopte, d'autre part, une attitude ouverte et attentive vis-à-vis des réalités actuelles."

Dans un autre ordre d'idées, M. l'abbé Dion s'est dit d'avis qu'en augmentant les dépenses consacrées à l'éducation et le niveau de rémunération des enseignants, "la communauté est en droit d'attendre davantage de ces derniers et de compter qu'ils envisagent toutes les simplifications économiques et sociales de leur apport dans la société.

"L'humanisme moderne est un humanisme engagé, de terminer M. Dion. Des valeurs permanentes et aussi fondamentales que la liberté, la dignité et la responsabilité de l'homme ne se vivent, ne s'incarnent et ne deviennent effectives que dans des situations concrètes. C'est dans cette perspective que doivent être jugées et souvent transformées les structures économiques et sociales.

"Cette tâche est l'affaire de tous, y compris des éducateurs qui doivent l'aborder en utilisant leur compétence et leurs ressources particulières."

☆ ☆ ☆

Objectifs des droits de l'homme au programme des futurs éducateurs

MONTREAL — Selon M. Raymond Laliberté, président de la Corporation des enseignants du Québec, l'école de formation des maîtres devrait prévoir un horaire spécifique consacré à l'examen d'objectifs tels que ceux précisés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, de sorte que l'étude de ces droits, de la justice sociale, de leur acceptation et application par et dans la société, et enfin des préoccupations communautaires, fassent partie de la formation des nouveaux éducateurs.

Devant la commission d'étude sur "l'étudiant-maître face aux droits de l'homme", dans le cadre du 21e congrès de l'Association canadienne d'éducation de langue française, M. Laliberté en est venu à sa recommandation après avoir expliqué le contenu de la Déclaration des droits et sa faible reconnaissance en pratique, voire en principe, à travers le monde et le pays, surtout en matière de droits sociaux, culturels et économiques.

"Contentons-nous de rappeler, devait-il déclarer, qu'au Canada et au Québec, on se plaint et on pratique en particulier, semble-t-il, la discrimination ouverte, sournoise ou subtile" dans plusieurs domaines, tels que le bilinguisme, la couleur de la peau, l'emploi de personnes âgées entre 45 et 65 ans, la démocratisation financière de l'enseignement supérieur, l'accessibilité de l'enseignement secondaire et collégial, etc.

De plus, au niveau même de la législation et des conventions internationales, "le Canada n'est guère dans une position irréprochable".

Ainsi, a-t-il expliqué, des 24 conventions et pactes des Nations unies sur les droits de l'homme, le Canada n'en a jusqu'ici, signé et ratifié que dix.

"En outre, dit-il, même nos lois fédérales et provinciales, aussi intéressantes qu'elles en donnent l'impression lorsqu'elles parlent des droits de l'homme, comportent des failles évidentes, même à un rapide examen."

C'est ainsi que neuf des dix provinces ont adopté des lois tendant à protéger le citoyen contre la discrimination dans l'emploi ou dans le logement, ou encore ont adopté un code des droits de l'homme.

Mais cette législation n'est pas universelle, d'expliquer M. Laliberté, et plusieurs groupes de gens déterminés dans les textes des lois sont exclus de sa protection.

La première obligation des éducateurs face aux droits de l'homme est donc de se tenir "à la fine pointe de l'information, afin de détecter plus que d'autres les plus subtiles discriminations courantes".

Notamment, selon lui, les éducateurs devraient mettre en oeuvre toute l'influence qu'ils peuvent exercer non seulement pour dénoncer les faiblesses, mais aussi pour tenter d'obtenir des modifications positives.

M. Laliberté croit, en ajoutant une deuxième recommandation, que l'école de formation des futurs éducateurs devrait prévoir un programme-cadre strictement orienté vers le social et ses problèmes, dont le contenu serait libre, de sorte qu'il puisse donner lieu non plus au type traditionnel d'enseignement didactique, mais plus particulièrement à des colloques, à des échanges et à des recherches personnelles.

☆ ☆ ☆

Les minorités ne peuvent survivre sans la collaboration du Québec

MONTREAL — Les minorités françaises du Canada ont non seulement le droit de survivre et de s'épanouir, mais aussi le droit de s'attendre à toute la collaboration nécessaire de la province de Québec.

"Je ne partage pas l'avis de ceux qui croient que les groupes francophones, isolés, aussi pauvres ou médiocres soient-ils, doivent disparaître dans le groupe majoritaire dans lequel ils se trouvent", a déclaré le 23 août dernier M. Jean-Guy Cardinal, ministre québécois de l'Education.

Prenant la parole au banquet de clôture du 21e congrès annuel de l'Association canadienne d'éducation de langue française, M. Cardinal a déclaré que "ce n'est pas quand nous ne sommes que six millions de francophones parmi 220 millions d'anglophones que nous pouvons prétendre quelque chose de valable en nous repliant sur nous-mêmes".

Devant les quelque 600 congressistes et leurs invités, réunis sous le thème "l'éducateur et les droits de l'homme", à l'hôtel Reine Elisabeth, M. Cardinal a précisé que l'ouverture aux autres est une condition nécessaire à l'épanouissement de soi et le moyen d'assumer ses responsabilités envers tous et chacun.

"Par ailleurs, il est normal qu'elles soient plus grandes et plus intenses envers ceux avec qui nous avons davantage en commun, que ce soit sur l'un ou plusieurs des plans politique, économique ou culturel.

"C'est là, de dire le ministre, le fondement de l'attitude du Québec envers les groupes francophones du Canada et envers la francophonie mondiale.

Nécessité des échanges culturels

"Pour nous, ces échanges culturels sont une nécessité que je qualifierais de biologique, tellement je suis convaincu que nous ne pouvons rester ni redevenir constamment nous-mêmes sans respirer l'air de la francophonie que nous devons contribuer à purifier et à enrichir dans toute la mesure de nos moyens.

"Dans cette perspective, dit-il, tous les groupes francophones du Canada ont intérêt à multiplier et à intensifier leurs relations de toute nature, entre eux, mais aussi avec tous les groupes francophones du monde."

Par contre, après ce long isolement dont ressort le Canada français, il faut, selon le ministre, procéder par étapes et commencer par les groupes et les peuples qui ont le plus en commun avec nous, d'abord par l'éducation, dans lequel domaine le Québec jouit "de la plénitude de la compétence qu'il peut exercer dans toute la mesure exigée par le bien commun de ses ressortissants".

L'ouverture aux autres

"Ce n'est pas tant par ce que les éducateurs enseignent, de préciser le ministre, que par ce qu'ils sont eux-mêmes qu'ils contribuent à créer un climat favorable à la diffusion d'idées comme celles de l'ouverture aux autres ou du respect des droits de l'homme", de poursuivre M. Cardinal.

Aussi, "la fraternité entre les individus comme entre les groupes ou les peuples n'est pas exclusivement ni d'abord affaire de connaissances ou d'intelligence, mais de volonté et d'amour", a-t-il dit, parlant du besoin et de la nature de cette ouverture aux autres et de la communication entre individus et groupes.

"C'est dans cet esprit que le Québec a multiplié depuis quelques années de nombreuses initiatives propres à favoriser les échanges vraiment humains entre les peuples.

"Or, je me demande jusqu'à quel point la course à l'instruction, course effrénée et nécessaire dans laquelle nous sommes engagés, ne détourne pas notre esprit et nos efforts de ce que l'on a appelé "la fonction éducative de l'école?"

"L'ouverture aux autres, a dit M. Cardinal, est donc une nécessité, elle doit engager l'homme tout entier et elle repose sur une éducation de tout l'homme.

"L'histoire et l'observation de la vie quotidienne nous enseignent que des états d'esprit fort différents peuvent engendrer cette attitude.

"Combien en effet n'ont pensé et ne pensent aux autres que dans un esprit d'impérialisme qui vise l'exploitation de l'autre, qu'il s'agisse de relations entre des individus, des groupes et des peuples.

"Combien d'autres, a-t-il aussi demandé, sont mûs par un sentiment de paternalisme qui cherche à imposer à l'autre ce que l'on croit utile à son développement.

"Je crois que ni l'un ni l'autre de ces états d'esprit n'est conforme à l'esprit de la déclaration universelle des droits de l'homme.

"Seul un esprit de coopération, de dire en terminant M. Cardinal, de fraternité humaine et de charité chrétienne, qui amène l'homme à s'épanouir selon sa nature propre, répond à ces exigences."

Chronique de CBWFT

Jeudi 5 septembre

Commando du désert, à 8 h.: (C) "Le Sosie". Troy et ses hommes subtilisent le sergent Moffat à un pilote allemand dont le visage a été entièrement caché par des bandages à la suite de graves brûlures infligées au cours d'un raid.

Vendredi 6 septembre

Quand la liberté venait du ciel, à 8 h. 30: (C) Aventures. "Un bon Dieu pour les ivrognes". La sécurité du réseau d'évasion devient de plus en plus précaire: les Allemands perquisitionnent chez le chef du centre du réseau, mais ne trouvent aucun indice. Deux pilotes, un Américain et un Belge, attendent leurs convoyeurs. Pour noyer leur solitude, ils commencent à boire.

Samedi 7 septembre

Perdus dans l'espace, à 7 h.: (C) "Le phare mystérieux". Un garçon arrive. Il se nomme J.5. Il a laissé sa famille, mais il a avec lui son animal préféré, un lion, qui devient invisible à sa demande.

Valérie et l'aventure, à 10 h. 30: (C) "Halte à la douane". Que deviendront les petites villes frontières qui vivent de la clientèle forcée de la douane, quand l'application du libre échange sera effective? Telle est la question à laquelle doit répondre Valérie.

Dimanche 8 septembre

Michel Vaillant, à 4 h.: Aventures. "Nürburgring". Michel Vaillant, pour la première fois, pilote une voiture de l'usine de son père. La course a lieu. Michel est vainqueur. C'est la première grande victoire qui consacre définitivement le champion.

Les Acadiens de la dispersion, à 8 h.: Long métrage de Léonard Forest. Tourné au Canada (en particulier au Nouveau-Brunswick), en France et en Louisiane, ce film est un reportage sur la grande famille acadienne et en fait connaître les multiples réalités. Participation d'Edith Butler, folkloriste. Collaboration de Bona Arsenault. Production de l'Office national du film du Canada.

Lundi 9 septembre

Les belles histoires des pays d'en haut, à 7 h. 30: Téléroman de Claude-Henri Grignon. "Un cadeau de Séraphin". Le curé Raudin s'obstine toujours à ne pas avoir de ménagère. Le peuple ne pense pas comme lui. Finalement, Séraphin s'en mêle. Il est en faveur d'une ménagère. Réussira-t-il?

Le sel de la semaine, à 10 h.: Invité: Claude-Henri Grignon. Trente années de carrière à la radio et à la télévision. Réalisation: Pierre Castonguay.

Mardi 10 septembre

Ulysse et Oscar, à 4 h.: (C) Emission pour les enfants. Dessins animés. Dodo, l'enfant de l'espace: "Dodo et la maison hantée". Woody le Pic: "Sh-h-h-h". Tintin, le trésor de Rackham le Rouge: "Coup de feu".

Moi et l'autre, à 9 h. 30: "Le retour des vacances". Denise et Dominique racontent leur voyage en Italie à Gustave et à M. Lavigueur. Invités: Paul Berval et Yvan Canuel. Réalisation: Roger Fournier.

Mercredi 11 septembre

Commando du désert, à 7 h. 30: Aventures de guerre dont l'action se déroule en 1942, avant l'invasion de l'Afrique du Nord par les alliés. Avec Chris George, Justin Tarr, Larry Casey et Gary Raymond.

Jacques Brel présente, à 11 h.: Contes fantastiques de Jean Ray. "Noces de plume", de Patrick Ledoux, avec Laetitia Dufer, Edmond Bernhard Kupissonoff et Max Renard. M. Basu téléphone à son psychiatre pour lui raconter une singulière aventure.

Radio-Canada coûte $7.25 par année à chacun

OTTAWA — Un plus grand nombre d'émissions de radio et de télévision qu'au cours de ses 33 années d'existence; un auditoire record; l'avènement de la télévision en couleur et des frais d'exploitation sans précédent; voilà les points marquants du rapport annuel 67-68 publié par la Société Radio-Canada.

Au chapitre des frais, il en a coûté $185,885,439 pour assurer l'exploitation des réseaux anglais et français du 1er avril 1967 au 31 mars 1968, soit $7.25 par personne.

De cette somme, l'Etat a fourni en subventions $140,147,000 mais la Société a remboursé au receveur général $2,889,905 et versera, toujours à titre de remboursement des capitaux empruntés la somme additionnelle de $644,301.

C'est donc dire que la contribution des deniers publics à la bonne marche de Radio-Canada aura été, pour le dernier exercice financier, de l'ordre de $136,612,794.

1967 fut l'année du centenaire et de l'exposition universelle de Montréal. Voilà qui explique et justifie sans doute le nombre sans précédent des émissions de radio et de télévision et, parallèlement, l'auditoire record.

A souligner également qu'en 1968, grâce aux nouvelles installations techniques (47 nouveaux émetteurs dont 21 radio et 26 télévisions) la télévision de Radio-Canada atteint quelque 20,020,000 personnes soit 96.6 pour cent de la population et la radio, 20,460,000 soit 98.7 pour cent.

Pour la radio, les réseaux ont été prolongés de 1,401 milles et atteignent maintenant 23,522 milles. Pour la télévision, prolongation de 42 milles: ces réseaux atteignent 9,930 milles.

Pour ce qui est des recettes publicitaires, on constate que le réseau de télévision anglaise a profité d'une augmentation de plus de $6 millions par rapport à 1965-66, passant de $23,612,495 à $29,928,806.

Par ailleurs, la télévision française a subi une certaine défaveur auprès des annonceurs et a vu ses revenus publicitaires décroître pendant cette même période passant de $7,532,403 en 1965-66 à $6,677,289 pour l'exercice qui vient de prendre fin.

Au chapitre de la cote d'écoute du réseau de la télévision française de Radio-Canada, l'émission "Moi et l'autre" occupe le premier rang avec un "auditoire" de 1,900,000. "La Rue des pignons", "Les Belles Histoires" et la "Soirée du hockey", suivent dans l'ordre. Le programme "Tous pour un" arrive au 14e rang et le "Téléjournal" au 21e rang avec une faible cote de "vision-écoute" de 480,000.

La prestigieuse et coûteuse émission "Aujourd'hui" n'apparaît pas parmi les 28 plus populaires programmes.

Au poste CBWFT

JEUDI 5 SEPTEMBRE

3.30—Cinéma: "Domino". Comédie de Roger Richebé, avec Fernand Gravey et Simone Renant. Une femme a eu une liaison avant son mariage. Elle invente un personnage, Domino, afin d'égarer les soupçons de son mari. Domino sera pris au jeu et décidera la jeune femme à partir avec lui. (Français 1943)
5.00—La boîte à surprise (C)
5.30—Ni oui ni non
6.00—Le téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Cavaliers de la route (C)
8.00—Commando du désert (C)
8.30—A la seconde
9.00—Au coeur du temps (C)
10.00—Tirez au clair
11.00—Cinéma: "Quai de Grenelle". Mélodrame policier avec Henri Vidal et Maria Mauban. Un jeune homme chasse la vipère pour le compte d'un laboratoire. De retour de son expédition, il est arrêté par un agent. Pendant l'interrogatoire, les vipères s'échappent semant la panique. (Français 1950)

VENDREDI 6 SEPTEMBRE

3.30—Cinéma: (C) "Katia". Mélodrame avec Curd Jurgens et Françoise Brion. Alexandre II, tsar de toutes les Russies, rêve d'affranchir son peuple de l'esclavage. L'incompréhension de son entourage et la maladie de l'impératrice empoisonnent son existence et font qu'il s'abandonne à sa passion pour une jeune princesse pauvre, Katia. (Français 1959)
5.00—La boîte à surprise (C)
5.30—Oui ou non
6.00—Le téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige rencontre
7.20—Sept au trois
7.30—Quand la liberté venait du ciel (C)
8.00—Fleurs d'amour, fleurs d'amitié
8.30—Premier choix: (C) "Par un beau matin d'été". Film policier avec Jean-Paul Belmondo et Sophie Daumier. Quelque part sur la Côte d'Azur, un garçon et sa soeur vivent d'expédients douteux. Las de cette vie, ils acceptent de participer, ainsi qu'un truand voisin, à un audacieux kidnapping en Espagne, complicité qui leur procurera des millions. (Français 1964)
10.15—Prenez le volant
10.45—Présences
11.00—Cinéma: "Violettes impériales" (C). Opérette de Richard Pottier, avec Luis Mariano, Carmen Sevilla et Simone Valère. En Espagne, Violetta, marchande de violettes, prédit à Eugénie de Montijo qu'elle sera reine. Venue à Paris avec sa mère, Eugénie épouse Napoléon III. Elle fait venir auprès d'elle la gitane, à la grande joie de son cousin Juan de Ayala qui aime Violetta. Il veut en faire sa maîtresse, mais refuse de l'épouser. (Français 1952)

SAMEDI 7 SEPTEMBRE

3.00—L'univers des sports (C)
4.30—M. Surprise présente (C)
5.30—Jeunesse sans frontière
6.00—Le téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Perdus dans l'espace (C)
8.00—Billet de faveur: "Ecrit sur le vent" (C). Drame psychologique avec Rock Hudson, Robert Stark et Dorothy Malone. Un playboy s'éprend d'une employée de son père et essaie de la séduire en la submergeant de cadeaux. Elle comprend qu'il y a chez le jeune homme une blessure secrète qu'elle peut guérir et accepte de l'épouser. (Américain 1956)
9.30—Ballades et chansons (C)
10.00—Emission impossible
10.30—Valérie et l'aventure (C)
11.00—Cinéma: "Pièges". Comédie dramatique avec M. Chevalier, Marie Déa et Pierre Renoir. La police est alertée par la disparition de onze jeunes filles. Une amie d'une des disparues apporte quelques renseignements. Elle accepte d'entrer comme femme de chambre dans une maison où, croit-elle, elle trouvera l'énigme du drame. (Français 1940)

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE

3.00—La Petite Kermesse aux chansons
3.30—De la jungle à la piste
4.00—Michel Vaillant
4.30—Héritiers du christianisme
5.00—Les travaux et les jours
5.30—Les as des quilles
6.00—Revoir Terre des hommes (C)
6.30—Variations
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Les Acadiens de la dispersion
10.00—Festival estival
10.30—L'envers des hommes
11.00—D'hier à demain (C)

LUNDI 9 SEPTEMBRE

3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Ulysse et Oscar
4.30—La boîte à surprise (C)
5.00—M. Surprise présente (C)
5.30—Oui ou non
6.00—Le téléjournal
6.15—Tour à tour
6.30—Aujourd'hui
7.15—Sept au trois
7.30—Les belles histoires des pays d'en haut
8.30—Jinny
9.00—A la seconde
9.30—Le paradis terrestre
10.00—Le sel de la semaine
11.00—Cinéma: "Bonnes à tuer". Drame psychologique d'Henri Decoin, avec Michel Auclair, Danielle Darrieux et Corinne Calvet. Un homme a réuni les quatre femmes qui résument sa vie. La première lui a permis de monter quand il était petit journaliste; elle reste "sa conscience". Il a épousé la deuxième pour en faire une vedette de cinéma afin de se rendre lui-même célèbre par ses reportages. Puis, il a épousé la fille du directeur du journal et a rencontré la maîtresse influente qu'il tient à garder. Pourtant, on sait qu'il veut tuer une de ces quatre femmes. Laquelle? (Franco-Italien 1954)

MARDI 10 SEPTEMBRE

3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Ulysse et Oscar (C)
4.30—La boîte à surprise (C)
5.00—Linus (C)
5.30—Ni oui ni non (C)
6.00—Le téléjournal
6.15—Tour à tour
6.30—Aujourd'hui
7.15—Sept au trois
7.30—Cinéma: "L'homme de la plaine". Western avec James Stewart, Alex Nicol et Cathy O'Donnell. Un capitaine vient faire la lumière sur la mort de son jeune frère, tué en patrouille par les Apaches. En arrivant, il est accusé de meurtre, mais se disculpe. (Américain 1954)
9.00—Rue des pignons
9.30—Moi et l'autre
10.00—Tirez au clair
11.00—Ciné-club: "Changer de vie". Drame avec Gerardo Del Rey, Isabel Ruth, Maria Barroso et Nunes Vidal. Démobilisé et malade, un homme revient dans son village natal. Sa faible condition physique l'empêche de gagner sa vie sur les bateaux de pêche. Tout semble se dégragréger autour de lui, et pourtant il conserve l'espoir. (Portugais sous-titré)

MERCREDI 11 SEPTEMBRE

3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Ulysse et Oscar (C)
4.30—La boîte à surprise (C)
5.00—La fourmi atomique (C)
5.30—Oui ou non
6.00—Le téléjournal
6.15—Tour à tour
6.30—Aujourd'hui
7.15—Sept au trois
7.30—Commando du désert
8.00—Cinéma: "Lucky Jo". Comédie policière, avec E. Constantine, Pierre Brasseur et Christiane Minazzoli, d'après le roman "La main pleine" de Pierre Vial-Lesou. Lorsqu'il sort de prison, personne ne l'attend, sauf un ami qui lui prête une voiture pour aller voir son ancienne fiancée. Malheureusement, la voiture est empruntée par quatre gangsters pour un hold-up. (Français 1964)
10.00—Provinces
10.30—A communiquer
11.00—Jacques Brel présente
11.30—Enigmes

La télévision de Radio-Canada dans le Grand Nord canadien

La télévision de Radio-Canada prend la direction du Grand Nord canadien. En effet, dès l'automne prochain, les Territoires du Nord-Ouest, le Labrador et le Yukon seront desservis par Radio-Canada grâce à un réseau de relais et à la bande magnétoscopique.

Depuis dix ans, tout le Grand Nord canadien connaissait déjà la radio de Radio-Canada; mais depuis un an, des projets pilotes de télévision étaient en cours au Havre Saint-Pierre et à Lynn Lake (Manitoba). L'expérience a fait ses preuves puisque l'on rapporte que la population, en particulier les Indiens et les Esquimaux, a très bien réagi.

La société d'Etat avait déjà une station à Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest, mais là se terminait la diffusion. Un réseau privé dont les émissions étaient choisies parmi celles du réseau CTV et du réseau CBC, desservait la population au moyen d'un câble dans certaines villes du Yukon et du nord de la Colombie-Britannique.

A l'automne, cependant, tout un réseau de la télévision de Radio-Canada sera en place. La diffusion se fera à partir de deux grands centres nordiques, soit Yellowknife, pour les Territoires du Nord-Ouest, et Whitehorse, pour le Yukon.

Les téléspectateurs recevront les émissions du réseau de Radio-Canada en différé, avec une semaine de retard. En effet, la station de relai de Calgary préparera pour chaque jour une bobine pouvant diffuser par bande magnétoscopique durant quatre heures.

On rapporte que déjà 80 pour cent de la population du Grand Nord possède un appareil de télévision. Les émissions enregistrées passeront de 7 h. à 11 h. le soir. Aucune émission de télévision ne sera produite dans le Grand Nord.

D'autre part, la radio de Radio-Canada continue toujours de s'étendre dans le nord du Canada. La superficie du territoire à desservir est d'environ deux millions de milles carrés pour une population de 80,000 âmes. Les cinq stations de radio comptent 24 émetteurs relais de basse puissance et à mesure que les liaisons téléphoniques et les lignes hertziennes se développeront, la Société d'Etat installera des émetteurs automatiques.

Les émissions sont reçues dans le Grand Nord en même temps que dans le sud du Canada et souvent la radio est le seul moyen de connaître ce qui se passe ailleurs dans le monde.

Certaines émissions sont produites dans le Nord même dont un grand nombre en langue esquimaude ou indienne, en plus de l'anglais et du français.

Concours international d'oeuvres radiophoniques et musicales

MONTREAL — La tenue du deuxième concours international d'oeuvres radiophoniques se tiendra à Séville en Espagne les 8, 9 et 10 mai 1969.

Ce concours "Premio Unda Sevilla" est organisé par l'Association Catholique internationale pour la radiodiffusion et la télévision (Unda) et la Direction générale de la Radio et de la Télévision d'Espagne, à l'occasion de la 11e Rencontre internationale catholique Radio Sonore.

Une somme de $6,000 sera repartie en plusieurs prix qui récompenseront les documents primés selon trois catégories:

1. Catégorie A "Point de vue chrétien sur un sujet concernant des problèmes ou des événements d'intérêt mondial". Cette catégorie est réservée, par exemple, à des émissions sur le racisme, le désarroi des étudiants, etc.

2. Catégorie B "Emission de radio sur un thème chrétien qui, avec l'aide de la musique, entraîne l'auditeur à une attitude de réflexion et de prière".

3. Catégorie C "Chant qui exprime une pensée ou un sentiment religieux dans le style contemporain".

Le président de Premio-Unda-Sevilla a été choisi en la personne de M. Raymond David, directeur général adjoint des réseaux français de Radio-Canada. Mlle Jacqueline Vézina, directrice du Festival canadien du Disque, a été choisie comme membre du jury de la catégorie C.

Chaque oeuvre présentée devra remplir les conditions requises par la technique radiophonique, réunir des qualités exceptionnelles et offrir des éléments susceptibles d'améliorer et enrichir les recherches dans le domaine de la radio. Elles devront également, par leur inspiration et leur qualité, contribuer au développement des valeurs humaines et spirituelles.

Toutes les oeuvres devront être présentées par l'intermédiaire des centres nationaux de Unda chargés de faire la sélection dans chaque pays. Le centre canadien de Unda est l'Office des Communications Sociales. On peut obtenir copie des règlements complets du concours en s'adressant à Mélanie Tremblay, Office des Communications Sociales, 4635, rue de Lorimier, à Montréal.

Parlons correctement

Le langage parlementaire

Note: La plupart des Canadiens français ignorent les termes français du langage parlementaire. Et quand on dit la plupart, il faut inclure les professeurs, les enseignants, les commentateurs à la radio et les journalistes. Il faut donc faire un effort sérieux en ce domaine si l'on veut éviter les anglicismes et s'exprimer en un français correct.

A PROSCRIRE	CE QUIL FAUT DIRE
Adjoint exécutif	**Chef de cabinet**

Notre "sous-ministre" correspond au "directeur de cabinet" ou au "secrétaire général du ministère".

Assermentation — **Prestation de serment**

Inexistant dans la langue française. Il faut parler de la prestation du serment d'usage ou, plus simplement, de la prestation de serment.

Bill — **Projet de loi**

Bill, dans le sens de **projet de loi,** peut être toléré, mais il faut le proscrire dans le sens de **loi.**

Caucus — **Réunion secrète**

Il faut s'abstenir dans toute la mesure du possible d'employer ce mot qui n'existe pas en français et qui est un canadianisme fort discutable, emprunté d'ailleurs aux Etats-Unis. Mot d'origine algonquine, **caucus** signifie simplement: **parler,** et a été utilisé abusivement pour désigner les réunions tenues à huis clos par des parlementaires, des groupes d'hommes politiques ou par d'autres groupes. Il convient donc d'éliminer ce mot et de parler plutôt de **réunions secrètes, de réunions du groupe parlementaire,** etc.

Comité — **Commissions**

Lorsqu'il s'agit d'organismes permanents, il vaut mieux en français parler de **commissions.** Les comités sont soit des organismes temporaires par leur objet, soit des sections formées au sein d'une commission ou des groupes d'enquête constitués par la commission. Il vaut donc mieux parler de **commissions parlementaires,** dire que la Chambre se constitue en commission, parler de la commission des affaires étrangères, de la commission générale, etc., que d'employer le mot "comité".

Editeur — **Rédacteur**

Trop souvent, on se sert chez nous de ce mot dans le sens où l'anglais emploie "editor". Or, en français, c'est le plus souvent **rédacteur** qu'il faut dire. En français, l'éditeur désigne la personne qui assure la publication d'ouvrages divers. Les fonctionnaires qui, dans les ministères, sont chargés de la préparation de certains textes ou de la rédaction de circulaires et de bulletins, sont des **rédacteurs** et non des éditeurs.

Employés civils	**Fonctionnaires**
Hansard	**Journal des débats**
Lieutenant-gouverneur en conseil	**Conseil des ministres**
Officier (d'un ministère)	**Fonctionnaire** ou **Agent** de l'Etat
Officiers spéciaux	**Attachés, Chargés de mission, Conseillers techniques,** etc.

A proscrire rigoureusement.

Orateur — **Président** (de l'Assemblée)

Aujourd'hui, en effet, le président des assemblées parlementaires de tradition française et le "speaker" des parlements de style britannique remplissent pratiquement les mêmes fonctions. Il n'y a donc aucune raison de souligner notre indigénat en continuant à parler fautivement de "orateur".

Ordre-en-conseil	**Arrêté ministériel**
Parlement	**Législature**

Le parlement est une institution permanente. On ne peut donc pas parler du vingt-sixième parlement du Québec ou du vingt-quatrième parlement du Canada; il faut dire la **XXe législature.** Ainsi, on parlera correctement de la première ou de la deuxième session de la vingt-septième législature du Québec.

Plan conjoint — **Régime mixte**

Il faut bannir à tout prix cette expression qui n'a aucun sens en français. Il s'agit d'organismes communs, d'organismes mixtes, d'entreprises menées en commun, d'entreprises à participation ou, encore, de **régimes mixtes.**

Point d'ordre (soulever un...) — **Invoquer le règlement, en appeler au président,** etc.

Le député qui pose ce geste **invoque le règlement, en appelle au président,** etc., mais en français il ne soulève pas un "point d'ordre".

Politicien — **Homme politique**

Ce mot a une nuance péjorative en français; on ne peut l'employer que si l'on estime que l'homme dont on parle est un démagogue ou encore manifeste une honnêteté douteuse. Il faut dire: **Homme politique.**

Salaires — **Indemnités, traitements, honoraires**

Les députés et les parlementaires en général ne perçoivent pas un salaire mais une **indemnité.** Le français ne se sert du mot "salaire", en règle générale, que pour désigner le gain du travailleur moyen dans le secteur privé. Pour un professeur et un haut fonctionnaire, on parle de **traitement;** pour les membres d'une profession libérale, on parle d'**honoraires;** pour les parlementaires, il faut parler d'**indemnités.**

Secrétaire de presse — **Attaché de presse**

A déconseiller. Il faut dire en français: **attaché de presse,** ou encore: **directeur des services de presse.**

Session — **Séance**

Ne pas confondre ce terme avec celui de **séance** qui correspond à une réalité toute différente.

Whip — **Chef ou Secrétaire de groupe**

Il s'agit là d'une expression que nous avons héritée du système britannique. Il faut autant que possible s'abstenir d'y recourir et dire plutôt: **chef de groupe, secrétaire de groupe.** Ainsi, le **chef du groupe libéral** à l'Assemblée législative. Le "whip" est principalement chargé de maintenir la discipline au sein du groupe, d'assurer la préparation et la bonne marche des réunions du groupe, de veiller à ce que les députés de son groupe soient présents à la Chambre lors des scrutins importants, etc. Si l'on craint que l'expression "chef de groupe" prête à confusion avec le "chef du parti", qu'on emploie alors **secrétaire du groupe.**

Chronique sportive

Avant même que nous participions aux Jeux, les critiques sont très sévères!

par Jacques LEMOYNE

Les Jeux olympiques de Mexico ne sont pas encore commencés que déjà les critiques les plus sévères sont formulées contre l'équipe du Canada. Tous les experts de salon ont leur mot à dire et leurs prévisions ne nous peignent pas un tableau très brillant de ce que sera notre contribution à ces Jeux. En piste et pelouse on ne parle pas des chances que nous avons de gagner dans l'épreuve des deux milles ou dans le 100 mètres, mais bien de ce qui aurait dû être fait pour mieux préparer nos représentants. On leur a reproché un voyage en Europe, tandis que d'autres auraient préféré les voir entreprendre une tournée des Etats-Unis! Nos nageurs et nos nageuses, même si là encore nous allons gagner quelques médailles, se font reprocher des défaites que personne n'a encore subies! Dans d'autres sports on nous inscrit pour zéro.

Les critiques ont peut-être raison mais il me semble que s'il y a un problème au Canada, le problème n'est pas si sérieux que cela si on regarde la grandeur de notre pays et la contribution majeure que nous apportons aux Jeux. Le gouvernement du Canada pourrait peut-être reviser les cadres de son organisme d'aptitude physique et en faire un véritable ministère des Sports. Ce n'est pas une critique des gens qui travaillent présentement au sein du Comité, c'est uniquement une suggestion qui, à mon sens, améliorera la situation du sport amateur au pays. Pour ce qui est du sport professionnel, une Commission d'enquête ne serait certainement pas un luxe!

A Montréal

On m'excusera de revenir encore sur la situation du baseball à Montréal, mais soulignons que l'affaire est déjà bien amorcée. Les nouveaux dirigeants sont enthousiastes et le public semble bien décidé à emboîter le pas. Et cette réussite de Montréal a ouvert d'autres appétits. Voilà maintenant que les ligues de football des Etats-Unis jettent les yeux du côté de la métropole du Canada. Mais leurs chances de réussites sont minces, du moins dans l'immédiat, puisque les Alouettes semblent vouloir reprendre de la plume et donner aux amateurs de Montréal le genre de spectacle que ces derniers aiment. Peut-être que si les Bombers remportaient deux joutes consécutives que le même enthousiasme prévaudrait à Winnipeg. A Montréal, dans tous les cas, c'est la formule magique et les clients commencent à emplir les estrades.

En sera-t-il de même au baseball majeur? Montréal ne s'attend pas à avoir un club gagnant dès sa première saison, mais tout le monde pense qu'à cause des changements apportés aux règlements du repêchage, Montréal va pouvoir connaître un meilleur sort que les Mets. Remarquons que les Mets n'ont jamais eu à se plaindre du manque d'intérêt du public, mais ils ont mis du temps avant de former une équipe qui pouvait rivaliser avec les meilleurs clubs de la Ligue. A Montréal, on est confiant de faire accourir les foules avec du baseball de bon calibre et on se fie sur la tradition de baseball qui existe dans la vieille province et qui semble vouloir connaître un regain de vie. Mais si les Alouettes gagnent régulièrement, ce sera un obstacle sérieux à une bonne fin de saison de baseball à Montréal.

Carol Williams

En dehors de Montréal on fait grand état du fait que le quart-arrière des Alouettes soit un noir. A Montréal cela passe à peu près inaperçu. On est habitué à innover dans cette ville et comme Montréal a été la première grande ville à donner à un noir la chance de jouer au baseball professionnel, la présence de Williams au quart n'excite les amateurs de football qu'en autant que Carol joue bien sa position, et c'est ce qu'il fait avec brio. Du reste, Montréal a déjà connu Sandy Stephens, un joueur qui, utilisé avec sagesse, aurait pu devenir un des grands noms du football canadien. Williams n'a que 23 ans et s'il brille au football canadien, Montréal pourra inscrire une autre page dans ses annales sportives. Après le nom de Robinson, on ajoutera celui de Williams, mais il se trouvera toujours quelqu'un pour parler des préjugés des Montréalais!

Il se pourrait peut-être que Montréal soit la première ville du baseball majeur à avoir un instructeur de race noir. On commencera avec un blanc sans doute, car le club a besoin de quelqu'un qui a fait ses preuves, mais ne soyez pas surpris de voir Montréal embaucher un noir comme instructeur dès que le club aura pris forme. Il en avait déjà été question du reste quand les Royaux jouaient dans la Ligue Internationale. C'est donc dire qu'on n'a pas fini d'entendre parler de la métropole du Canada, non seulement dans le domaine du sport mais aussi partout où des gens viendront invoquer contre ses habitants la thèse du racisme.

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

Du lundi au vendredi
6.25—Ouverture
6.30—Radio journal
6.33—Réveille-matin
6.54—Nouvelles et sports
7.00—Radio journal
7.09—Chronique des sports
7.15—Petit train du bonheur
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.33—Réveille-matin
7.45—Nouvelles du sport
7.48—Réveille-matin
8.00—Nouvelles
8.05—Réveille-matin
8.30—Coquelicot
9.00—Nouvelles
9.10—De tout et de rien
10.00—Nouvelles
10.05—Le dire, c'est mieux
10.30—Les joyeux troubadours
11.00—Nouvelles
11.05—Présent
11.30—Divertissement
12.00—Radio journal
12.15—Rendez-vous
1.00—Nouvelles, prévisions du temps, condition des routes
1.15—Rendez-vous, marché aux bestiaux
1.25—Nouvelles agricoles, marché du grain
1.30—Variétés
2.00—Tendrement
2.30—Mélodies d'autrefois
3.00—Nouvelles
3.05—Un souhait, une chanson
4.00—Nouvelles
4.31—Présent
5.00—Radio journal
5.30—Chronique des sports
5.35—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.30—Chronique des sports
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain et avis de décès
7.15—Témoignage

LUNDI
7.30—Actualités Ouest
7.45—Concert populaire
9.00—Trente minutes d'information
9.30—En compagnie des cordes
10.00—Fernand Gignac
11.00—Au fil de la nuit
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée du soir, Fermeture

MARDI
7.30—Au temps du 78
8.00—Concert symphonique
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Politique
9.45—Musique sud-américaine
10.00—Fernand Gignac
11.00—Au fil de la nuit
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée du soir, Fermeture

MERCREDI
7.30—Dans l'coin de la boîte à bois
8.30—Variétés
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Amérique latine
10.00—Les mercredis de la musique
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée du soir, Fermeture

JEUDI
7.30—Au temps du 78
8.00—Le monde est mon pays
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Programme allemand
10.15—Variétés
11.00—Au fil de la nuit
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée du soir, Fermeture

VENDREDI
7.30—Chronique de France
7.35—Interviews et reportages
8.00—Comédies musicales
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Repos du guerrier
10.00—Jazz en liberté
11.00—Au fil de la nuit
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée du soir, Fermeture

SAMEDI
6.25—Ouverture
6.30—Radio journal
6.33—Radio-samedi
6.54—Nouvelles et sports
7.00—Radio journal et chronique des sports
7.15—Petit train du bonheur
7.30—Nouvelles
7.33—Radio-samedi
7.45—Nouvelles du sport
7.48—Radio-samedi
8.00—Radio journal
8.05—Radio-samedi (8 h. 05 à midi)
8.30—Nouvelles
9.00—Nouvelles et prévisions du temps
10.00—Nouvelles
11.00—Nouvelles
12.00—Radio journal
12.10—Chronique des sports
12.15—Radio-samedi
12.30—Causerie vers demain
12.45—Radio-samedi
1.00—Nouvelles, prévisions du temps, condition des routes
1.15—Radio-samedi
1.25—Nouvelles agricoles
1.30 à 5.00—Radio-samedi
2.00—Nouvelles
3.00—Nouvelles
4.00—Nouvelles
5.00—Radio journal
5.05—Les coulisses de l'actualité
5.30—Radio-samedi
6.00—Nouvelles
6.05—Radio-samedi
6.30—Nouvelles du sport
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain et avis de décès
7.15—Témoignage
7.30—D'un chansonnier à l'autre
8.00—Samedi jeunesse
8.30—Musique de danse
9.00—Radio journal
9.10—Revue de la semaine
9.30—Visite aux chansonniers
10.00—Salut les copains
11.00—Au fil de la nuit
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée du soir, Fermeture

DIMANCHE
7.50—Ouverture
7.55—Méditation
8.00—Radio journal
8.05—Bonjour dimanche
8.45—Vie croissante
9.00—Nouvelles
9.05—Bonjour dimanche
10.00—Nouvelles
10.05—Pour nos malades
11.00—Pères Blancs
11.05—Concert du dimanche
12.00—Radio journal
12.10—Chronique des sports
12.25—Nouvelles
12.30—Nos nations au micro
6.00—Sérénade
6.20—Carnet mondain et avis de décès
6.25—Nouvelles
6.30—Mosaïque
7.00—Cabaret du soir qui penche
9.00—Nouvelles et sports
9.15—Cabaret du soir qui penche
11.00—Une fleur à mon balcon
11.30—Classiques pour tous
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée du soir, Fermeture

La Société GM présente ses nouveaux modèles

La forte demande actuelle pour les voitures et camions se poursuivra, selon le président de la société General Motors du Canada, qui s'adressait à un groupe de concessionnaires de l'Ontario lors de la présentation des nouveaux modèles 1969.

Les ventes de 1968, qui se sont élevées à quelque 335,000 voitures et camions, représentent un gain de 4.8 pour cent par rapport à 1967, a déclaré M. Walker.

Au cours de son allocution, le président a mis les concessionnaires en garde contre un excès de confiance. "Les consommateurs ne nous doivent rien, a-t-il dit, c'est nous qui leur devons un bon produit, bien présenté avec un bon service".

Il a de même déclaré que l'économie du Canada avait repris sa montée à un rythme accéléré après une période d'ajustement, ajoutant que l'inflation y sera moins sensible.

"On note une demande accrue pour les nouvelles voitures et les camions et nous croyons que cette poussée continuera", a dit M. Walker. "Il y a plus de gens que jamais au travail au Canada et qui gagnent des salaires et des traitements accrus. Chez les salariés on note une augmentation de 7 pour cent, tandis que les comptes d'épargne ont touché un niveau record de $12.8 milliards. C'est un gain pour l'année de $1.8 milliard, soit plus de 16 pour cent.

"On doit de même s'attendre que ceux qui en 1968 ont reporté l'achat d'une voiture, par suite de grèves ou de difficultés de production, devraient le faire en 1969. C'est un facteur d'amélioration qui s'ajoute à l'augmentation normale annuelle. Tout cela constitue pour l'année qui vient des raisons d'être optimiste", a-t-il affirmé aux concessionnaires.

La société GM présentera ses modèles 1969 aux concessionnaires de Winnipeg dans un avenir très prochain.

Les nageurs canadiens aux Jeux de Mexico

Peut-on devenir un "croûlant" avant d'avoir atteint sa majorité? Il semble bien que ce soit le cas, dans un domaine du moins, celui de la natation... Place aux jeunes, semble-t-on dire, tant sur la scène nationale qu'internationale... Il semble qu'il ne faille pas avoir dépassé 17 ans pour être en mesure d'établir une marque quelconque dans l'une des nombreuses disciplines de la natation.

Il n'est cependant rien de surprenant à tout ceci lorsque l'on considère que les clubs aquatiques du Canada, de plus en plus nombreux et de mieux en mieux organisés, recrutent leurs compétiteurs dès l'âge tendre de sept ou huit ans... Et ces jeunes sont déjà des vétérans de la compétition à l'âge de 12-13 ans.

Notre pays, où l'eau ne manque pas, semble enfin prendre sa vocation aquatique à coeur, et c'est une équipe du tonnerre qui nous représentera aux Jeux olympiques de Mexico en octobre prochain... Avec des jeunes aussi talentueux qu'Elaine Tanner, Angela Coughlan, Marion Lay, Ralph Hutton (le vétéran de l'équipe à 20 ans) et plusieurs autres, le Canada pourrait bien décrocher une bonne poignée de médailles aux Jeux.

TRIBUNE LIBRE

La pilule (2)

Les médecins

Le réseau d'information de Radio-Canada s'est particulièrement plu à opposer la voix de plusieurs médecins à celle de Paul VI dans son encyclique **Humanae Vitae.**

Les succès très réels remportés par les sciences médicales nous font vénérer le médecin comme un homme de grande habileté. Et cela est juste. Il faut cependant situer correctement le médecin dans sa spécialité, et voir ce qu'il peut alors dire des moyens anticonceptionnels et surtout de la "pilule".

La plupart des médecins qui ont été interviewés par Radio-Canada soutenait que la médecine n'avait aucun reproche à faire à la pilule anticonceptionnelle. En d'autres mots, la "pilule" ne causait aucun tort physique à la personne. C'est le rôle propre du médecin de s'occuper de la bonne santé du corps: si la pilule ne nuit pas au corps, il doit l'affirmer.

Cela étant connu, savons-nous tout ce qu'il faut sur la "pilule"? En effet, le médecin peut affirmer que la vie en concubinage n'affecte pas la santé physique. Peut-on pour autant vivre en concubinage? Le médecin peut s'assurer que la vie dans telle prison est très hygiénique. Cela rend-il la vie de prison obligatoire? Par ailleurs, un martyr en consultation se verrait certainement assuré par son docteur qu'être mangé par les lions est très mauvais pour la santé: doit-il en conséquence abandonner ses convictions "sur recommandation du médecin"?

L'oeuvre du médecin est merveilleuse: conserver ou redonner la santé du corps aux hommes. Le médecin s'acharne à préserver la vie contre les maladies. Mais ce n'est pas au médecin en tant que spécialiste des maladies du corps de juger de la valeur ou non-valeur des actions humaines. Il n'a pas à légiférer dans la moralité des actes, parce que cette question ne relève pas de sa spécialité. Evidemment, la personne qui exerce cette spécialité doit elle-même tenir compte des valeurs morales dans l'exercice de son art médical: par exemple, un médecin ne doit pas se servir de ses connaissances pour tuer quelqu'un. Mais il n'est pas lui-même le spécialiste du bon jugement de la valeur des actes humains.

Le médecin nous apprend que la pilule anticonceptionnelle ne nuit pas à la santé du corps. Est-elle pour autant un médicament? Elle l'est lorsqu'elle a pour but de régulariser le cycle menstruel, donc de ramener la santé au corps. Mais la fécondité elle-même n'est pas une maladie; sinon presque toutes les femmes seraient malades. L'emploi de la "pilule" dans le but d'enlever la fécondité à une femme n'a donc pas comme tâche de redonner la santé au corps. La "pilule" n'est pas alors un médicament, et la valeur de son emploi ne relève donc pas du médecin. Il n'est pas l'homme compétent dans cette question. Qui donc l'est? La semaine prochaine nous verrons si c'est le psychologue.

Georges Allaire

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Septembre et l'automne! Pour égayer cette saison, Dieu nous donne de magnifiques couleurs.

Donnons, nous aussi, de la couleur à notre conseil en y participant durant cette nouvelle année colombienne. Soyons assidus aux réunions. Une petite suggestion: disons que l'un d'entre nous, pour une raison valable, ne peut assister à une réunion, dans ce cas, trouvons un "représentant", téléphonons à d'autres pour leur faire penser à y aller. Ainsi, nous remplirons notre local.

Les comités sont lancés en vue de rendre nos rencontres de plus en plus intéressantes. On vous prépare d'agréables surprises! C'est un bon commencement... continuez!

Le 20 septembre, il y aura soirée au Windsorian, et le 21, assemblée d'état. Il y aura aussi une soirée mixte à l'occasion de l'installation du nouvel exécutif. La date sera annoncée dès qu'elle sera fixée. Plus de détails seront donnés dans une prochaine lettre.

Donnez un coup d'épaule en attendant,

car **Après-Tout.**

REMERCIEMENTS

Les enfants de la famille Roy remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par leurs visites au salon mortuaire, offrandes de messes, condoléances, assistance aux funérailles ou de quelque manière que ce soit, à l'occasion du décès de leur bien-aimée maman, Mme Armand Roy.

* * *

La famille Girard désire exprimer des remerciements à tous les parents et amis pour leurs expressions de sympathie, soit par leurs offrandes de messes, envois de cartes, ou par leur assistance aux prières et aux funérailles.

Durant la révolte des étudiants à Paris

Une religieuse franco-manitobaine soutient avec succès sa thèse de doctorat

La détermination des étudiants de la Sorbonne à boycotter en juin dernier tout examen universitaire dans les facultés de Paris n'a pas empêché une religieuse franco-manitobaine de soutenir avec très grand succès sa thèse de doctorat en littérature française.

C'est presque un roman d'aventure que Soeur Hélène Chaput, S.N.J.M., de l'Académie St-Joseph, a raconté au cours d'une interview qu'elle accordait à ce journal samedi dernier. Ses cours étaient terminés et il ne lui restait que quelques semaines de préparation à sa soutenance de thèse quand la révolte des étudiants éclata suivie de l'occupation des édifices de la Sorbonne.

Les étudiants étaient bien décidés à empêcher toute activité universitaire d'avoir lieu, mais grâce à l'ingéniosité du professeur Jacques Robichez, directeur de thèse de Soeur Chaput, une équipe d'examinateurs put être formée pour entendre dans la clandestinité quelques candidats au doctorat. Revêtue de l'habit séculier, Soeur Chaput fut la première à se présenter devant le jury qui ne la retint que la moitié des trois heures réglementaires, lui accordant en outre une très haute mention pour sa thèse sur "Le thème de la Vierge dans l'oeuvre de Péguy", travail très fouillé comportant un volume de 485 pages dactylographiées.

Soeur Hélène Chaput est originaire de Saint-Adolphe. Elle vient de passer trois ans en France dont deux à titre de boursière du gouvernement français. A son retour au Manitoba elle a été nommée à la section française de la faculté d'Education de l'Université du Manitoba où elle sera responsable de la formation des enseignants à l'enseignement du français. Soeur Chaput a enseigné pendant plus de 25 ans dans les écoles du Manitoba français, et plus particulièrement à l'Académie St-Joseph, à Saint-Pierre et à Saint-Jean-Baptiste.

Interrogée sur ses impressions de voyage, Soeur Chaput s'est plu à souligner l'accueil chaleureux et courtois qu'elle reçut plus particulièrement des gens de province. En outre, son travail de recherches sur Péguy lui a donné l'occasion d'entrer en contact avec de nombreuses personnalités littéraires et religieuses, dont certains amis du célèbre écrivain. Quant aux différents événements politiques qui marquèrent le début de l'été en France, Soeur Chaput préféra s'abstenir de les commenter. Elle s'est contentée de dire que ce fut une "expérience des plus intéressantes".

Vers l'Afrique

De nouveau un jeune St-Bonifacien a entendu l'appel du Seigneur. Michel-Claude Lavoie, étudiant Jésuite, n'a pas attendu la fin de ses études parce qu'il sait que le besoin est pressant là-bas en Afrique, dans les pays sous-développés. Il sait qu'il faut à ces gens une connaissance élémentaire pour pourvoir à leur survie avant de leur transmettre le message du Christ. Ce don merveilleux de la foi qu'il a reçu lui-même, il ne veut pas l'enfouir, mais le faire fructifier au centuple. En plus il a reçu santé, intelligence et de l'enthousiasme en abondance, c'est pourquoi il part si loin. Partir c'est mourir un peu; dans un pays si éloigné c'est mourir beaucoup plus, mais partir pour le Christ on s'en va joyeusement. Sa mère le sait, elle le lui a enseigné. Le coeur bien gros mais debout elle regarde s'éloigner ce grand benjamin qui ne lui était que prêté.

Michel-Claude, étant donné que tu es l'ami intime de la famille, nous parlerons bien souvent de toi; avoir de tes nouvelles sera une grande joie.

De mes humbles prières tu auras ta large part afin que Dieu te bénisse et te garde sous son aile. Bonne chance.

Bien sincèrement,

Emma Ayotte.

Précieux-Sang

Retour en mission

Le R. P. Louis Plamondon, S.J., après un séjour d'un mois dans sa famille, retourne à Addis Ababas où il enseigne à l'Université Tafari Makonen. Le Père Plamondon a beaucoup joui de son passage au Manitoba, car il a rencontré sa soeur, de Vancouver, qui, accompagnée de son mari et de leurs enfants, était en visite chez ses parents, M. et Mme A. Plamondon, de la rue Horace.

Les Orchestres scolaires du Winnipeg métropolitain recherchent des recrues

Les quatre orchestres scolaires du Grand-Winnipeg sont à la recherche de recrues. Il leur faut surtout des jeunes musiciens qui jouent des instruments à cordes.

On en a surtout besoin pour la division de la symphonie composée de jeunes du niveau secondaire et collégial. La Symphonie scolaire de Winnipeg s'est vue décerner le trophée Errick F. Willis, ces deux dernières années, lors du Festival de musique du Manitoba et elle espère maintenir son excellente réputation, mais il lui faut des renforts.

Selon M. Arthur Polson, premier violon de l'Orchestre symphonique de Winnipeg et directeur de la Symphonie scolaire, "les sections de violons ont besoin d'être raffermies. Les basses surtout sont faibles et, l'année dernière, ne comptaient que deux instruments, alors qu'il nous en faudrait quatre ou cinq. Il nous faut de bons violoncellistes et altistes".

Le même besoin se fait sentir dans les divisions seniors et juniors des orchestres. Il y a aussi des places libres dans d'autres sections.

Afin de bien reconstituer leurs groupes, toutes les divisions tiendront des auditions de 9 h. à 11 h. du matin, le samedi 7 septembre. Elles auront lieu dans quatre écoles de Winnipeg — pour la Symphonie, Grant Park High School; pour l'Orchestre senior, St. John's High School; pour les Orchestres juniors, St. John's High School et l'école River Heights. En même temps, des auditions auront lieu pour les Fanfares de concert des écoles du Grand-Winnipeg à l'école David Thompson, à Elmwood.

Les quatre divisions des Orchestres scolaires du Grand-Winnipeg comptent des musiciens de tous les âges et de tous les degrés d'expérience musicale et comptent des bois, des cuivres, les instruments à percussion, aussi bien que les instruments à cordes. Les juniors commencent à un âge aussi tendre que neuf ou dix ans; les orchestres seniors possèdent de fort habiles musiciens, la plupart au début de leur adolescence. La participation à l'Orchestre symphonique est réservée aux meilleurs musiciens des Orchestres scolaires du Grand-Winnipeg, âgés de 15 ans jusqu'au début de la vingtaine.

Pour plus de renseignements au sujet de ces orchestres scolaires et de la fanfare de concert, on est prié de s'adresser au gérant d'affaires, M. O. E. Sprunt, 451, rue Beaverbrook, Winnipeg 9.

M. et Mme Edmond Laramée fêtent leurs noces d'or

Le samedi 3 août, M. et Mme Edmond Laramée, de St-Boniface, célébraient leur 50e anniversaire de mariage. La journée débuta par une messe d'action de grâces célébrée par le R. P. A. Lemoine, O.M.I., et au cours de laquelle les jubilaires renouvelèrent leur promesse conjugale. Deux petits-fils servaient la messe.

A l'issue de la cérémonie religieuse, quelque 150 invités se réunirent à l'hôtel Windsorian où un banquet fut servi. Deux gendres des jubilaires, MM. Paul Cancade, maître de cérémonies, et Alex Novak, adressèrent des paroles appropriées à l'occasion, en français et en anglais respectivement, puis la charmante Suzanne Cancade, petite-fille des jubilaires, lut une touchante adresse à ses grands-parents et fit la présentation d'un mobilier de salle à manger.

M. et Mme E. Laramée avaient le bonheur d'avoir parmi eux en ce beau jour leurs 13 enfants, accompagnés de leur époux ou épouse et de leurs enfants: Maurice, de Montréal, Paul, de Québec, Irène (Mme E. Bousquet), de Richmond, C.-B., Jeanne (Mme Jack Taylor et Aurore (Mme Harold Collins), de Calgary, Agnès (Mme Jack Backman), Simone (Mme Jack Taylor), Thérèse (Mme Alex Novak), Noëlla (Mme Paul Cancade), Joseph, Léo et André, de Winnipeg et St-Boniface.

Au cours de la réception, M. Joseph Laramée, fils des héros du jour, lut les messages de félicitations reçus de M. et Mme Bill Butterfield, de Kitimat, C.-B., du premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, du gouverneur du Canada, M. R. Michener, du chef du parti libéral du Manitoba, M. G. Molgat, du premier ministre de la province, M. W. Weir, et du maire de St-Boniface, M. Joseph Guay.

Remerciements

Par la voix du journal, M. et Mme Edmond Laramée désirent exprimer leurs plus sincères remerciements à ceux qui leur ont envoyé des messages de félicitations, au Père Lemoine pour avoir accepté de rehausser le banquet par sa présence et pour ses bonnes paroles remplies d'humour et de délicatesse, ainsi qu'à tous ceux qui, par leur présence ou de toute autre façon, ont contribué à faire de cette fête une des plus agréables.

Plan de Sécurité familiale

L'A.E.C.F.M. se joint à M. Louis Lemoing, propagandiste, pour souhaiter un joyeux anniversaire à:

M. Michel Monnin, rue Aulneau, St-Boniface, du 26 août.

M. Alain Durand, Notre-Dame-de-Lourdes, du 30 août.

M. Adrien Gagnon, St-Pierre, du 30 août.

M. Roger Sabourin, avenue Esseux, St-Vital, du 31 août.

M. Victor Préfontaine, St-Pierre, du 1er septembre.

Me Rhéal Teffaine, Duluth Bay, St-Boniface, du 1er septembre.

M. Armand Larivière, St-Malo, du 3 septembre.

M. Pierre Huberdeau, St-Lazare, du 6 septembre.

M. Paul Sala, Birtle, du 9 septembre.

M. Fernand Lemoine, Ste-Anne, du 11 septembre.

M. Georges Boisjoli, avenue Ducharme, St-Norbert, du 13 septembre.

Prière à Marie, Reine des Coeurs



La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "Marie Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

19-424-20P.

Ottawa abandonne...

(Suite de la deuxième page)

gramme ... n'est pas nécessaire, alors que 440,000 Canadiens, soit 5.5 pour cent de la main-d'oeuvre, sont sans emploi et voient venir un hiver difficile, avec des perspectives de chômage accrues", a déclaré le leader conservateur.

Après avoir qualifié les raisons invoquées par le premier ministre, en annonçant la cessation du programme des travaux d'hiver, de "fantaisistes et non-pertinentes", M. Stanfield déclare que les espoirs de M. Trudeau pour des améliorations plus fondamentales et à long terme, "apporteront peu de réconfort aux 440,000 chômeurs et à ceux qui s'ajouteront à leurs rangs cet hiver, à cause de la décision du gouvernement".

Le leader de l'opposition parle "du sérieux coup" que cette décision fédérale portera aux municipalités qui, dit-il, depuis dix ans avaient fait des travaux d'hiver municipaux essentiels, et conclut: "En somme, la décision du gouvernement est une erreur grave et une indication inquiétante de la rapidité avec laquelle ce gouvernement a perdu contact avec la réalité des difficultés économiques qui affectent encore des milliers de Canadiens."

Au Biafra...

(Suite de la première page)

moignages sérieux, rivalise dans l'horreur avec ce qui s'est passé dans les camps de concentration nazis.

"Prise en juin par les fédéraux, Ikot Ekpene, petite ville sur le front est, a été reprise récemment par les Biafrais.

"Pendant qu'elle était aux mains des fédéraux, la prison de la ville servait de centre pour les réfugiés. Les enfants dans les cellules y étaient, il faut le dire, nourris d'un bol de riz quotidien par la Croix-Rouge. Il en mourait déjà un nombre considérable.

"Quand la pression des Biafrais s'est faite trop forte, au début du mois d'août, les fédéraux ont enfermé toute la population dans la prison et ses bâtiments annexes, et l'ont laissée mourir de faim. Tous les correspondants étrangers qui se trouvaient sur le front du côté fédéral ont été renvoyés à Lagos. Selon les Biafrais, qui ont repris la ville, la moitié des 10,000 malheureux entassés dans l'enclos pénitentiaire entouré d'un haut mur d'enceinte, étaient morts quand ils sont arrivés.

" 'Les morts gisaient à terre par centaines. Ils débordaient des fosses communes. L'odeur était horrible, je ne pouvais pas y résister,' m'a raconté un confrère étranger qui rentrait d'Ikot Ekpene.

"En sens inverse des réfugiés, sur l'autre côté de la route, une colonne de soldats biafrais avance en bon ordre en direction du front. Ils n'ont pas d'armes. Ils prendront celles de leurs camarades qui descendent récupérer à l'arrière."

"C'est un génocide"

Christian Brincourt rapporte pour sa part les paroles d'un Père mariste écossais qui vit au Biafra depuis dix-huit ans, le Père Louis. "Les pères de ces enfants ont été mes élèves, dit-il. Certains sont devenus avocats ou ingénieurs. Aujourd'hui, ils sont au front, et les enfants que vous voyez dans ce camp, il en meurt environ cinquante par jour. Pour survivre, ils n'ont qu'une tasse de lait en poudre tous les quinze jours. C'est un crime qui se perpètre ici, un crime gigantesque, un génocide. Près d'Enugu, j'ai vu des soldats nigériens tuer des enfants dans les hôpitaux; j'ai vu des bombes à billes éclater au milieu de la foule et décapiter les gens. Aujourd'hui, il meurt 6,000 personnes par jour au Biafra . . . Oui, monsieur: 6,000 morts par jour! Pour sauver ces huit millions d'Ibos, il faudrait 300 tonnes de vivres chaque jour, pendant des mois, et nous n'en recevons que 10 par semaine. Cette guerre a déjà fait plus d'un million de morts, et si le monde ne fait pas tout de suite quelque chose, il y en aura un million de plus dans un mois."

Envoi continuel d'armes par l'Angleterre

Les difficultés dans l'acheminement des secours et l'envoi continuel d'armes au Nigéria par l'Angleterre sont en effet les deux raisons qui rejettent tout espoir d'en arriver à une solution politique et humaine.

D'une part, il est impossible de se rendre au Biafra puisque les soldats nigériens en interdisent l'entrée, et que s'y rendre par air comporte de sérieux risques. La seule aérogare où il est encore possible d'atterrir se trouve placée sous le feu ennemi. De ce fait, les centaines de tonnes de vivres et de médicamments demeurent entreposés à Lagos attendant le jour lointain où il sera matériellement possible de les porter vers ceux qui en ont besoin. D'autre part, l'Angleterre appuie militairement le Nigéria et perpétue ainsi une guerre qui, selon les observateurs, se serait terminée depuis longtemps à l'avantage des Biafrais.

Lors du débat d'urgence qui fut convoqué à Londres au lendemain de l'affaire de Tchécoslovaquie, la Grande-Bretagne a refusé une motion de 50 travaillistes demandant au gouvernement d'arrêter la fourniture d'armes au Nigéria pour sa répression de la sécession biafraise.

Le Secrétaire au Commonwealth, M. George Thompson, a déclaré à cette occasion que la guerre civile est "trop complexe pour trouver sa solution dans le seul abandon du Nigéria par la Grande-Bretagne, son fournisseur habituel pour les besoins de la défense".

"La question principale, celle qui devient de jour en jour plus difficile à résoudre, est celle de savoir quelles politiques adopter pour minimiser et raccourcir la souffrance de tous les Nigériens, Ibos et non Ibos", a déclaré le ministre.

M. Thompson a souligné que la Grande-Bretagne ne pouvait rester neutre quand la guerre civile a éclaté l'an dernier. A présent, le gouvernement n'est pas prêt à céder aux appels pour l'abandon de ce pour quoi il se bat.

La Grande-Bretagne, a-t-il avoué, approvisionne le Nigéria en petites quantités d'armes soigneusement contrôlées. "Nous n'avons pas fourni d'avions ni de bombes", a déclaré M. Thompson: "le Nigéria a obtenu ailleurs la majeure partie de ses approvisionnements".

Il est d'avis que l'arrêt des fournitures mettrait les Ibos dans une position où ils seraient moins désireux de négocier, et l'Union Soviétique "ne voudrait pas moins que de combler nos défaillances et gagner ainsi l'influence que nous perdrions".

Combien de temps tiendront-ils?

Vaincu militairement, le Biafra n'a pas renoncé à son indépendance, et c'est sur ce point que les pourparlers de paix qui se tiennent depuis déjà quelque temps à Addis-Abéba, capitale de l'Ethiopie, entre dirigeants du Nigéria et du Biafra, ne parviennent pas à aboutir.

Pendant ce temps, sans rien d'autres que quelques fusils et cinq cartouches par homme pour monter au combat, les Biafrais poursuivent la lutte contre les unités blindées et l'artillerie fédérale. Ils savent qu'ils doivent tenir ou mourir. Abandonnés de tous, alors que les fédéraux disposent de l'appui de Londres et de Moscou, combien de temps tiendront-ils?

Lorette

Soirée en l'honneur de nos religieuses

Le jeudi 22 août, bon nombre de parents et d'élèves se réunissaient à la salle de réception du couvent des Soeurs de St-Joseph de St-Hyacinthe pour manifester leur reconnaissance envers neuf religieuses enseignantes qui quittaient la paroisse pour faire bénéficier de leur dévouement d'autres paroisses. Ce sont: Sr Elizabeth Bergeron, supérieure et institutrice diplômée de l'Ecole Secondaire qui s'est dépensée pendant 21 ans à notre Institut, Sr Marie-Rose Lord (15 ans), Sr Simone Trudeau (11 ans), Sr Madeleine Bourdon, Sr Desnoyers, Sr Thérèse Benoit, Sr Alice Chevrefils, Sr Claire Tétreault et Sr Thérèse Dion.

Un programme varié fut donné. M. Raymond Hamel, instituteur et ancien élève, agissait comme maître de cérémonies. Avant l'ouverture du programme, M. Hamel souhaita la bienvenue aux personnes présentes. On remarquait M. le Curé H. Perron, M. le Maire Louis Marcoux et son épouse, M. Aurèle Ross, conseiller, et son épouse, Mme R. Blom, commissaire, M. Denis Bohémier, chef scout, et son épouse — et une équipe de Scouts. Mme Léo Sarrasin, cheftaine des Guides, et Mlle Claudette Gauthier, assistante cheftaine, accompagnée des Guides de la Compagnie "Elizabeth Bergeron" — ce nom fut donné en l'honneur de Sr Supérieure, qui s'est beaucoup dévouée pour ce mouvement.

Le programme débuta par un morceau de piano joué par Mlle Rita Blom; ensuite les Guides firent entendre leur chant et leur "Ban". Et le programme continue comme suit: chant gai intitulé "Identité" par Colette Dubois; morceaux de piano par Mme Jeannine Potecis et Rita Blom — "Little Spanish Town" et "Somewhere My Love", de "Dr Zhivago".

Mlle Michèle Lagimodière lut une adresse exprimant la reconnaissance de tous les élèves et des parents de la paroisse envers ces dévouées institutrices, énumérant les nombreux services qu'elles avaient rendus en plus de leur enseignement.

Sr Elisabeth Bergeron, en son nom et en celui des autres religieuses, fit des remerciements pour les voeux exprimés et le cadeau reçu en reconnaissance des parents et des élèves présents. Elle ne dit pas "adieu" mais plutôt au revoir et ajouta qu'elle s'était bien plu avec tous les gens de Lorette et qu'elle pourrait revenir assez souvent, puisqu'elle résidera à Powerview.

M. le Curé adressa quelques mots de remerciements pour leur appui toujours apprécié et finalement la chorale chanta le chant d'Aurevoir avec Mlles Colette Dubois et Mona Gauthier comme solistes.

Un succulent goûter termina cette inoubliable soirée et tous en profitèrent pour exprimer leurs voeux à chacune avant de quitter la paroisse: leur visite sera toujours grandement appréciée par tous et chacun.

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à Sr Hélène Dion, qui nous revient après 8 ans d'absence, comme supérieure des Religieuses de Lorette, succédant à Sr Elizabeth Bergeron.

Va-et-vient

M. et Mme Philibert Hamel ont eu la visite de leurs 10 enfants qui sont dispersés à différents endroits. Ils en ont profité pour organiser une fête de famille chez leur fils, Guy, à Windsor Park, St-Boniface. Tous étaient présents à cette première réunion depuis 9 ans, à savoir: Jean, de Churchill; Ernest, de Hamilton; Gérard, de Scarborough; Elodie, de Kincaid, Sask.; Sr Rita Hamel, Oblate, de St-Isidore, Alta; Sr Marguerite Hamel, Oblate, de Camperville, Man.; Eugène, de Lorette; Denis et Guy, de St-Boniface; Raymond, instituteur à Churchill, passa les vacances chez ses parents, à Lorette.

Sr Vachon, s.g., a passé une semaine de convalescence chez sa soeur, Mme P. Hamel, et leurs deux filles religieuses, Srs Rita et Marguerite, sont restées deux jours.

Sr Rosa Desmarais, s.g., est venue rendre visite à ses frères, Léon et Alfred.

Sr Catherine Marcoux a visité M. et Mme Louis Marcoux.

M. et Mme Eugène Hamel et leur famille ont fait un voyage à Calgary, Banff et Jasper Park durant leur vacances d'été.

M. Paul Lacasse et Mlle Marie-Paule Grossman, de Thompson, sont en promenade chez leurs parents. Mlle M.-P. Grossman doit rester à Lorette et poursuivre ses études à l'Université du Manitoba.

MM. et Mmes Louis Marcoux et René Désautels et leur fils sont allés visiter leurs parents et amis de Vancouver, C.-B.

Nos malades

Nous souhaitons un prompt rétablissement à MM. Thuribe Ross et Charles Lavallée, hospitalisés.

Ile-des-Chênes

La L.F.C. à l'oeuvre

Après deux mois de détente, l'exécutif diocésain de la Ligue des Femmes Catholiques reprend ses activités avec entrain. L'année de travail 1968-69 sera lancée par une rencontre régionale à laquelle toutes les sections seront convoquées. Cette soirée d'étude qui se tiendra le 25 septembre aura pour but d'appliquer le thème de l'année: "Cherchons ensemble" et de développer les résolutions présentées au Congrès du 18 mai.

Invitation toute particulière à l'exécutif de chaque section d'assister à cette importante soirée de mise en route, afin d'établir un plan d'action qui réponde aux vrais besoins de l'heure. De plus amples détails seront donnés en temps opportun.

La réunion mensuelle de la Ligue aura lieu le jeudi 12 septembre à l'école consolidée. Que tous les membres se fassent un devoir d'y assister. Il y aura discussion importante au sujet de l'organisation du thé annuel. Ne pas oublier non plus la communion mensuelle qui aura lieu le 2e dimanche de septembre.

Comité de publicité

Malades

Prompt retour à la santé à Mlle Jeanne Guichon et à son frère, André, malades à la maison, ainsi qu'à Mme Achilles Trudeau et Mme Noël Hogue, patientes à l'hôpital général St-Boniface.

Vingt-trois enseignants manitobains en Europe

La Manitoba Teacher's Society annonçait récemment que sept enseignants de la province ont été choisis par le ministère de la Défense nationale pour aller enseigner en Europe en septembre. Ce sont: Jacob Dyck et Carol Marcelle, de Brandon; Roy V. Johnson, de Treherne; Douglas Thompson et Daniel Hrabluk, de Winnipeg; Mme Juliette Folk, de Gimli, et Mme Margaret McTaggart, de Portage-la-Prairie. M. Johnson enseignera en Hollande et les autres en Allemagne.

Cinq Manitobains rentreront au pays après avoir complété leur stage outre-mer. Ce sont Lorenzo P. Tougas, de Glenboro; Ruth Hanke, de Kirkfield Park; Lorraine Regier, de St-Vital, Luella Fleet, de Thompson, et Maxine Shelton, de Winnipeg.

Le stage est d'une durée de deux ans au moins et, quand les enseignants rentrent, ils retournent généralement à la division scolaire où ils étaient avant leur départ. En tout 23 Manitobains exerceront leur profession en Europe en septembre.

Chevaliers de Colomb

Conseil Ile-des-Chênes no 5979

A notre assemblée régulière, le mardi 27 août, nous avions le plaisir d'une première visite officielle de notre député de district, le frère Jean-Marie Audette, de Ste-Anne.

Je suis heureux, nous dit-il, de constater l'esprit de fraternité qui existe parmi vous; ayant écouté les rapports de nos comités, je vous félicite de vos projets, en particulier de votre intérêt aux missions d'Afrique.

Autres activités

Le dimanche 4 août eut lieu le pique-nique annuel pour nos membres et leurs familles; divers jeux, sous la direction du frère Edouard Lacroix, furent très suivis et de nombreux prix furent donnés surtout aux enfants.

Le même jour, la compagnie d'auto Renault organisait un concours "Car-Rally". Trente-cinq de nos membres prirent part à la course de 60 milles qui devait se faire en deux heures. Au départ on remettait aux concurrents une carte donnant tous les règlements relatifs à la course. Voici les noms des gagnants: 1er prix, Aimé Arnould; 2e prix, René Leclaire; 3e prix, Jean Lamoureux.

Bienvenus à l'an prochain, frères Chevaliers, car il y aura un trophée à l'enjeu, dit-on. Bravo à l'organisateur de la compagnie Renault, M. Marcel Thompson, gérant, 900, avenue Nairn, Winnipeg.

Notre aumônier

Nos meilleurs voeux de complet rétablissement à notre aumônier, M. l'abbé Marcel Dacquay, qui a dû faire un stage à l'hôpital général St-Boniface. Le R. P. Pierre Dumaine, P.B., en vacances dans sa famille, lui apporte une aide bien appréciée; notre missionnaire retournera bientôt dans ses missions d'Afrique, dans l'Ouganda, son premier champ d'apostolat. Nos meilleurs voeux l'accompagnent.

Nos officiers

Grand chevalier, Alex. Arnould; député grand chevalier, Claude Bouchard; chancelier, Jos. Demarcke; cérémoniaire, Raymond Petit; secrétaire-archiviste, Athanase d'Auteuil; trésorier, Alain Dufault; secrétaire-financier, Adrien Bérard; avocat, Edouard Lacroix; garde extérieur, Fernand Brûlé; garde intérieur, Roméo Lacroix; syndics: Xavier Philippe, Jos. Moquin et Paul Trudeau.

Déjeuner-communion

Le dimanche 8 septembre auront lieu une messe à dix h. et le déjeuner en nos salles. Il y aura aussi réunion et pique-nique dans l'après-midi. Notre Grand Chevalier nous apprend que les membres des Conseils Lorette et Ste-Anne se joindront à nous à cette occasion.

Installation des officiers

Sur l'invitation de notre député de district, il y aura installation des officiers des Conseils La Broquerie, Ste-Anne et Ile-des-Chênes le vendredi 27 septembre à La Broquerie. Les dames et demoiselles sont admises, nous dit-on. S'il vous plaît, lire la lettre circulaire du Grand Chevalier de notre conseil.

J'y Etais

Aubigny

Départ des religieuses

A la demande de la Ligue des Femmes Catholiques qui retraçait l'historique de la paroisse, les Filles de la Croix, à l'occasion de leur départ, remettaient au comité de presse le communiqué suivant, humble résumé de leur vie enseignante à Aubigny. En manifestation de la gratitude pour le magnifique travail accompli par les religieuses, on reproduit ce bref récit écrit par Soeur Gabrielle-Marie.

1932-1968

M. l'abbé J.-A. Beaudry, curé d'Aubigny depuis plusieurs années, désirait beaucoup procurer le bien spirituel de ses paroissiens en faisant venir des religieuses pour enseigner à l'école du village. Dès 1921 il avait exprimé son désir à Mgr A. Béliveau lors de sa visite; il le renouvela en 1930 et enfin, au printemps de 1932, s'étant adressé à la supérieure provinciale des Filles de la Croix qui, alors en résidence à St-Adolphe, lui promit des Soeurs pour l'ouverture des classes en septembre.

La maison destinée aux religieuses était l'ancien presbytère. Celui-ci, construit en 1905, avait besoin de réparations. Dès le début des vacances, deux religieuses vinrent travailler pour rendre cette maison habitable. Enfin, le 31 août, la petite communauté composée de quatre Soeurs put venir s'installer afin de commencer les classes le plus tôt possible.

C'est la deuxième semaine de septembre que l'école ouvrait ses portes et les élèves se trouvèrent tout de suite à l'aise avec leurs nouvelles institutrices. Celles-ci étaient heureuses de venir leur faire du bien et elles se dévouèrent sans compter. Les salaires étaient peu élevés à cette époque, mais elles s'en contentaient volontiers.

Au bout d'un certain temps, on remarqua que la présence des religieuses dans la paroisse était un bienfait non seulement pour les enfants mais aussi pour les familles dont le niveau moral s'élevait. En 1939, une école neuve fut construite tout près du couvent, ce qui était plus agréable pour les Soeurs et permettait d'entrevoir un agrandissement. En effet, quelques années plus tard, on ouvrait une troisième classe. L'enseignement aussi progressait; les élèves prenaient part à toutes les activités régionales: Croisade Eucharistique, J.E.C., Festival de la chanson française auquel participèrent plusieurs élèves qui prirent part au concert final à Winnipeg; examens français de l'A.E.C.F.M. qui remportèrent de beaux succès.

Cela encouragea les commissaires à ouvrir une quatrième classe afin de garder les élèves après leur 8e année et les empêcher d'aller ailleurs continuer leurs études. On commença d'abord avec la 9e année, et en 1957, les 10e et 11e années furent également enseignées. Cette classe comprenait 19 élèves, mais cela ne put durer longtemps. Les grandes divisions scolaires ayant été décidées par le gouvernement, Aubigny ne pouvait continuer le cours secondaire; l'école se réduisait à trois classes.

La quatrième classe fut ouverte en 1967. A cause des programmes scolaires très surchargés, chaque institutrice ne peut enseigner plus de deux grades. Et maintenant, la grande division ne peut employer quatre institutrices pour moins de 70 élèves. Elle décida donc de fermer notre école.

Comme conséquence, il nous faut quitter cette paroisse où les Filles de la Croix se sont dévouées durant 36 ans. Nous ne la quitterons pas sans que cela nous cause du chagrin; nous aimerions continuer l'oeuvre de Dieu dans ce village où nous avions la joie de constater les bienfaits que nos élèves retiraient de notre enseignement. Nous espérons qu'ils continueront à marcher dans la voie que nous leur avons tracée et nous les y aiderons encore par notre souvenir et nos prières.

Nous avons grandement apprécié l'estime et l'attachement que nous ont toujours témoignés les paroissiens et les commissaires. Qu'ils reçoivent ici nos remerciements sincères et l'assurance de notre reconnaissant souvenir.

Remerciements

La bienfaisance des religieuses fut ressentie bien au-delà de l'enseignement. Pour une formation chrétienne, une instruction solide et pour mille autres services rendus, le petit peuple de St-Antoine redit: "Merci! Mille fois merci aux religieuses". Celles-ci ont fermé les portes de leur couvent, créant un grand vide dans le village. On se souviendra d'elles en marchant dans la voie qu'elles nous ont tracée.

Ste-Geneviève

50e anniversaire de la paroisse

Le 50e anniversaire de la paroisse sera célébré le 20 octobre prochain. La journée débutera par une messe concélébrée à 10 h. et suivie d'un dîner paroissial. Au cours de l'après-midi, il y aura tir à la dinde et un thé sera servi par les dames et demoiselles de la paroisse. Une loterie d'une valeur de $50.00 a aussi été organisée et les billets seront vendus par Mlles Simone Morin, institutrice à Ste-Anne, Suzanne Mondor, Isabelle Fiola et Agathe Desrosiers, toutes trois étudiantes. Celle qui aura vendu le plus de billets sera couronnée Reine.

Avis à tous les parents, amis, voisins et anciens de la paroisse. Réservez le 20 octobre pour venir visiter la paroisse. Bienvenue à tous.

Bienvenue

Bienvenue au nouveau curé, M. l'abbé Rosaire Gagné. Espérons qu'il se plaira dans la paroisse et que son ministère sera des plus fructueux et des plus encourageants.

Dunrea

Remerciements

La famille de Mme Fifi désire remercier très sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie soit par assistance aux prières et aux funérailles ou par leurs offrandes de messes et de fleurs. Merci aussi aux dames qui ont organisé et servi le goûter à la salle après les funérailles.

Visiteurs

M. et Mme René Lampertz jouissent en ce moment de la présence de Mmes Catherine Lampertz et M. Masson, de Belgique, qui ont accompagné leur petite-fille, Irène Lampertz, lors de son retour d'un beau voyage en Belgique.

Sr Anna Bisson, s.g., de Fort Simpson, et en route pour une année d'études à London, Ont., s'est arrêtée dans cette localité pour y visiter sa parenté.

Pique-nique

Les enfants de choeur ont enfin eu la chance de jouir d'un beau soleil radieux pour leur fête champêtre qui eut lieu le dimanche après-midi 25 août, dans un lieu enchanteur. Les parents pourraient donner une idée de leurs jeux d'après l'état de leurs vêtements à la fin de cette journée.

Ste-Agathe

Malade

Prompt rétablissement à Mme Donat Alarie, qui a fait un court séjour à l'hôpital.

Va-et-vient

Mlle Rita Aubry est allée à Montréal au cours de la dernière semaine d'août.

M. et Mme Marcel Brémaud partaient le mercredi 28 août pour un voyage à Montréal.

Mlle Eliane Lemoine est allée enseigner à Wabowden. Sa mère, Mme Thérèse Lemoine, et ses jeunes frères et soeur y sont allés en camion pour emmener les bagages. Ils se sont arrêtés chez leurs cousins, M. et Mme Jacques Péloquin, à Laurier.

Ma Basilique

Elle était là debout, tout au cours de ma vie
En son beau monument, pieuse sentinelle.
Et je gravis ses marches entre les deux tourelles
Ecoutant le grelin de ses cloches d'argent.
J'en fis souvent le tour méditant au Calvaire
De ses vieilles stations au Golgotha touchant.
J'allais m'agenouiller tout près du sanctuaire
Où j'ai tant murmuré mes prières d'enfant.
Sur la colonne gauche, tout près de ma patronne,
Un grand Crucifié semblait sur nous veiller.
Les aïeules du temps, bien dévotes personnes,
S'agenouillaient un peu pour le mieux supplier.
Devant le Maître-autel, combien souvent nos mères
Nous ont jetés en masse dans le grand coeur de Dieu,
Tandis que nos papas, en vive action de grâces
Remerciaient le Maître d'être alors si heureux.

Mais voilà qu'un midi, le carillon s'arrête.
Une fumée au toit ne vient pas de l'encens...
Ce ne sont pas les cierges qui jettent ainsi la flamme,
Alignés comme ils sont sur le bel autel blanc.
J'entendis crépiter, puis un train de tonnerre
Fit tomber la toiture au sinistre brasier.
Tout autour du saint lieu, les lambeaux sur la terre
Tombaient comme mon coeur orphelin, écrasé...
Sur l'incroyable écran, je vis passer ma vie:
Ma joie et ma douleur, sublime, magnifique.
Debout, tu seras là, ma chère Basilique!
Attendant ton retour, avec tous, MOI, je prie...

Manie Tobie

Vaste programme d'expérimentation pour améliorer les greffes du rein

OTTAWA — Des savants canadiens vont entreprendre l'automne prochain, pour la première fois au monde, des expérimentations à l'échelle nationale d'un sérum anti-lymphocyte afin de déterminer son efficacité à prolonger la survie des greffes de reins chez l'homme.

Patronné par le Conseil de la recherche médicale, le programme utilisera un sérum qui pourrait être produit, avec l'aide financière du Conseil, par l'Institut de microbiologie et d'hygiène de l'Université de Montréal et par les Laboratoires Connaught de l'Université de Toronto.

Le Dr H. E. Taylor, professeur et président du département de pathologie à l'Université de Colombie-Britannique, dirigera les expériences qui porteront sur des greffes réalisées dans des hôpitaux de Montréal, Toronto, Ottawa, London, Ont., Saskatoon, Edmonton et Vancouver, ainsi que probablement Winnipeg et la ville de Québec.

"Des études effectuées dans maints laboratoires ici et à l'étranger sur des souris et d'autres animaux, y compris des singes non anthropomorphes, ont indiqué que certains types de "ALS" (sérums anti-lymphocytes) prolongent la survie des tissus greffés", a déclaré le Dr G. Malcolm Brown, président du conseil de la Recherche médicale.

"L'usage d'ALS s'est multiplié, vu qu'il semble capable de réduire le besoin d'autres drogues immuno-suppressives, indésirables à haute dose.

"Toutefois il n'a pas été prouvé que l'ALS joue un rôle effectif dans l'inhibition des rejets de tissus greffés. C'est pourquoi ce qui s'imposait c'était un examen systématique de l'ALS, en vue d'aboutir à une réponse définitive."

Les données des essais seront centralisées soit à Ottawa, soit à l'Université McGill de Montréal et traitées par des machines électroniques.

Des essais sur des chimpanzés seront effectués à l'Institut radiologique de l'Organisation Mondiale de la Santé, dans les Pays-Bas, ainsi que dans d'autres laboratoires, où des savants spécialisés dans ces recherches ont exprimé leur intérêt dans ce premier essai à l'échelle nationale.

Parmi les hôpitaux dont on s'attend à ce qu'ils participent au programme, on cite déjà: le "Royal Victoria Hospital", l'hôpital Maisonneuve et l'hôpital Notre-Dame, de Montréal; le "Western Hospital" et le "General Hospital", de Toronto; le "Victoria Hospital", de London, Ont.; l'hôpital de l'Université de Saskatoon; le "Ottawa Civic Hospital"; le "Vancouver General Hospital" et l'hôpital de l'Université d'Edmonton.

Il y a 60 ans la grande météorite sibérienne tombait

Une explosion formidable accompagna cette chute, brisant les fenêtres à 80 km de distance. L'écorce terrestre fut secouée comme par un tremblement de terre et la secousse fut enregistrée dans le monde entier. La lueur produite dans la haute atmosphère par le passage du bolide dura plusieurs jours. L'explosion produisit une incroyable dévastation de la forêt sibérienne, couchant les arbres dans un rayon de plusieurs dizaines de kilomètres; la météorite explosa d'ailleurs avant de toucher le sol.

Le nouvel ouvrage Larousse **Planètes et satellites**, auquel nous empruntons ces lignes, ajoute:

"De graves erreurs ont été et continuent encore d'être propagées à propos de l'explosion sibérienne de 1908. D'une part, de trop nombreux astronomes, mal renseignés sur les circonstances du phénomène, ont affirmé à plusieurs reprises que de nombreux cratères avaient été creusés dans le sol à la suite de l'impact. Or, il n'en est rien, ce qui prouve que le ou les corps météoritiques incidents explosèrent et furent volatilisés avant qu'ils ne touchent le sol. D'autre part, l'énorme énergie mise en jeu par l'explosion (comparable à celle d'une bombe thermonucléaire) fit laisser croire à plusieurs auteurs de 'science-fiction' que la 'météorite' était en réalité un astronef extra-terrestre à propulsion nucléaire qui se désintégra en arrivant près de la Terre.

"Mais, en ce cas, la température atteinte (plusieurs millions de degrés) eût été telle que les sapins situés à la verticale du point de l'explosion auraient été totalement volatilisés et le sol vitrifié, ce que l'on n'a pas constaté. L'explosion fut donc, selon toute vraisemblance, de nature chimique.

"L'explication qui paraît actuellement la plus probable est la suivante: la 'météorite' était un petit noyau cométaire, constitué de nombreux blocs légers de matières volatiles solidifiées (en particulier de glace) et contenant des radicaux libres. Sous l'effet de la chaleur dégagée par le frottement dans l'atmosphère, ces radicaux libres se recombinèrent brutalement, et telle fut l'origine de l'explosion (réaction exothermique). Les témoins rapportent, d'ailleurs, avoir observé toute une succession de corps entourés de nuages incandescents, filant les uns derrière les autres avant l'explosion finale à faible attitude. Quant aux nuages lumineux observés pendant plusieurs jours dans la haute atmosphère, ils pourraient être dus à la luminescence des gaz entourant le noyau cométaire ('tête' de la comète)."

(Informations Larousse)

Le Japon emploie la radiation pour produire du plastique

Le Japon a réussi une "première" mondiale dans la production du plastique.

L'Institut japonais de recherches en énergie atomique a récemment annoncé la mise au point d'une nouvelle technique qui emploie la radiation pour la production en série du plastique résistant, le "polyoxyméthlylène". Ce produit marquera une avance importante dans la fabrication d'un assortiment étendu de pièces de machinerie.

Ce plastique est fait avec du "trioxan", crystaux transparents et incolores ressemblant à du sucre granulé. Lorsque le trioxan est soumis à la radiation d'un accélérateur électronique pendant plusieurs secondes et gardé ensuite à 50 degrés centigrade pendant trois heures, il y a "polymérization" et le résultat est le polyoxyméthylène, une poudre blanche lustrée. L'injection de cette poudre dans un moule produit par exemple des roues d'engrenage légères, extrêmement dures et inoxydables qui ne requièrent pas de graissage et sont presque silencieuses.

Le polyoxyméthylène est aussi fabriqué par les compagnies de produits chimiques américaines qui emploient un procédé de réaction chimique. Toutefois, la technique de radiation donne un produit qui est plus facile à mouler dans des formes diverses ce qui rend possible la fabrication de pièces de machinerie minuscules avec une plus grande précision.

Les premiers travaux sur ce procédé ont été entrepris en 1960 par les professeurs Seizo Okamura et Koichiro Hayashi, de l'Université de Kyoto. Toutefois, les travaux ultérieurs ont été exécutés aux Laboratoires Takasaki de l'Institut de recherches en énergie atomique où ont été complétées les expériences de fabrication commerciale.

L'Institut a obtenu des brevets en France, Belgique, Italie et aux Etats-Unis alors qu'en Allemagne de l'Ouest sa demande est encore en instance.

VOTRE HOROSCOPE

BELIER — du 21 mars au 20 avril

Prenez des initiatives plus audacieuses. Meilleure ambiance autour de votre vie familiale. Liez-vous avec des personnes qui peuvent être utiles. Surveillez votre régime.

TAUREAU — du 21 avril au 20 mai

Une entreprise qui vous tient à coeur sera enfin complétée. Evitez les discussions avec une personne chère. Vos nerfs chancèlent et votre digestion en souffre.

GEMEAUX — du 21 mai au 21 juin

Vous réussirez à détourner les éléments qui cherchent à vous nuire en affaires. Une personne vous aime et vous respecte. N'abusez pas de boissons alcooliques.

CANCER — du 22 juin au 22 juillet

Ne traitez pas d'affaires importantes sans arriver avec tous les renseignements utiles. Mettez de l'ordre dans vos affaires personnelles. Il faut manger pour vivre et non vivre pour manger.

LION — du 23 juillet au 23 août

Défiez-vous des compétences douteuses. Offre de propositions qui frisent l'illégalité. Evitez les discussions avec l'être aimé. Attention au surmenage et profitez des moments de repos.

VIERGE — du 24 août au 22 sept.

Faites preuve de stabilité en affaires. Période joyeuse sur le plan sentimental, dans votre famille. N'oubliez pas qu'il est important de subir un examen médical.

BALANCE — du 23 sept. au 23 oct.

Montrez votre compétence par la qualité de votre travail. Une contrariété sentimentale ne doit pas vous retarder. Ne mêlez pas affaires et sentiments. Faites plus d'exercices.

SCORPION — du 24 oct. au 22 nov.

Laissez de côté les projets irréalisables. Un être cher a besoin d'être encouragé par de bonnes paroles. Surveillez vos réactions et contrôlez surtout vos nerfs.

SAGITTAIRE — du 23 nov. au 21 déc.

Avant de vous lancer dans une nouvelle opération examinez attentivement tous les aspects. Une soirée favorable sur le plan sentimental.

CAPRICORNE — du 22 déc. au 20 janv.

Usez de votre jugement avant de remettre d'importantes sommes à des gens que vous ne connaissez pas trop.

VERSEAU — du 21 janv. au 19 fév.

Méfiez-vous des supposés experts en fausses représentations. Acceptez les invitations d'une personne de l'autre sexe, mais soyez prudent et ne vous aventurez pas trop. Surveillez votre poids, c'est important.

POISSONS — du 20 fév. au 20 mars

Evitez les aventures financières qui ne sont pas basées sur des éléments sérieux. Agissez avec beaucoup de sagesse.

Où se logent les souvenirs?

La perte temporaire de la mémoire est l'un des effets qui accompagnent le plus souvent la commotion cérébrale, et, généralement, les souvenirs que l'on perd sont ceux dont l'acquisition est la plus récente.

Le souvenir des événements qui se sont passés quelques instants seulement avant l'accident qui est à l'origine de la commotion cérébrale risque de disparaître. Il est évident que d'une manière qui n'est pas encore bien comprise, ces souvenirs n'ont pas eu le temps de s'imprimer dans le cerveau de manière parfaite et que ce sont eux qui sont le plus facilement délogés lorsque ce dernier est violemment secoué. Le docteur Kendal Dixon, spécialiste de pathologie de Cambridge, vient de publier une nouvelle théorie sur la nature de la mémoire qui propose une explication à ce phénomène.

Il existe deux théories principales sur la nature de la mémoire. D'après la première, il se forme dans notre cerveau, lorsque nous apprenons quelque chose, un nouveau tracé de circuits électriques entre un certain nombre de cellules nerveuses. Ultérieurement, chaque fois qu'un stimulus est reçu par cette partie du cerveau, il excite un circuit entre ce groupe de cellules, parce que le cheminement entre elles a été défriché, ou "facilité" comme disent les neurologues. D'après l'autre théorie, le changement qui se produit lorsque nous apprenons quelque chose a lieu à l'intérieur même des cellules, et n'est pas une modification du dessin des circuits entre elles. Les idées du docteur Dixon soutiendraient plutôt cette seconde théorie, mais elles font aussi appel à la notion de circuit et, sur un point important, leur auteur n'est pas d'accord avec l'hypothèse que les souvenirs consistent en molécules formées spécialement à l'intérieur de cellules particulières.

Dans une cellule du cerveau, on trouve un noyau central, porteur du code génétique qui détermine les structures que la cellule produira. A l'extérieur, on trouve une membrane cellulaire composée en sandwich de couches de lipides (graisses) de chaque côté d'une épaisseur de protéine. D'après la théorie du docteur Dixon, quand une impulsion électrique arrive à la membrane de la cellule, le choc électrique produit modifie la structure de la couche de lipides. La raison en est que la structure des lipides est particulièrement susceptible d'être modifiée par les variations de charge électrique. Lorsque ce changement de la pellicule lipidique a lieu, il doit inévitablement modifier à son tour la structure de l'autre partie de la membrane, c'est-à-dire de la protéine, étant donné que lipides et protéines doivent s'imbriquer ensemble de manière très intime, comme deux morceaux d'un puzzle très compliqué. Si la couche de lipides est modifiée, elle ne doit plus s'adapter exactement à la couche protéidique primitive. Elle exige donc, pour ainsi dire, une espèce de protéine différente. Ayant rejeté son ancienne partenaire, elle ne reste pas seule longtemps. La cellule est remplie de petits morceaux de nombreuses espèces différentes de protéines. Celle qui convient à la nouvelle structure de lipides sera automatiquement attirée et se collera à elle.

Le point crucial de cette nouvelle théorie est que ce processus laisse un "vide protéidique" dans la cellule. La portion du code génétique qui est à l'origine de la formation de telle ou telle protéine est restée jusqu'alors inactive parce que, d'après le docteur Dixon, la présence de cette protéine en liberté dans la cellule empêche la production de quantités supplémentaires par une espèce de phénomène de rétroaction. Mais une fois que cette protéine disparaît de la cellule du fait de sa fixation sur la couche de lipides, le processus de synthèse de cette protéine particulière est révisé. Des quantités nouvelles de cette protéine sont alors produites, et lorsqu'elles atteignent la membrane cellulaire, elles provoquent le déclenchement du processus d'origine dans l'autre sens. Cette protéine exige alors un certain type particulier de couche lipidique pour se fixer à celle créée par l'arrivée d'un signal électrique particulier. Un cycle est ainsi déclenché qui recrée continuellement le genre de structure de la membrane favorable à la réception et à l'admission d'une espèce particulière d'impulsion. C'est là, d'après le docteur Dixon, la base physique de la mémoire.

Lors de la commotion cérébrale, si la tête est violemment heurtée à un moment où la nouvelle structure de la membrane est encore en voie de formation, et avant que le code génétique ait été stimulé pour faire commencer la formation de la nouvelle protéine, le souvenir risque alors d'être perdu à jamais, car il n'a pas encore laissé de trace permanente. Mais une fois que le code génétique a reçu cette excitation, de simples secousses ne modifieront pas le mécanisme, qui fait que la membrane cellulaire est définitivement plus apte à recevoir certains messages plutôt que d'autres. Cette théorie permet d'expliquer pourquoi la commotion cérébrale efface les souvenirs les plus récents de manière sélective.

L'homme le plus âgé de la terre

L'agence Tass annonce qu'un paysan du village de Barzavu (U.R.S.S.), Chisali Mislimov, vient de fêter son 163e anniversaire! Il serait né en 1805 dans la région montagneuse de l'Azerbaidjan, où il travaille toujours en plein air.

Jusqu'à ce jour, la plus grande longévité connue n'excédait pas 106 ans. On cite souvent le cas de Thomas Parr, prétendument mort à 152 ans, et autopsié par le grand Harvey, mais nous n'avons aucune garantie quant à la détermination de l'âge de ce centenaire.

"Un fait certain, c'est que l'aptitude à durer plus ou moins longtemps est **héréditaire**", lisons-nous dans l'ouvrage Larousse "La vie". "De soigneuses enquêtes statistiques, qu'on doit à maints biologistes, ne laissent aucun doute à cet égard. Parmi les longévités à caractère familial, rappelons celles des d'Estrées, des Cassini, des Puységur; les deux soeurs de Brillat-Savarin moururent l'une à 99 ans, l'autre à 98. Dans un 'pedigree' donné par l'Américain Pearl, auteur d'une importante **Biologie de la mort**, on trouve deux individus morts à 97 et 101 ans, et dont les parents respectifs avaient vécu 98 et 104, 106 et 93".

Si l'agence Tass ne nous indique pas à quel âge sont morts les parents de Chisali Mislimov, du moins mentionne-t-elle que, dans la région montagneuse de l'Azerbaidjan, beaucoup de paysans ont dépassé l'âge de 100 ans.

(Information Larousse)

Le saviez-vous?

Voici un petit tuyau pour ceux qui portent des lentilles de contact: normalement, celles-ci augmentent la sensibilité à la lumière et, en particulier, à la lumière brillante du soleil. Donc, pour sortir au grand soleil, les porteurs de lentilles de contact se trouveraient mieux de porter des lunettes de soleil dont les verres auront été meulés par un opticien et adaptés à leur vue.

Une blague d'historien: De Gaulle est Ecossais!

ANGERS, France — Selon un professeur écossais, tous les Français nés avant 1906, ce qui inclut le président de Gaulle, sont Ecossais.

Le professeur Oliver Brown, qui enseigne les études françaises à l'Université de Glasgow, a basé son affirmation sur le fait qu'en 1513 et 1558, le roi Louis XII de France et la reine d'Ecosse Marie Stuart ont signé des édits accordant la double nationalité à leurs sujets.

M. Brown, qui visite les champs de bataille de la Guerre de 100 ans près d'Angers, affirme que cette loi n'a pas été annulée avant 1906. Le projet de loi passé alors au Parlement britannique garantissait toutefois les droits des personnes déjà intéressées par les édits du 16e siècle.

De plus, selon le professeur Brown, de Gaulle se traduit en vieille langue écossaise par Wallace. "C'est le nom de notre héros national, Sir William Wallace, qui a été décapité en 1305", a expliqué le professeur.

Trop de gens ignorent les indices du cancer

SHERBROOKE — Une enquête menée par la Société canadienne du Cancer au début de l'année pour déterminer dans quelle mesure les Canadiens sont informés au sujet du cancer, a démontré qu'il existe une plus grande crainte du cancer parmi la population du Québec que parmi la population de toute autre province canadienne.

Cette révélation a été faite par le vice-président de Canada Iron Foundries, M. P. M. Draper, président sortant de charge de la Division du Québec de la Société canadienne du Cancer, dans son rapport à la 20e assemblée générale annuelle.

M. Draper signale également que cette même étude a démontré que l'incidence de la cigarette est très élevée au Québec où l'on semble être moins conscient que dans les autres provinces du rapport qui existe entre la cigarette et le cancer du poumon.

Cette même enquête menée au début de l'année par la Société canadienne du Cancer mais inspirée d'une précédente étude faite en 1961, a permis de constater qu'un pourcentage élevé des personnes interviewées ignoraient totalement les sept principaux indices d'alarme du cancer. En outre, 24 pour cent des hommes interrogés n'en connaissaient aucun.

La peur du cancer

Les résultats de cette étude démontrent clairement, a dit M. Draper, que la peur empêche dans de nombreux cas de rechercher un diagnostic précoce et même le traitement nécessaire, ce qui est beaucoup plus grave.

La peur du cancer se manifeste de différentes façons:

a) On considère que tous les cancers sont incurables alors que certains cancers précoces, ou même à un stage avancé, peuvent être guéris;

b) Peur de l'intervention chirurgicale ou du traitement par irradiation alors que la thérapeutique ne cesse de faire des progrès;

c) Peur d'être mis à l'écart par la société, alors que le cancer peut se manifester chez n'importe qui, à n'importe quel moment, et ne peut être considéré comme une maladie honteuse.

Le cancer provoque un traumatisme psychique très fort chez la victime et même parmi les chercheurs qui se spécialisent dans ce domaine. Mais à mesure que nos propres craintes s'évanouissent nous sommes plus aptes à aider les autres à se débarrasser de la peur.

Examens cytologiques

Grâce aux efforts déployés par les chercheurs et les travailleurs bénévoles, on est en mesure de prévenir 80 pour cent des cas de cancer et de guérir 25 pour cent des cas restants. Tous les cancers de la peau et presque tous les cancers des lèvres peuvent désormais être guéris. Les cas de cancer d'estomac diminuent sans cesse.

Avec le développement des programmes destinés à déceler le cancer du col de l'utérus par des examens cytologiques, ce genre de cancer finira par disparaître. Le cancer du sein peut être décelé dès le début par les femmes elles-mêmes ou par mammographie, un genre de rayons ultra-violets. Les risques de cancer du poumon peuvent être considérablement réduits en arrêtant de fumer et par une lutte contre la pollution de l'air dans les zones urbaines.

Plus que jamais, nous avons des raisons d'être confiants. Par notre action commune, nous devons nous assurer que la peur n'entrave en rien l'application de mesures sensées, a dit M. Draper.

Ce dépistage de masse parmi la population féminine, que nous appelons programme cytologique, ne cesse de prendre de l'ampleur à travers tout le Canada. L'on estime cependant que 20 pour cent seulement de toutes les femmes qui devraient accepter de se soumettre à un prélèvement Papanicolaou tous les trois ans participent à ce programme. Nous devons réussir à persuader toutes les femmes âgées de 20 ans ou plus et toutes femmes mariées de se soumettre régulièrement à ce test.

— No 568 —

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2										■		
3									■			
4				■								
5						■					■	
6					■			■		■		■
7							■					
8		■			■							
9		■							■			
10			■					■				
11									■			
12				■							■	

HORIZONTALEMENT

1—Action de dessécher.
2—Tirera du sommeil. — Coup sur le tambour.
3—Genre de tiliacées (plur). — Article.
4—Ville des Pays-Bas. — Nécessaires.
5—Ancienne capitale de la Normandie. — Fils d'Isaac.
6—Substance minérale brillante. — Consonnes.
7—Faire apparaître l'irisation. — Egal d'une personne (plur).
8—En droit. — Temps de la conjugaison grecque.
9—Sans honte. — Art de lancer.
10—Sienne. — Partisane. — Animal domestique.
11—Bombarder. — Dans le pain.
12—Liquide. — Genre de dicotyldones.

VERTICALEMENT

1—Système philosophique, qui attribue la détermination tout entière à la force des motifs.
2—Outil pour évider. — Jumelles.
3—Genre de paradisiers. — Petit ruisseau.
4—Argile rouge. — Ville d'Angleterre.
5—Longue portion de l'intestin grêle. — Manqué à faire.
6—Assemblée politique. — Glace granulée et peu sucrée.
7—Cellules de moines. — Enlevées.
8—Syllabe accentuée. — Petite prairie. — Coup sur le tambour.
9—Possessif. — Mis au garage.
10—Loup ancien. — Langue de terre resserrée entre deux mers.
11—Bord, lisière. — Frottai avec des orties.
12—Sorte de panier d'osier. — Enchâssements des pierres fines.

SOLUTION DU PROBLEME No 567

■ **Horizontalement:** 1. Foule — Revend; 2. Intime — Lacée; 3. Lé — Aboma — Ors; 4. Agé — Une — Gris; 5. Natte — Rareté; 6. Er — Il — Er; 7. Ruisseler; 8. Nef — Tan — Fer; 9. An — Autel — Vau; 10. Stand — Ravoir; 11. Arme — Avrillé; 12. Lee — Usée — Use.

■ **Verticalement:** 1. Filant — Nasal; 2. Onégo — Rentré; 3. Ut — Eteuf — Ame; 4. Lia — Tri — Ane; 5. Embue — Stud; 6. Eon — Osât — As; 7. Mer — Enervé; 8. Ela — Ail — Lare; 9. Va — Grief — Vi; 10. Ecore — Révolu; 11. Nérite — Rails; 12. Dessert — Urée.

RIVETS

par George Sixta







BOZO

par Foxo Reardon






Mariages

Au Manitoba

ILE-DES-CHENES —

St-Laurent - Trudeau

Le samedi 24 juillet, le R. P. Albert Lafrenière, O.M.I., bénissait le mariage de Mlle Rose-Marie Trudeau, fille de M. et Mme Luc Trudeau, de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg, à M. Paul St-Laurent, fils de M. et Mme Arthur St-Laurent, de la paroisse.

La mariée resplendissait de beauté dans sa longue robe blanche à traîne et son voile court retenu d'un diadème de perles et de roses blanches. Mlles Lucia Trudeau et Louise St-Laurent, soeurs des mariés, agissaient comme demoiselles d'honneur tandis que la petite Carol, aussi soeur de l'héroïne du jour, était bouquetière. Les trois portaient des robes identiques en taffetas jaune pâle. Elles étaient accompagnées respectivement de MM. Robert St-Laurent et Albert Trudeau, frères des mariés. Le jeune Donald Bonneteau était vraiment mignon dans son rôle de petit page.

Les beaux solos exécutés par Mme A. Patenaude, accompagnée à l'orgue par Mme Roméo Audette, furent très appréciés de l'assistance.

A l'issue de la cérémonie religieuse, M. et Mme Paul St-Laurent et leur cortège nuptial se rendaient à la salle des Canadiens de Naissance où une grande foule de parents et d'amis étaient venus pour leur rendre hommage; l'on s'amusa ferme durant la soirée dansante.

Les nouveaux mariés, partis en voyage de noce à Vancouver où ils visiteront des parents, résideront à St-Vital à leur retour.

• • •

En Saskatchewan

VICTOIRE —

Gravel-Bonneau

Le 26 juillet, à 2 h. p.m., était célébré, dans l'église N.-D.-des-Victoires, par le R. P. Paradis, O.M.I., d'Hobbéma, Alta, le mariage de Mlle Marie Bonneau, fille de Mme Eveline Bonneau, à M. Marcel Gravel, fils de M. et Mme Hervé Gravel, d'Earlton, Ontario. M. Paul Bonneau accompagnait sa soeur à l'autel et M. Gravel était témoin pour son fils.

Mlle Lise Bonneau, soeur de la mariée, était demoiselle d'honneur et M. Paul Lavallée l'accompagnait.

Le soir, tous les invités se rendirent à la résidence de Mme E. Bonneau où une réception avait lieu en l'honneur des nouveaux époux. M. et Mme Marcel Gravel partirent ensuite en voyage de noces, puis se dirigèrent vers Toronto, où ils demeureront.

Etaient venus de l'extérieur pour assister à ce mariage, M. et Mme Hervé Gravel, de Earlton, Ont.; les RR. PP. Régnier, Paradis et Compagna, et MM. et Mmes Steve Simons et Edmond Lafrenière, tous de Hobbéma, Alta; MM. et Mmes Joseph et Gérard Bonneau, de Victoriaville, Qué.; M. et Mme Henri Bonneau et leurs deux enfants, de St-Paul, Alta. Le R. P. Henri Bujold, missionnaire en Bolivie et cousin de la mariée, était également présent.

• • •

FERLAND —

Hannah-Chabot

Le 17 août eut lieu le mariage de Mlle Camille Chabot, anciennement de Ferland, à M. Dave Hannah d'Assiniboia. Parmi les invités on remarquait MM. et Mmes Marcel et Medelger Chabot, M. et Mme Charles-Henri Fournier, M. et Mme Joseph et Jeannine Chabot, M. et Mme Lucien Beaudoin, M. et Mme Maurice Fournier, M. et Mme Lionel Fauchon, M. Roger Chabot et Mlle Eloise Béchard.

Les nouveaux époux enseignent à Swift-Current.

• • •

WILLOW-BUNCH —

Gartner-Champigny

Le 17 août, le R. P. O. Rollheiser, O.M.I., de Regina, bénissait le mariage de son cousin, M. Francis Gartner, de Macklin, à Mlle Jeannette Champigny, fille de M. et Mme Orphis Champigny, de Willow-Bunch.

La mariée était vêtue d'une longue robe blanche et d'un long voile formant une traîne. Son bouquet se composait d'une orchidée entourée d'oeillets blancs.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Colette Lemieux, Liette Champigny, soeur de la mariée, et Maria Serickurt, portaient de longues robes roses et des bouquets d'oeillets blancs. La bouquetière, Joanne Champigny, soeur de la mariée, était accompagnée du petit page, frère du marié. Les garçons d'honneur étaient MM. Herman et Michael Gartner et Ambrose Reschney.

La soliste, Mme Louis Piché, de Shaunavon, était accompagnée à l'orgue par Soeur Marie-Alma, Fille de la Croix.

Après la cérémonie religieuse, un banquet fut servi à la salle Fontaine à plus de 100 invités et fut suivi d'une réception et d'une soirée dansante.

Pour le voyage de noces, la mariée revêtait un ensemble de laine beige avec souliers et sac à main "tan" et chapeau vert émeraude.

Sont venus de l'extérieur pour ce mariage: les parents du marié, M. et Mme Gartner, leurs 16 frères et soeurs, un beau-frère, M. Jerome Fisher, plusieurs parents et amis de Macklin et Saskatoon, un oncle de la mariée, M. Emile Cayer, de Toronto, son frère, Raymond, de la Colombie-Britannique, accompagné de MM. et Mmes Jérôme Champigny et Laurent Mondor.

Walter-Leduc

Le 2 août avait lieu le mariage de M. Keith Walter, d'Ardill, à Mlle Marguerite Leduc, fille de M. et Mme Arthur Leduc, de Willow-Bunch. La bénédiction nuptiale leur fut donnée au cours de la messe célébrée par M. l'abbé Roger Ducharme, de Ferland.

Décès

Au Manitoba

ST-BONIFACE —



Mme Armand Roy

Le décès de Mme Armand Roy, née Regina Cassavant, cause à tous ceux qui l'ont connue un profond chagrin. Elle s'est éteinte le 8 août dernier dans les bras de sa fille religieuse, la Rév. Sr Rose-de-l'Enfant-Jésus. Elle était en vacances depuis la fin de juillet à Wilcox, Sask., quand le Divin Maître est venu la rappeler à Lui. Son corps a été transporté par avion à St-Boniface.

Née le 27 novembre 1908 dans l'Est, Regina avait contracté mariage en 1928 avec M. Armand Roy à Notre-Dame-des-Bois, comté de Frontenac, Qué. Les nouveaux époux demeurèrent d'abord à Dollard, Sask., où ils élevèrent leurs enfants et vinrent ensuite s'établir à St-Boniface en 1948. M. Roy fut un employé consciencieux et fort apprécié à l'hôpital général St-Boniface pendant quelque 18 ans. Chrétiens convaincus, ils se préoccupèrent d'éduquer leurs enfants et de leur préparer un bel avenir. Mais Dieu éprouve parfois bien sensiblement les âmes fortes qui comprennent le pourquoi de la croix. Voilà que la santé du cher papa devint inquiétante et maintes crises cardiaques vinrent miner sa santé. Fort heureusement, le père est extrêmement robuste, et la vigueur de sa constitution lui permet de continuer sa besogne comme ingénieur, mais il doit tout de même faire des stages à l'hôpital comme patient de temps à autre. C'est ainsi que la courageuse épouse a vécu pendant douze ans se préparant à une mort soudaine qui pouvait survenir d'un moment à l'autre. Redoutant l'ultime échéance, l'époux suivit les ordonnances d'un médecin et put jouir de la vie jusqu'au 8 décembre 1966. Une autre épreuve vint s'ajouter par la suite: Mme Roy fut victime d'un accident d'auto et se fractura cinq côtes. Elle ne put complètement surmonter ce malheur. Elle ne dut pas s'aliter, mais la peine la tourmentait, accompagnée de troubles et malaises divers qui la rendirent très sensible.

Le service a été chanté en l'église St. John Fisher le 12 août dernier, et l'inhumation a été faite au cimetière Green Acres. Les porteurs étaient six neveux de la défunte, MM. Gérard Piquette, Victor, Philippe et Roger Roy, Léo Paquette et P. Pelland.

La défunte laisse dans le deuil trois fils, Rosaire, du Parc Windsor, Dominique et Armandeau, de St-Boniface; deux filles, Soeur Jeanne, religieuse de la congrégation de la Charité de St-Louis, de Wilcox, Sask., et Mme Edmond Jolicoeur (Laurina), de Vancouver, C.-B.; trois soeurs, Soeur Maria-Regina, de France, Mme Ernest Boisclair et Mlle Dora Cassavant, d'Auburn, Maine.

Mme Roy demeurait à 335, avenue Provencher, à St-Boniface. Elle était âgée de 59 ans. Prions pour le repos de son âme. Une couronne orne un tombeau, mais un prière délivre une âme.

• • •

DUNREA —

Mme Clara Fifi (Boulet)

Le mardi 20 août, Mme Clara Fifi (Boulet), née Potvin, âgée de 80 ans, rendait son âme à Dieu à l'hôpital de Swan-Lake où elle avait été conduite quelques jours auparavant, du Manoir de Somerset où elle demeurait depuis quelques semaines seulement.

La dépouille mortelle fut transportée à l'église paroissiale le jeudi soir, veille des funérailles, où des prières furent récitées.

Le lendemain, à 3 heures de l'après-midi, une messe de Requiem fut concélébrée par M. l'abbé P. Morand et les RR. PP. Robidoux, Dumont et Gervais, O.M.I., en présence des RR. FF. Eugène et Denis Boulet, O.M.I., fils de la défunte, des confrères en religion, les RR. FF. Lucien Paradis, F. Gaboury et quelques autres.

Ce service funèbre fut un vrai triomphe en souvenir de la chère disparue, par la foule qui remplissait l'église comme aux plus grandes fêtes religieuses, parents et amis sympathiques venant d'un peu partout pour prouver la grande estime dont jouissait parmi tous Mme Fifi.

La chorale, composée de M. et Mme Nap. Boulet, Mme Gérard Boulet et A. Lavoie, fit les frais du chant.

En une homélie au sens très profond, M. le Curé se fit l'interprète de tous pour offrir ses condoléances à la famille, faisant allusion à la foi profonde de la défunte, et développa l'idée du chrétien devant la mort.

Les porteurs furent MM. Norbert Potvin, Paul, Oliva, Edmond et Adrien Boulet, neveux de la défunte et Omer Boulet, petit-fils.

Le salon funéraire Scharff, de Holland, était en charge des arrangements funéraires.

A l'issue du service funèbre, un nombreux cortège se reforma pour conduire au cimetière local la dépouille mortelle de celle qui fut toujours la maman à l'âme forte, affectueuse et dévouée, l'amie fidèle et enjouée.

En un dernier adieu, les prières rituelles furent récitées et le cercueil descendit tout doucement dans la fosse, tout près de celle du papa trop tôt enlevé à l'affection des siens, M. Archelas Boulet.

Mme Clara Fifi (Boulet) n'est plus, mais par-delà la tombe son souvenir vivra longtemps parmi les siens et les nombreuses amies qui ont eu le bonheur d'apprécier ses nombreuses qualités d'âme et de coeur.

Elle laisse dans le deuil ses fils, les Frères Eugène et Denis, O.M.I., Noël, de Montréal, Wilfrid, de Somerset, Lionel, du parc Windsor, Armand, de Winnipeg, André, de Toronto, Gérard et Charles, de Norwood; deux filles, Yvonne (Mme Théo Boulet), de cette localité, chez qui elle demeurait jusqu'à ces derniers temps, et Sr Rosa Boulet, s.g., de l'hôpital Taché; un frère, M. Alphonse Potvin, de Somerset; trois soeurs, Mme Pierre Guay (Marie-Louise), de St-Eustache, Eva Lachance, de St-Boniface, Mme Payette (Hubertine), de St-Vital, 33 petits-enfants et un arrière-petit-enfant, ainsi que des beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces très nombreux et tous présents aux funérailles.

Au retour du cimetière, près de 200 personnes se rendirent à la salle paroissiale pour prendre le goûter servi par Mmes A. Lavoie, Joseph Boulet, Henri Côté, Stéphane Maurice, R.-A. Girardin, MM. et Mmes Georges et Arthur Boulet, ainsi que Mme Félix Boulet, de St-Boniface.

• • •

ST-BONIFACE —

Mme Marie-Anne Girard

Le lundi 26 août est décédée à l'hôpital général St-Boniface, à l'âge de 85 ans, Mme Marie-Anne Girard (née Guichon), épouse de feu M. Louis Girard.

Les prières furent récitées le mercredi soir 28 août à la chapelle funéraire Green Acres et, le lendemain, une messe de Requiem fut concélébrée dans l'église du Précieux-Sang par le R. P. Albert Girard, O.M.I., avec MM. les abbés Bernard et Roland Bélanger, tous neveux de la défunte. Les porteurs étaient six petits-fils, MM. Roméo Verrier, Roger, Roland, Wayne et Philippe Girard et Aimé Olivier.

Née à St-Boniface où elle commença son éducation pour ensuite la compléter à Ste-Anne-des-Chênes, Mme Girard fut institutrice à St-Norbert avant d'épouser M. Louis Girard en 1903. Elle était membre des Dames de Ste-Anne de cette localité. Son mari la précéda dans la tombe en 1929.

La défunte laisse dans le deuil sept fils, Emmanuel, Noël, Alphonse, Avila et Antonin, tous de St-Boniface, Roméo, d'Atikokan, Ont., et Isaïe, de Salt Springs Islands, C.-B.; trois filles, Lina (Mme Aimé Verrier), Dina (Mme Arthur Olivier) et Roma (Mme Gordon Bourns); un frère, Avila Guichon, de Detroit, Michigan; deux soeurs, la Rév. Sr May Guichon, Soeur Grise, de St-Boniface, et Mme Agnès Chabot, de Gold Beach, Oregon; 37 petits-enfants et 43 arrière-petits-enfants.

L'inhumation eut lieu au cimetière Green Acres.

Naissances

Au Manitoba

STE-GENEVIEVE —

Le 14 juillet: Maurice-Joseph-Gérard, fils de M. et Mme Charles Legal, baptisé le 21 juillet. Parrain et marraine, Gérald et Jeanne Legal, frère et soeur de l'enfant.

Le 18 août: Jacqueline-Marie-Gisèle, fille de M. et Mme Léo Lansard, baptisée le 25 août. Parrain et marraine, Léo et Gisèle Legal, oncle et tante de l'enfant.

• • •

STE-AGATHE —

Le 12 août: Paulette-M.-Rachel, fille de M. et Mme Gilles Alarie, baptisée le dimanche 1er septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Amando Chingyan, du Parc Windsor, oncle et tante de l'enfant.

• • •

ILE-DES-CHENES —

Le 25 juillet: Pauline-Patricia-Marie, fille de M. et Mme J.-P. Courcelles.

EN SASKATCHEWAN

Wauchope

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le 28 août avec M. l'abbé P.-F. Finnin, directeur, et un grand nombre de membres présents.

Sous la demande de la présidente, la réunion débuta par la prière d'usage qui fut suivie de la lecture du procès-verbal, du rapport financier et de la correspondance.

La présidente du comité d'éducation annonça que les classes de catéchisme commenceraient dès septembre. Elle mentionna deux films sur la santé qu'on peut obtenir du gouvernement.

La présidente du comité des relations publiques rappela que dans ce monde mouvementé il faut être prudent sur les routes. Réalisons nos devoirs comme citoyens, soyons fermes dans nos croyances pour notre plus grand bien et comme exemple pour nos enfants, les adultes de demain.

La présidente du comité d'approvisionnement félicita les dames qui ont contribué par leur travail et leur bonne volonté au succès du dîner de noces servi récemment. Elle rappela que c'est pour la gloire de Dieu que l'on travaille.

Mmes Wilfrid Lépine et Paul Lenouail s'offrirent pour s'occuper des servants de messes durant le mois de septembre.

M. l'abbé P.-E. Finnin remercia les membres de la Ligue pour la coopération qu'il a reçue en toute chose durant ses années comme directeur. Il nous demanda de demeurer très actives et de donner le meilleur de nous-mêmes au nouveau curé qui le remplacera.

La réunion se termina par la prière puis un goûter fut servi.

St-Hubert

Çà et là

MM. et Mmes C. Bachtold et René Poncelet et leurs familles sont allés à North Battleford et Arron Lake où ils ont visité M. et Mme Stephanick. Au retour ils se sont arrêtés à Outlook.

M. et Mme Emile Gatin se sont rendus à Lanigan pour assister au baptême d'un petit-fils, enfant de M. et Mme Roland Gatin. M. et Mme Adolphe Gatin et leur fils Darrell, de Whitewood, les accompagnaient.

MM. et Mmes P. Jordens et A. Smeets sont allés à Alexander et Souris, Man., y visiter un neveu, victime d'un accident de ferme.

Etaient chez M. et Mme P. Jordens, dernièrement, M. et Mme J. Jordens et leur famille, de Rivers, Mlle Louise Jordens et le jeune Bruce Clark, de Regina; M. et Mme Roméo Brodeur et leur fils, Paul, d'Edmonton, Alta.

MM. et Mmes Louis Dureault et leurs trois filles, de Wolseley, ont rendu visite à leur mère, belle-mère et grand-mère, Mme M. Boutin.

Mme F. Payot est hospitalisée à Kipling pour soins médicaux.

Mlle Octavie Istace, g.m.e., est partie pour Port Churchill où elle est employée à l'hôpital de cette ville.

Décès

En Saskatchewan

MONTMARTRE —

Mme Edmond Comeault

Le 17 juillet dernier est décédée subitement, à l'hôpital de Calgary, Mme Edmond Comeault, née Gertrude Poliquin, âgée de 85 ans. Peu après leur mariage, le 14 janvier 1908, M. et Mme Comeault prirent un homestead à Viscount, Sask., où ils passèrent toute leur vie. Ces dernières années, ils se retirèrent chez leur fille, Mme Ulric Giroux, à Montmartre, Sask., et à Pâques, cette année, ils se rendirent à Calgary où Mme Comeault fut hospitalisée.

Le service funèbre fut célébré par le neveu de la défunte, M. l'abbé Léon Savoie, curé de Montmartre, dans l'église de la Ste-Famille de Calgary. M. l'abbé Lemire dirigeait la chorale. Les porteurs étaient trois petits-fils, MM. Jim, Paul et Edward Hamel, et trois neveux, Léo Dumontier, Harry Holmes et Terry Taylor.

Mme Gertrude Comeault laisse dans le deuil son mari, M. Edmond Comeault; quatre fils, Léon et Edouard, de Viscount, Sask., Albert et Paul, de Calgary; trois filles, Alma (Mme Ulric Giroux), de Montmartre, Yvonne (Mme Jos. Hamel), de Calgary, et Eva (Mme Fran Dubois), de Saskatoon; 19 petits-enfants et 16 arrière-petits-enfants.

Assistaient aux funérailles, la soeur de la défunte, Mme Agasta Dumontier, M. et Mme David Comeault, de Saskatoon, Mme Elise Demers, de Calgary, M. et Mme Norbert Jubinville, de St-Boniface, et plusieurs parents et amis de Viscount, Vancouver, Saskatoon, Davidson et d'ailleurs.

Mme Comeault laisse le souvenir d'une bonne mère chrétienne, à l'hospitalité proverbiale et d'un grand dévouement pour les oeuvres paroissiales. Pendant de nombreuses années elle était présidente des Dames de Ste-Anne à Viscount.

Victoire

Çà et là

Mme Ovila Comtois et sa fille, Claudette, de Prince-Albert, se rendirent en Colombie-Britannique au début de juillet.

M. et Mme Gustave Savard et leur fille, de Montréal, visitaient la famille O. Comtois.

M. et Mme Gérard Francoeur recevaient M. et Mme Hervé Lefrançois et leur fille, Rita, de Gravelbourg, ainsi que M. Laurent Francoeur, de la Colombie-Britannique.

Le dimanche 14 juillet, M. et Mme Albert Lalonde célébraient le 25e anniversaire de leur mariage. Une messe fut célébrée à leurs intentions le matin et fut suivie d'une réception à la demeure des jubilaires.

M. et Mme Ray. Bonneau et leur famille, de Coquitlam, C.-B., passaient plusieurs jours de vacances chez Mme Eveline Bonneau.

M. et Mme Léonce Duret, accompagnés de Mme Jos. Hudon, de Prince-Albert, passèrent le mois de juillet au Québec. Ont également passé quelques semaines dans la Belle Province, M. Joseph Brassard et sa fille, Marie, Mme Gustave Brassard et sa fille, Denise.

M. Denis Préfontaine a été opéré d'urgence à l'hôpital de Big River. M. Marcel Doré a aussi fait un séjour au même endroit. Mme Eveline Bonneau a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital Ste-Famille. Tous sont maintenant rétablis.

M. et Mme Henri Labonté, de Prince-Albert, étaient de passage chez M. Maurice Pelletier.

M. et Mme Gérard Boutin se sont rendus à Kitimat, C.-B., y visiter leur fils, Clément, et son épouse. Ils eurent la visite de Mme Laurent Sévigny et de ses deux enfants, de Kitimat, de M. et Mme Orville Radcliff, de Inuvik, Territoires du N.-O., ainsi que de M. Louis Boutin, de Comax, C.-B.

Mme Adrienne Charpentier, de Victoria, C.-B., M. et Mme Douglas Getchel et leurs quatre enfants, ainsi que M. R. Charpentier, d'Edmonton, Alta, M. et Mme Nelson Charpentier et leur famille, de Moose Jaw, passaient plusieurs jours chez la famille Georges Charpentier.

Les familles Léo et Ludger Préfontaine recevaient, au cours de juillet, la visite de M. Louis Préfontaine, de Prince-Albert, de Soeur Rose-de-Lima, de Mlle Lucille Préfontaine, O.M.M.I., ainsi que celle de Mmes Ludger, Gérard et Armand Fontaine, de Prud'homme.

M. et Mme Martin Marchildon sont allés à Saskatoon où ils assistèrent au mariage de leur nièce, Mlle Maryline-O. Gaudet.

Mme Jos. Hudon, Mlle Nicole Hudon et son frère, Ghyslain, de Prince-Albert, ainsi que sont venus chez M. Léonce Duret.

Etaient en visite chez M. et Mme Philippe Duret au cours de l'été, MM. et Mmes Georges Parenteau et Conrad Manseau, de l'Avenir, Qué., ainsi que M. Jules Beaulac, d'Acton Vale, et son ami, M. Réginald Beaurivage, d'Asbestos, Québec.

Le 12 août avait lieu, chez Mme L. Collins, un shower en l'honneur de Mlle Rose Ladouceur, dont le mariage eut lieu à Saskatoon le 31 août.

M. et Mme William Hall, de Pembroke, Mass., et M. et Mme Edouard Labelle, de Chicopee, Mass., étaient de passage dans la paroisse au début du mois d'août. Mmes Hall et Labelle (née Flora et Alice St-Pierre) revenaient au pays après quarante-cinq ans d'absence.

Mlle Annette Doré, O.M.M.I., a passé son congé chez sa mère, Mme Simone Doré.

Mme Albert Lalonde est allée par avion chez sa fille, Mme Ronald Weir, à Beaver Creek, Yukon. A son retour, Mme Lalonde avait la douleur de perdre son père, M. Fred Button. Toute la famille Lalonde se rendit à Leask le mardi 14 août pour les funérailles.

M. et Mme Gustave Brassard et leur fille, Cécile, se rendaient le 20 août aux funérailles de M. Wilfrid Arseneault (frère de Mme Brassard), à St-Paul, Alberta.

M. l'abbé W. Desfossés, du Mont St-Joseph, de Prince-Albert, est venu passer quelques jours au presbytère avec son frère, M. Etienne Desfossés, à l'occasion de la visite de leurs frère et belle soeur, M. et Mme Lucien Desfossés, de la Province de Québec.

Mlles Gaëtane Duret et Maryline Lalonde, de Saskatoon, passent leurs vacances dans leur famille.

En fin de juillet, la famille Albert Lalonde assistait à une réunion familiale des descendants de feus M. et Mme William Lalonde, pionniers de la paroisse de Marcelin. Treize des quinze enfants encore vivants se rencontraient pour quelques jours en villégiature près du lac Morin, sur le beau site du camp Notre-Dame, loué pour l'occasion par M. Albert Lalonde, marchand général de cette paroisse. Etaient présents: MM. et Mmes Raymond et Raoul Lalonde, de Spiritwood; Mlle Jeanne Lalonde, de Montréal; M. et Mme Arthur Doucet (Antonia Lalonde), de Domremy; M. et Mme Tancrède de Lalonde, de Leask; M. et Mme Romuald St-Pierre (Germaine Lalonde), de Montréal; M. Joseph Lalonde, de Léoville; M. et Mme Aimé Lalonde, de Shell Lake; M. et Mme Rosaire Lalonde, de Bonnyville, Alta; MM. et Mmes René Sylvestre (Marie-Ange Lalonde) et Arthur Lalonde, de Montréal; M. et Mme Victor Lalonde, de Saskatoon. Il y avait également un grand nombre de neveux et nièces et autres invités. La famille de M. Albert Lalonde compte 17 enfants. L'aînée, Anita (Mme Donald Weir), de Beaver Creek, Yukon, était aussi venue avec ses deux enfants.

Tous et chacun se souviendront longtemps de cette rencontre mémorable.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280

Prochaine assemblée

La prochaine assemblée mensuelle régulière d'affaires du Conseil Langevin No 4280 aura lieu vendredi soir à 8 heures, le 13 septembre 1968, à la salle du Centre Social St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue Regina, Saskatchewan. Cette assemblée sera suivie d'un barbecue" au même endroit.

"Barbecue"

Vendredi soir, 13 septembre 1968, un "barbecue" sera servi après l'assemblée du Conseil Langevin au Centre Social St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue, Regina, Saskatchewan.

Félicitations

1. Félicitations au frère Joseph Braconnier, notre Député de District, pour avoir été renommé Député du District No 2.

2. Félicitations au frère Albert Dubé, pour avoir été nommé coordinateur des camps d'été par les officiers d'Etat. Il sera au même rang que les directeurs d'Etat du programme de six-points. Sa nomination comblera les voeux exprimés dans la résolution présentée par le Conseil au Congrès d'Etat.

3. Félicitations au frère et à Mme Jacques Comeault à l'occasion de la naissance de leur fils baptisé sous les noms de Daniel-Albert.

Willow-Bunch

Va-et-vient

M. et Mme Laurent Beaulne et leurs quatre enfants, de Vancouver, sont venus visiter M. et Mme Sylvio Sylvestre, dernièrement.

M. et Mme Roland Granger et leurs deux filles ont visité MM. et Mmes A. Wenless et Eugène Desjardins à Edmonton.

Mlle Joanne Paul est revenue d'un séjour chez ses grands-parents, M. et Mme Frédéric Desjardins, en Ontario.

M. René Fiset, Mmes Roméo Rodrigue et Marcel Dionne allèrent chercher M. R. Rodrigue à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina où il était patient depuis le 9 juillet.

Mme Marcel Lautier et ses deux fils, de Calgary, visitèrent la famille Armand Lautier et d'autres parents de la localité et de Coronach.

M. et Mme Jos. Pelé et leur famille sont allés visiter leurs parents à Notre-Dame-de-Lourdes, Man., dernièrement.

M. et Mme Bernard Rice et leur fille, de San Antonio, Texas, et Mme Sylvio Philibert, de Valcourt, Qué., se sont rendus chez leurs parents, M. et Mme J.-D. Drouin.

M. et Mme Armand Piché, de Ponteix, et Mme Claudia Kinley, de Regina, ont visité leur frère et beau-frère, M. Wilbrod Désautels.

M. et Mme John Hard et leurs filles, Yvonne et Shirley, de Swift Current, M. et Mme Gaston Mondor et leurs filles, Aline et Paulette, de Dollard, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Gabriel Mondor, dernièrement.

MM. et Mmes Alex. Laberge, Lucien Couture et Michel Bonneau sont allés assister au mariage de M. Edouard Sagal à Mlle Suzanne Laberge, qui eut lieu à Moose Jaw le 2 août.

M. et Mme Robert Dionne et leurs deux enfants, de Winnipeg, ont passé une quinzaine de jours à Willow-Bunch où ils visitèrent MM. et Mmes Edouard Dionne et Marcel Ingrand.

M. et Mme Elmer Bruneau et leur famille, de Moose Jaw, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Osias Bruneau.

M. et Mme Alphonse Pelletier, de Port Alberni, C.-B., ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme Amédée Roy, au Foyer d'Youville à Gravelbourg, et à M. et Mme Jean Bonneau, de Willow-Bunch.

M. Paul Cayer a passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Albert Cayer. Il est allé enseigner de nouveau à Consul.

M. et Mme René Couture et leurs filles, Lorraine et Nicole, de Ferland, Mme J. Leruyet et ses enfants, Louise et Robert, de Moose Jaw, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme L. Couture.

Mme Philias Gosselin est revenue d'un voyage de trois semaines à Toronto, Montréal, New York et Buffalo.

M. et Mme Henri Campagne et cinq de leurs enfants, de St-Boniface, ont visité MM. et Mmes Pierre Campagne et J.-A. Mathieu et autres parents.

M. et Mme Dale McIntyre et leur fillette, de Palm Springs, Cal., étaient en visite chez M. et Mme Jean Bonneau, dernièrement.

M. et Mme Lionel Martin et leurs enfants, de Penticton, C.-B., se sont rendus à Willow-Bunch à l'occasion du mariage de leur fille, Monique, célébré à Regina le 3 août. Sont allés à ce mariage: les familles Martin, Mme Juliette Martin, M. et Mme Robert Durand, Mme Léo Roy, M. et Mme Gérard Granger et quelques-uns de leurs enfants.

Mme L. Couture eut la visite de sa soeur, Louise, durant quelques jours.

St-Brieux

Visiteur

Tout le mois de juillet, M. et Mme Victor Perrot et leurs fils, Yves et Joseph, ainsi que les familles Rohel avaient le plaisir d'avoir la visite de leur neveu et cousin, M. l'abbé François Perrot, de Bretagne, France.

Prince-Albert

Jeunes étudiants

Parmi les jeunes qui iront poursuivre leurs études à l'extérieur on remarque Paul et Louise Gaudet (Collège St-Boniface), Elaine Gaudet, Margot Simonot et Lillian Donahue, qui s'est mérité une bourse d'étude de $500.00 (Université de Saskatoon), Suzanne Pelletier (Collège St. Patrick d'Ottawa), Judith Plamondon (Ecole des infirmières à Saskatoon), Loralea Gaboriau (Institut pédagogique de Saskatoon), Daniel Lamontagne et Daniel LeBlac (Collège St-Jean à Edmonton).

Visiteurs

M. et Mme Omer Archambault ont reçu la visite de M. et Mme Roger Lalonde, de St-Victor, de M. et Mme Elphège St-Arnaud, parents de Mme Archambault, de Prince George, C.-B., et de Claude St-Arnaud, neveu de Mme Archambault, de Québec.

Avis

Pour faire paraître des nouvelles dans le journal, adressez-vous à Mme Jeanneau, 323, 13e rue Ouest (tél.: 40534).

Ferland

Çà et là

M. et Mme Raymond Fournier et leur famille, de Saskatoon, ont passé quelques jours chez leurs parents.

M. et Mme Rock St-Jacques, de Prelate, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Joseph Morin, et leur famille.

M. et Mme Gérard Sincenne et leur mère et belle-mère, de Val-Marie, ont visité M. et Mme Camille Hamel et leur famille en fin de semaine dernière.

Le samedi 24 août, M. et Mme Jean Entem, de Frenchville, fêtait le 25e anniversaire de leur mariage à Frenchville et Cadillac. M. et Mme Gérard Desharnais et leur fille, Colette, ainsi que M. et Mme Lucien Beaudoin et leurs enfants, Rita et Alfred, de la localité assistaient à la fête.

Mme Mina Brunelle, sa fille, Berthe, et M. l'abbé Jean Brunelle sont allés à Saskatoon où ils visitèrent M. et Mme Raymond Fournier et leur famille avant de retourner dans l'Est. M. et Mme Aristide Fournier sont allés les conduire à Saskatoon.

Mme Rose Barsalou est revenue d'un voyage et se prépare pour aller passer l'hiver à Moose-Jaw.

M. et Mme Georges Croisetière, de Moose-Jaw, sont venus visiter la famille Walter Morrissette.

Sont retournés à leurs études: Marie-Anne Morrissette, Judy et Anna-May Béchal, au couvent Notre-Dame de Ponteix; Lorraine et Nicole Couture, à l'Académie de Prince-Albert; Colette et Emilie Couture, Aline Morin, Michelle et Claire Chabot, Juliette Brisebois, Geneviève Morin, Roland, Jean, Richard, René et Léo Chabot, Léonard et Marcel Tardif, Rolland Smith, Denis Fournier, Roland Gervais, Michel, Richard et Allain Couture, Laurent Nogue et Léo Konanz.

Mmes Edmond Tardif et Paul Morin sont allées conduire M. et Mme Emile Beaudoin à Swift Current, où ils ont pris l'autobus pour se rendre à Edmonton et de là à Ste-Agathe, Qué.

Le 30 août eut lieu la graduation à Gravelbourg et à Ponteix. M. et Mme Walter Morrissette, Mme Viateur Chabot et Mlle Rita Beaudoin se sont rendus à la graduation à Ponteix, tandis que Mme Aimé Brisebois, Mme Laurier Chabot et ses deux filles, Jeanne et Lynn, Mme Alfred Chabot, M. et Mme Valmore Couture et Alfred Beaudoin sont allés à celle de Gravelbourg.

Malade

M. Georges Lacasse a dû retourner à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

Qu'est-ce que la vérité religieuse?

par Jean Guitton

Où est le vrai, dans sa pureté, sa profondeur? C'est la "recherche de la vérité" qui rassemble les esprits. Les hommes se ressemblent en tant que, par des voies différentes et qu'il faut bien supposer secrètement convergentes, ils cherchent ce bien commun: le vrai.

Le caractère absolu de l'adhésion

Rien n'est plus émouvant à cet égard que ces calmes congrès scientifiques où des savants américains, allemands, français et russes échangent leurs informations sur le cosmos ou sur les astres.

Dans le domaine de la foi, la "recherche de la vérité" rassemble les consciences plus encore, puisque alors la vérité est conçue comme un Etre en qui tout vit et tout revivra. Mais la recherche lors des rencontres est plus pathétique. Car, en religion, le caractère absolu de l'adhésion à ce qu'on croit vrai oppose les consciences. Par définition, les diverses manières de concevoir l'Absolu ne peuvent s'accorder quand elles diffèrent sur un point grave. Et s'il y avait un congrès des chercheurs religieux en matière de foi (et il y en aura de plus en plus) on verrait une émulation dans la recherche, certaines convergences, mais aussi des silences d'indicible respect entre des croyances irréconciliables. Ces genres de dialogue, qui de nos jours deviennent courants, qui sont entrés dans nos moeurs, ne sont pas seulement émouvants, mais dramatiques, puisqu'ils opposent des consciences également sincères, également disposées le cas échéant à mourir plutôt que céder. On se scandalise parfois de la division des chrétiens; mais, si l'on descend au profond des choses, cette division a pour racine l'amour de la vérité.

Je sais bien qu'il existe un biais pour diminuer et même pour supprimer les obstacles qui divisent les consciences; c'est de décréter, ou d'insinuer, que la Vérité en matière religieuse n'existe pas au sens absolu, comme le pensent les croyants dogmatiques, parce que l'homme (même théologien, même inspiré, et fût-il le disciple d'un révélateur) ne peut saisir cette Vérité qu'à travers des concepts, signes, images, structures, qui sont changeants, relatifs à un état social, à une culture; que dans ces conditions il n'y a plus lieu de s'opposer sur le fond, ni même à s'opposer du tout. Si on ne peut pas connaître le fond du mystère, si ce mystère ne nous apparaît qu'à travers le prisme des mythes, alors pourquoi ne pas s'unir sur ces deux propositions?

Premièrement, grâce à la science moderne (et en particulier à la connaissance positive des lois du langage, des formes mythiques, de la fabrication des concepts) nous expurgerons dans chaque confession ce qui est le produit de l'histoire humaine ou de la politique sociale ou de l'adaptation vitale pour ne garder que l'élément pur et essentiel.

Deuxièmement, comme il est probable que ce minimum essentiel, purifié de ses mélanges et de ses gangues, sera approximativement identique dans chaque confession ou religion, nous nous trouverons unis par surcroît.

Telle est bien l'idée qui prévaut de plus en plus, encore qu'elle s'exprime assez rarement sous une forme aussi nette.

L'indifférence d'une certaine tolérance

Cette idée n'est pas neuve; elle est même aussi ancienne que la pensée, dont elle est peut-être la première tentation. Toute pensée qui se développe passe par une crise qu'on appelle sceptique, et qui est non seulement un retrait pour mieux voir, mais un effort pour substituer l'explication au jugement. Du moment que chaque croyance s'explique par ses causes, les croyances sont toutes à la fois également authentiques et également fausses. On peut équivalemment les rejeter toutes, ou les adopter toutes.

De nos jours, on voit croître le nombre des athées (qui rejettent tout) ou des indifférents, des accueillants, des gens savants et pacifiques, des esprits religieux, des chrétiens "charitables", — qui acceptent tout.

Et on aurait tort de croire que l'intérêt porté actuellement à la religion et qui nous change tant de l'ancienne hostilité procède d'un progrès dans la foi, de la sympathie pour la foi. La persécution implique une antifoi latente, elle est un hommage à l'idée de Vérité, un signe de crainte que l'autre ait raison, une précaution contre une victoire possible. Mais l'indifférence de la tolérance sceptique atteint la foi de l'autre dans sa substance: la vérité à laquelle il tient pour ainsi dire plus qu'à la foi, puisqu'il ne croit qu'à cause de l'idée que sa foi est vraie, qu'elle le met en un contact obscur avec la vérité, avec l'absolu. De nos jours, dans le monde ouvrier, demain dans le monde paysan, on regardera une procession avec gentillesse comme un défilé de folklore; et le sociologue y verra matière à une thèse; le phénoménologue à une étude sur le psychisme.

C'est dire qu'il existerait, pour toutes les confessions, un péril dans l'oecuménisme, si celui-ci devenait un irénisme, un syncrétisme, une indifférence, au sens de ce mot pascalien ("contre l'indifférence des athées"). Tous les esprits religieux ont conscience de ce danger. Il se peut qu'on voie grandir demain une sorte de Tiers-religion, qui ne serait ni le catholicisme ni le protestantisme, encore qu'elle se recrute chez les catholiques et davantage sans doute dans le monde de la Réforme; on a vu au XVIIIe siècle le vicaire savoyard, au XIXe siècle Jocelyn et tant d'autres depuis, précédant Jean-Christophe et Jean Barois. Et comment le bon peuple peu instruit, ignorant, ne serait-il pas incliné vers une religion humaine? Jadis chacun vivait avec ses coreligionnaires. L'univers actuel brasse les confessions; c'est un univers mixte, rassemblé; chacun se voit tout pareil à son dissemblable sur l'écran téléviseur. Le public n'a pas assez de culture pour être sensible à une querelle théologique, qui lui paraît absurde dès qu'elle lui est expliquée. Tous sont frères. D'abord les chrétiens; à la limite tous les hommes. Et, comme les "athées" sont les moins encombrés d'hypothèses invérifiables, ce désir de rapprochement avec l'autre travaille en faveur d'un vague athéisme pratique, qui pourrait bien être pour les masses, malgré la permanence des anciennes façades, la religion planétaire de l'avenir.

Il ne s'agit pas de rechercher un "minimum"

Cet ouvrage n'est pas le moins du monde fondé sur la recherche d'un minimum (évangélique) commun aux diverses Eglises, ni même d'un minimum dogmatique qui serait déterminé par les premiers conciles oecuméniques. Bien sûr, je considère comme fort utile la recherche d'une stratification, d'une échelle de valeurs, d'une perspective entre les divers dogmes catholiques, afin de fixer ceux qui sont la conséquence de ce qui est fondamental. Mais le catholique ne peut admettre qu'il y ait des dogmes obligatoires et des dogmes libres: car ce serait nier ce qui est particulier, essentiel à l'Eglise romaine, ce qui la caractérise parmi les autres Eglises, ce qui est aussi le plus grand obstacle à la réunion immédiate des Eglises, à savoir l'idée que sur l'axe catholique romain la vérité développe la vérité le long du temps et sans corruption ni rupture, de sorte que, s'il y a des énonciations plus importantes les unes que les autres, elles émanent d'une même source vraie. Distinguer le fondamental du non-fondamental sans diminuer chez les catholiques la pureté et la continuité de l'assentiment de foi est un des difficiles objets du dialogue oecuménique.

(L'Osservatore Romano, juillet 1968)

Le Patriarche Athénagoras dit son accord avec "Humanae Vitae"

CITE DU VATICAN — A l'occasion de l'anniversaire de la visite du Saint-Père à Istanbul, S. S. le Patriarche Athénagoras a fait parvenir à Paul VI un message dans lequel il déclare notamment: "Nous vivons près de Vous, surtout ces jours derniers, durant lesquels Vous avez publié l'Encyclique 'Humanae Vitae'. Nous sommes, en tout, d'accord avec Vous, et Vous souhaitons toute l'assistance de Dieu pour continuer Votre mission dans le monde..."

"Je suis tout à fait d'accord avec le Pape, a-t-il déclaré au représentant de l'A.F.P. Paul VI ne pouvait se prononcer autrement. Il a dans ses mains l'Evangile et veut sauvegarder la loi morale, l'intérêt et l'existence de la famille et des nations."

Le Patriarche a poursuivi: "Je suis avec le Pape, à ses côtés, dans tous ses actes, ses paroles et son programme".

Enfin l'agence Associated Press rapporte une autre déclaration du Patriarche. "L'Encyclique du Pape est cohérente avec la Bible. Tous les livres religieux, y compris la Bible et le Coran, favorisent la sauvegarde de la famille, et dans son Encyclique le Pape a suivi la ligne tracée par la Bible. Il n'était pas possible d'attendre que fut prise une position différente".

S. S. Athénagoras a déclaré, en outre, qu'une Conférence du Saint-Synode de toutes les Eglises Orthodoxes est en préparation. Au cours de ses travaux elle pourrait étudier l'Encyclique du Pape. La date et le lieu de cette conférence n'ont pas encore été fixés.

Les demandes de divorce ont presque triplé depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi

Les demandes de divorce ont presque triplé au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique depuis l'entrée en vigueur le 2 juillet de lois sur le divorce beaucoup plus libérales.

Cependant, les congés dans l'Est et l'incertitude des avocats dans l'Ouest ont jusqu'à maintenant harnaché le flot de demandes auquel on s'attend dans les autres provinces.

A travers le pays, les tribunaux prévoient une course en règle à partir de septembre.

La nouvelle législation ajoute l'homosexualité aux causes de divorces qui incluaient déjà l'adultère, la sodomie, la bestialité et le viol.

La cruauté mentale et le "bris de mariage" figurent également parmi les causes.

Un relevé transcanadien effectué par la Presse Canadienne permet de se rendre compte du nombre de demandes de divorces à la mi-août.

On a enregistré une seule demande à Terre-Neuve, deux dans l'Ile-du-Prince-Edouard et vingt au Nouveau-Brunswick. Dans le Nouveau-Brunswick et l'Ile-du-Prince-Edouard, les dirigeants disent qu'ils s'attendent à un regain en septembre. L'an dernier, le Nouveau-Brunswick relevait 350 applications.

Depuis le 2 juillet, on a signalé 89 demandes de divorce en Nouvelle-Ecosse, ce qui signifie une légère augmentation. Pour cette province, la moyenne annuelle est de 450.

Au Québec

C'est le Québec qui a enregistré l'accroissement le plus important avec 962 actions en divorce à Montréal et à Québec depuis le 2 juillet. L'an dernier pour la même période, on en relevait seulement 700. Toutes ces causes devraient être entendues à Ottawa puisque le Québec n'était pas autorisé à accorder le divorce.

Selon un commis de la Cour supérieure à Montréal, il faudra environ six à sept mois pour obtenir le divorce et il en coûtera $1,000, ce qui est trop pour plusieurs couples.

La cause la plus commune invoquée est la séparation suivie de l'adultère.

A Toronto, 839 demandes de divorce ont été reçues du 2 juillet au 14 août comparativement à 246 pour la même période en 1967.

Aides de l'Allemagne et de l'Autriche au Biafra

La tragique situation de la population civile du Biafra, réduite à la faim par suite des opérations militaires en cours, a soulevé une vive émotion en Allemagne et a suscité des initiatives nombreuses de la part des organisations et des milieux catholiques allemands en vue de recueillir des secours.

A Muenster, les étudiants catholiques ont pris l'initiative de constituer un "Comité d'action pour le Biafra". Ce comité a invité d'autres organisations d'étudiants de confessions religieuses et de tendances différentes à collaborer. Après avoir organisé une manifestation du soir ayant un caractère d'information sur l'origine et les développements de la question du Biafra et sur les conditions actuelles du pays, les étudiants ont effectué personnellement et, parfois, avec la participation de quelques professeurs de la Faculté catholique de Théologie, une collecte dans les rues de la ville. Ils étaient munis de pancartes exposant les données dramatiques de la situation et adressant des appels pressants. En une journée, ils ont recueilli environ 30,000 DM qui seront employés par le truchement de la "Caritas" internationale. En plus de la collecte de l'argent, les étudiants ont organisé celle de médicaments, en particulier de produits antibiotiques, antitétaniques, antimalariques, anesthésiques et vitaminisés dont la nécessité est grande. Ils seront transportés au Biafra par la voie aérienne.

A la suite d'un appel du Cardinal Doepfner, on a effectué, dans toutes les églises de l'archidiocèse de Munich et dans la Frise, une collecte spéciale en faveur des victimes civiles de la guerre au Biafra. Le produit a été remis, dans ce but, à l'Oeuvre Pontificale d'Assistance. Les organisations catholiques et les organisations évangéliques allemandes ont recueilli, ensemble, une somme d'environ quatre millions de DM. C'est un chiffre qui démontre l'élan de la charité et de la compréhension humaines, mais qui, cependant, ne pourvoit qu'à une petite partie des besoins. Il suffit de penser que, journellement, deux cent tonnes de vivres sont nécessaires au Biafra.

L'Oeuvre Misereor, de son côté, a organisé l'envoi d'un chargement d'aides sur un navire frêté dans ce but. On espère qu'il pourra parvenir à la côte du Biafra en surmontant les barrages de la marine fédérale. Le navire, d'un tonnage de 300 tonnes, a été acquis par l'organisation irlandaise "Africa Concern". Il a un équipage de volontaires irlandais et il naviguera sous le pavillon d'un petit Etat européen pour éviter toute signification et toute interférence de caractère politique.

La Misereor s'est adressée aux industries pharmaceutiques allemandes, les invitant à offrir des médicaments. En Autriche, la principale collecte de fonds en faveur du Biafra est dirigée par la Croix-Rouge qui a envoyé un transport aérien avec de la viande en boîtes pour une valeur de 260,000 schillings. D'autres envois d'aliments et de médecines seront, on l'espère, mis au point dans les jours prochains. Lors d'une conférence de presse au siège de la "Caritas" autrichienne, à Vienne, le président, Dr Léopold Ungar, a exposé la situation dramatique existant dans la région orientale du Nigéria et il a fourni des explications sur les aides recueillies jusqu'alors en Autriche.

(L'Osservatore Romano, 16-8-68)

$5,000,000 pour Tarbela: le plus grand barrage en terre du monde

OTTAWA — Le Canada s'est engagé à accorder son appui financier à la construction du plus grand barrage en terre du monde, qui sera érigé à Tarbela, au Pakistan occidental.

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé que le Canada est disposé à consentir un prêt de $5,000,000 exempt d'intérêt, à "l'Administration du barrage de Tarbela" pour défrayer le coût des biens et des services canadiens qui serviront au projet. L'accord a été signé récemment au siège de la Banque mondiale, à Washington.

C'est la Banque mondiale qui administre l'entreprise de Tarbela et qui en finance le coût, évalué à $827,500,000. Au titre des devises étrangères, le coût de la construction atteindra environ $492,000,000 dont 342 millions proviendront du Fonds international spécial créé pour l'aménagement du bassin de l'Indus (le barrage de Tarbela constitue une partie importante de ces aménagements). Le solde est constitué d'engagements spéciaux et, outre l'apport du Canada, $144,383,000 ont été promis par la France, l'Italie, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Les frais engagés sur place, équivalant à $335,500,000, seront à la charge du Pakistan.

L'entreprise comporte la construction d'un remblai de terre et d'enrochements, qui formera un barrage de 485 pieds de hauteur et de 9,000 pieds de longueur, sur l'Indus, à quelque six milles en aval du village de Tarbela (40 milles au nord-ouest de Rawalpindi), dans le Pakistan occidental. La construction en sera terminée en avril 1976 et la centrale produira éventuellement 2,100,000 de kw. Le réservoir ainsi formé aura une longueur de 50 milles et une profondeur maximum de 450 pieds.

Un des avantages secondaires de ces travaux réside dans l'aide qu'ils apporteront à l'irrigation.

Lors de la séparation de l'Inde et du Pakistan, en 1947, la source de tous les cours d'eau et les principales installations des deux plus importants canaux d'irrigation de la région sont demeurées entre les mains des Indiens. L'inquiétude du Pakistan occidental quant à son approvisionnement en eau a amené la médiation de la Banque mondiale et, en 1960, les dirigeants de l'Inde et du Pakistan ont signé le Traité sur les eaux de l'Indus. Au même moment, des représentants de l'Allemagne, de l'Australie, du Canada, des Etats-Unis, de la Nouvelle-Zélande, du Pakistan et de la Banque mondiale concluaient, lors d'une réunion à Karachi, l'accord sur le Fonds de développement du bassin de l'Indus.

La lutte reprend contre l'usage de la cigarette

WASHINGTON — Un groupe de savants, de médecins et de simples citoyens américains a recommandé une intensification de la lutte gouvernementale et privée contre l'usage de la cigarette et a demandé que l'on arrête "la marée montante des morts prématurées et des maladies associées à la cigarette".

L'Institut du tabac a immédiatement attaqué le rapport du groupe qu'il considère comme étant "diffamatoire à l'excès et de façon révoltante contre une industrie qui a elle-même ouverte la porte à la recherche médicale pour trouver des solutions au problème de la cigarette".

Le groupe, dont le rapport a été soumis le 15 août au chirurgien-major des Etats-Unis, recommande notamment:

1. De plus grandes restrictions à la publicité faite en faveur de la cigarette;

2. Plus d'information à l'école afin de convaincre les jeunes de ne pas commencer à fumer;

3. Des efforts plus intenses contre la cigarette de la part des médecins et des personnes travaillant dans le domaine de la santé;

4. L'emploi de méthodes de groupes pour arrêter ou réduire l'usage de la cigarette;

6. Mettre au point et répandre des cigarettes moins nocives.

Ce groupe, qui a été formé en 1967 et que dirige le Dr Daniel Horn, trouve encourageants les premiers résultats de la campagne contre le tabac. Il fait remarquer que la consommation de cigarettes par individu a nettement diminué à la suite du rapport de 1964 du chirurgien-major sur la cigarette et la santé, qu'elle a augmenté au cours de 1965 et 1966 et que maintenant elle diminue encore.

Mais, ajoute-t-on, "le problème demeure encore plus considérable que les tentatives pour le combattre. Fumer la cigarette est l'une des causes de mort que l'on pourrait le plus prévenir aux Etats-Unis aussi bien qu'ailleurs dans le monde".

La publicité

Au sujet de la publicité, le groupe affirme qu'il ne peut pas voir comment, à longue échéance, un produit qui met en danger la santé pourra continuer d'être annoncé.

En attendant que cette publicité soit abolie, le groupe demande au gouvernement d'être plus sévère quant aux normes publicitaires. Le taux de goudron et de nicotine devrait être inscrit sur les paquets et dans les annonces, de même que des mises en garde contre l'abus de la cigarette; la publicité ne devrait pas pouvoir rejoindre la masse des enfants et des jeunes et ne devrait pas associer la cigarette au succès social.

Le groupe critique l'industrie incapable ou ne veut pas faire face aux dangers de la cigarette, voire admettre seulement qu'ils existent. Une bonne partie de cette industrie, ajoute-t-il, a cherché à discréditer les rapports de 1964 et de 1967.

Enlever les cendriers

Dans le domaine de l'éducation, on demande aux départements de la santé, de l'éducation et du bien-être de voir à ce que des enseignants soient formés pour répandre dans les écoles l'information sur les dangers de la cigarette.

On demande aux professionnels du monde de la santé de donner l'exemple en ne fumant pas, en demandant de ne pas fumer dans les salles d'attente et en y enlevant les cendriers.

On lance un appel aux industries, aux hôpitaux, aux organisations afin qu'ils participent à la campagne contre la cigarette. On demande aux épouses de se grouper et d'aider leur mari à arrêter de fumer. On invite les femmes enceintes à se grouper également pour arriver ensemble à cesser de fumer.

Les armes à feu causent la mort de 192 personnes par semaines aux E.-U.

Les armes à feu ont causé la mort de 192 personnes aux Etats-Unis durant la première semaine de juillet. Plus de 80 pour cent des décès résultent de l'usage délibéré d'une arme à feu; il y a eu 121 homicides, 40 suicides et 31 décès accidentels.

Une enquête semblable effectuée par la Presse Associée pour la semaine se terminant le 23 juin avait donné un total de 199 décès, soit 115 homicides, 65 suicides et 19 accidents.

Le FBI rapporte que le taux hebdomadaire moyen était de 125 en 1966, dernière année pour laquelle il y ait des statistiques.

Au début de juillet, c'est la Californie qui a enregistré le plus fort nombre de décès par les armes: 21 homicides, 10 suicides et un décès accidentel.

Parmi les motifs des décès se retrouvent les crimes volontaires, les crimes passionnels, les meurtres résultant de querelles de famille et les suicides par découragement.

Par comparaison, le nombre moyen des pertes hebdomadaires au Vietnam jusqu'ici cette année est de 357. Par ailleurs, les accidents de la circulation font en moyenne 980 victimes chaque semaine.

L'astronaute américain John Glenn, président du Comité d'urgence pour la réglementation sur les armes à feu, a obtenu l'appui de 19 autres personnalités du monde du sport.

Dans cette liste, on remarque les noms de Joe Dimaggio, ancien frappeur étoile des Yankees de New York et maintenant vice-président exécutif des "Athletics" d'Oakland; au football: Vince Lombardi, gérant-général des Packers de Green Bay; au tennis: Donald Dell, capitaine de l'équipe américaine de la Coupe Davis.

James Whittaker, alpiniste et explorateur qui a déjà accompagné le sénateur Robert Kennedy en montagne, a lui aussi donné son appui au comité qui demande le passage d'un bill sur le contrôle des armes.

$290,000 l'an dernier aux Oeuvres du Pape

Les catholiques du Canada, l'année dernière, sont venus en aide à des milliers de frères humains, au Portugal, en Argentine, en Alaska et au Brésil, à l'occasion de terribles inondations. D'autres ont été soutenus au Japon, en Yougoslavie, lors de tremblements de terre. Enfin, presque partout où sévissent la famine et les misères engendrées par les guerres, et spécialement en Asie, le Pape a envoyé des secours, nouant ainsi des liens de solidarité humaine et donnant les signes de la charité évangélique.

C'est au nom des catholiques du monde que le Pape accomplit ces oeuvres et les Canadiens, pour leur part, lui ont envoyé l'année dernière, une somme de deux cent quatre-vingt-dix mille dollars. Cela est-il suffisant? A chacun d'en juger en considérant qu'il y a plus de huit millions de catholiques au Canada.

La Collecte pour l'Eglise Canadienne et les Oeuvres du Pape aura lieu, le dimanche 15 septembre prochain, dans toutes les églises du pays.

La politesse et l'urbanité des moeurs préparent fort heureusement les esprits à concevoir la sagesse et à suivre les lumières de la vérité.

Léon XIII

Après Humanae Vitae, la paternité responsable

Si le philosophe Herbert Marcuse souligne que la méthode scientifique de pensée conduit souvent à une pensée unidimensionnelle, sans capacité de transcendance, les propos tenus ici, à cette tribune par certains de nos hommes de science sur l'encyclique "Humanae Vitae" sont exempts de cette critique. Deux, entre autres, ont prouvé qu'ils sont capables de nuances, de profondeur. Je retiens, les analyses du Père Bourgault, S.J. (Le Devoir, 13 août 1968) et du docteur Dansereau (Le Devoir, 14 août 1968), sans discréditer les autres contributions.

L'un et l'autre insistent sur la nécessité pour l'homme consciencieux d'aller au-delà de la formulation du texte du pape. Le théologien propose une "relecture" méthodique, tandis que, du point de vue psychanalytique, au-delà du discours conscient il faut rejoindre le "discours inconscient"... "quelque chose est dit sur le mode de n'être pas dit". Au-delà des mots, c'est la réalité qu'il faut chercher, l'esprit...

Pour ma part, (je ne suis pas un homme de science d'expérience, comme les précités) je crois qu'au-delà de "Humanae Vitae", vue à tort par certains comme "l'encyclique de la pilule", il faut se mettre en recherche de la difficile paternité responsable.

Dans le contexte des discussions actuelles sur la limitation des naissances, il y a peu de place pour promouvoir la part active qui revient à l'homme. Tout porte à penser que ce sont toujours les femmes qui font et feront les frais des moyens de contrôle des naissances. De ce point de vue on ne peut accueillir qu'avec satisfaction l'encyclique "Humanae Vitae" de Paul VI. Le pape semble mettre l'homme dans le coup! Evidemment la vie suggérée est difficile; d'autres suggestions viendront peut-être.

Mais la vie des femmes est-elle si facile? Elle est souvent tragique. Car, si bien des hommes n'ont pas l'air de savoir ce que c'est de mettre un enfant au monde, les femmes, en majorité, le savent bien et elles sont souvent seules à faire les frais de moyen contraceptif quand il le faut pour empêcher la famille, alors que, le mâle, ne veut voir son plaisir troublé d'aucune inquiétude, ni subir quelque inconvénient.

Nous sommes bien loin de la "paternité responsable". Et pourtant ce ne sont pas les occasions qui manquent d'être des hommes véritables, des pères efficaces auprès des enfants et des époux attentifs pour leur femme. Comprendre cela c'est poser le premier jalon d'une part active de l'homme dans la limitation raisonnable des naissances. L'homme qui fait les frais avec sa femme de l'éducation des enfants, fera aussi avec elle les frais de la limitation des naissances. Il est une maîtrise de soi bien au-delà de la stricte continence sexuelle. Elle tient à tout l'organisme humain, à la santé mentale et au style de vie d'un homme marié.

Il est vrai que notre contexte culturel actuel n'encourage pas beaucoup la "paternité responsable" réelle. La publicité semble orchestrée par des mâles, du moins par des gens à esprit de célibataire endurci. On tend à éloigner l'homme de toute participation aux soins que réclame un enfant; et souvent grâce à la complicité de la femme, l'homme s'abstient de toute aide ou intervention pendant que l'enfant est petit. "Ce ne sont pas tes oignons!", dit-elle. Ou "laisse-moi faire!" L'éducation revient à la femme. L'homme marié vit comme un célibataire étranger dans la maison et ne s'en plaint pas trop.

"Chez les Mélanésiens, nous dit B. Malinowski, la paternité... comporte, pour le père, entre autres, des devoirs envers les enfants de sa femme; il est là pour les "recevoir dans ses bras"...; il doit se charger d'eux au cours d'une marche, lorsque la mère est fatiguée, et aider celle-ci dans les soins qu'elle prodigue aux enfants à la maison; il veille à l'accomplissement de leurs besoins naturels, à leur propreté, et le langage indigène contient un grand nombre d'expressions se rapportant à la paternité et à ses charges, ainsi qu'aux dettes de reconnaissance que les enfants contractent à l'égard de leur père. Un père trobriandais typique est une véritable nurse, (!) consciencieuse et laborieuse, et dans tout ce qu'il fait il n'obéit qu'à la voix du devoir qui s'exprime à travers la tradition sociale. Le père porte à ses enfants un intérêt constant et passionné et s'acquitte de ses devoirs avec empressement et tendresse". (La sexualité et sa répression dans les sociétés primitives, P. B. Payot, n. 95, p. 30)

Cette sorte d'idéal entretenu chez les primitifs vaudrait-elle pour "l'homme civilisé"? Cette description de la responsabilité paternelle chez le Mélanésien des îles Trobriand nous écarte-t-elle du problème concret de la limitation des naissances? Je ne le crois pas. Car c'est un esprit qu'il faut chercher, un style de vie. L'homme, le père, "civilisé" doit être actif. Les "maternités" de sa femme doivent être les "siennes" (!) Non? Le contrôle des naissances doit être aussi l'affaire de l'homme tout comme l'éducation des enfants et les soins multiples que cela exige. Je suis étonné que les hommes n'éprouvent aucun scrupule à dire aux femmes quoi faire, ou à exiger d'elles qu'elles fassent seules les frais dans le contrôle des naissances, et que leur "fierté", je ne dis pas leur orgueil ne s'en trouve point affectée. (Non moins étonnant que des femmes se laissent ainsi mener, voire manipuler.) Si l'homme mettait autant d'effort au contrôle de lui-même, je crois que les efforts des femmes pour contrôler les naissances en seraient d'autant humanisés, réellement partagés. Entre le patriarche tyrannique et exigeant, le père faible ou l'amant soumis, il y a place sans doute, pour l'homme maître de lui, et actif dans sa paternité. Ce qui n'est pas sans plaisir!

Marcel Soucy, professeur

(Le Devoir, 19-8-68)

Le vieillard demeure la première victime d'une crise du logement...

Pour les vieillards, une maladie, même temporaire, comporte un danger de tragédie. Incapable de payer son loyer pendant son séjour à l'hôpital, la personne âgée peut perdre sa chambre ou son appartement.

Parfois même, le propriétaire décidera tout d'un coup de se débarrasser d'un locataire encombrant.

Lorsqu'elle quitte l'hôpital, la personne âgée ne trouvera peut-être pas de place dans une maison de convalescence ni d'aide domestique, non plus que quelqu'un à qui demander secours.

Un relevé transcanadien effectué par la Presse Canadienne indique l'existence de préoccupations de cette nature dans les services pour citoyens âgés. Selon les autorités de bien-être, un regain d'intérêt pour le bien-être des vieillards, ces dernières années, a apporté l'amélioration des services de logement. On se concentre maintenant sur d'autres lacunes.

Les autorités du bien-être pensent de plus en plus en termes d'aide pour permettre aux citoyens âgés de demeurer indépendants, de vivre dans la société plutôt qu'en institutions. Cette idée n'est toutefois pas encore applicable sur une haute échelle.

On manque d'aide

Il existe peu de collaboration entre les agences privées et publiques, et à peu près pas de sources de renseignements pour les citoyens qui veulent recourir aux services sociaux. Il est également difficile de trouver de l'aide pour les périodes d'incapacité temporaire.

On a officiellement reconnu ces problèmes dans le rapport du comité sénatorial sur les vieillards, déposé en février 1966. Le comité recommandait que tous les niveaux de gouvernement établissent des organismes en vue de coordonner les efforts. Le rapport proposait également l'établissement d'un comité d'enquête.

On recommanda un revenu minimum garanti aux gens âgés de plus de 65 ans, et il ne fait pas de doute que le facteur pécuniaire n'est pas étranger au problème. Le rapport estimait qu'à peu près la moitié des hommes et 85 pour cent des femmes de plus de 65 ans au Canada avaient un revenu inférieur à $1,500 par an.

Le Conseil canadien du Bien-Etre a établi un service pour les gens âgés afin d'attirer l'attention sur les besoins de vieillards et tenter d'y trouver réponse. Le Conseil prévoit entreprendre une enquête d'information et établir des services de référence.

Il existe un tel service à Ottawa: il s'agit du Bureau de renseignement du département de Santé de la ville, dont la directrice, Marjorie Bradford, révèle le début il y a 10 ans d'un projet-pilote qui a continué de fonctionner depuis, à cause de son utilité immédiate.

Etre indépendant

Le service fut d'abord établi avec l'intention de tenter de résoudre les problèmes de logement et d'hospitalisation, mais dut s'attaquer à d'autres problèmes également.

Mlle Bradford dit que le mode de vie des vieillards qui recourent au Bureau d'aide n'a pas changé depuis 10 ans. Sur un groupe de 853 citoyens âgés, 222 vivaient en maisons de chambres et, avec ceux vivant seuls en appartements, formaient 40 pour cent de la clientèle du Bureau d'aide. Seulement 15 pour cent vivent dans des maisons familiales, la leur ou celle d'autrui.

Rares sont les services pour aider les vieillards à demeurer indépendants. Dans la plupart des cas, il s'agit de services bénévoles.

Une association, l'Ordre victorien des infirmières, fait exception et travaille dans toutes les provinces, sauf l'Ile-du-Prince-Edouard. Le Conseil canadien du Bien-Etre fait savoir que l'Ordre des infirmières a besoin de plus de fonds.

Le Conseil rapporte qu'il existe trop peu de services de soins ménagers et de visites aux gens âgés. Dans plusieurs centres, des volontaires ont un service de repas à domicile, souvent en collaboration avec un hôpital ou la Croix-Rouge. Certains groupes ont organisé un service de visites aux gens âgés, et des chaînes téléphoniques pour s'assurer que les vieillards solitaires reçoivent au moins un appel téléphonique chaque jour.

Vieillards bénévoles

Le Conseil national des femmes juives a organisé un mouvement qui comprenait de la recherche en gérontologie, l'administration de centres de bien-être et des programmes pour encourager les vieillards à accomplir un travail bénévole.

Des retraités ont mis sur pied leurs propres organismes qui grandissent. Une Fédération nationale des rentiers et citoyens âgés est en train de prendre forme à partir d'organismes régionaux.

J. S. Rose, de Toronto, secrétaire des Citoyens âgés unis d'Ontario, association formée il y a 10 ans, parle d'une affiliation depuis quatre ans avec les organismes similaires dans l'Ouest. Il précise que des groupes semblables prennent forme en Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick.

En plus d'être des clubs d'amitié au plan local, ces organismes tâchent de faire pression pour se joindre à un groupement régional ou provincial.

Dans les régions urbaines, il faut parfois, au citoyen âgé qui veut emménager dans un logement destiné aux vieillards, attendre de 18 mois à deux ans.

Le vieillard de plus de 65 ans, seul et relevant de maladie, ne pourra peut-être pas trouver de maison de convalescence. Si sa maladie est permanente et qu'il a peu de chance de recouvrer entièrement la santé, il lui sera difficile de trouver une place dans un hôpital.

Selon un relevé transcanadien de la Presse Canadienne, le regain d'intérêt pour le bien-être des citoyens âgés a apporté certaine amélioration: on a diminué le manque de logement, on a amélioré les lois régissant les maisons de convalescence et l'on se préoccupe de plus en plus du manque de soins hospitaliers à court ou à long termes. Mais les autorités de bien-être affirment qu'il y a encore beaucoup à faire.

Le problème s'est aggravé avec l'augmentation du pourcentage de citoyens de plus de 65 ans, qui représentent maintenant environ huit pour cent de la population, soit 1,391,000 personnes, dont un nombre croissant de citoyens de plus de 75 ans.

Listes d'attente

Le Dr J. C. Williams, adjoint au sous-ministre du Bien-Etre de l'Ontario, fait état de statistiques qui indiquent le mouvement dans le logement.

"Il existe des maisons privées pour gens âgés depuis environ 1835. En 1940, il y en avait 36, comptant 2,963 lits. Il y en a maintenant 67 pouvant recevoir 5,612 personnes".

L'Ontario compte maintenant 70 maisons de retraite totalisant 14,000 lits, érigées par les municipalités. Malgré ces chiffres, la plupart des régions urbaines ont de longues listes d'attente. Halifax rapporte 300 demandes pour une maison de retraite pouvant recevoir 73 personnes.

Les maisons pour vieillards sont souvent financées par des fonds provenant de la municipalité, de la province et de la Société centrale d'hypothèques et de logement. Eglises et clubs sociaux sont souvent à l'origine de tels projets.

De plus, la plupart des gouvernements provinciaux soutiennent les loyers selon la solvabilité du vieillard qui le paie.

Le gouvernement de l'Ile-du-Prince-Edouard administre une société de la Couronne, la Société de logement pour citoyens âgés, laquelle, avec l'aide de la SCHL, finance les édifices à appartements et maisons pour gens âgés.

A Terre-Neuve, le plus gros de l'aide au logement vient sous forme de loyers ou d'octrois pour réparations, plutôt que comme logements de propriété publique.

Coopératives

Cette aide fait partie du programme général de bien-être et n'est pas exclusivement destinée aux gens âgés.

La Saskatchewan et le Manitoba encouragent les autorités locales des régions peu peuplées à joindre leurs efforts pour mettre en chantier des logements.

L'Alberta compte 69 résidences pour vieillards, construites par le ministère du Bien-Etre social et administrées par les conseils municipaux. Les loyers établis par la province contribuent aux frais d'administration.

Plusieurs de ces résidences mettent de l'aide médicale à la disposition des locataires, mais autrement, les vieillards ont de la difficulté à trouver de l'aide médicale temporaire ou à long terme.

La Colombie - Britannique a accordé quelque 6,000 permis de maisons de pension pour les gens qui peuvent avoir besoin d'aide sans nécessiter des soins hospitaliers ou médicaux continuels.

En Ontario, le Dr Williams révèle que cette province a offert aux municipalités de défrayer avec elles le coût de semblables maisons de repos.

On enregistre un manque aigu de lits à travers le pays pour ceux qui ne peuvent vivre sans soins.

Au Québec, un porte-parole du ministère du Bien-Etre a révélé qu'il n'existe dans la province que quelque 4,000 lits pour malades chroniques et convalescents.

Les résidences privées

L'Alberta possède deux "hôpitaux auxiliaires" pour soins à long terme et convalescence. Le Manitoba projette de nouveaux services pour soins prolongés.

Les maisons de santé, pour la plupart entreprises privées, représentent des problèmes épineux dans plusieurs provinces. En 1964, le Manitoba a adopté une législation interdisant la conversion de maisons pour vieillards en maisons de santé, et exigeant de meilleurs traitements.

Non sans une certaine controverse, l'Ontario a adopté en 1966 une loi donnant à la province l'autorité sur les maisons de santé à la place des municipalités. L'Associated Nursing Homes Inc., organisation de propriétaires de maisons de santé, a demandé l'autorité pour accorder les permis et faire les inspections. L'ANH demande maintenant l'aide financière du gouvernement comme celle accordée aux foyers pour vieillards.

Le coût des soins médicaux est aussi un problème. Les fonctionnaires provinciaux avouent que ce coût est souvent prohibitif, quoique la plupart des provinces paient pour les patients sans le sou.

Le Noveau-Brunswick possède 81 maisons de santé publiques et privées; six sont en chantier en vertu d'un programme à frais partagés avec le gouvernement provincial.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Savez-vous que la gymnastique peut être fort amusante si vous profitez d'un moment où seule, vous pouvez danser, sauter au son de la musique. Faites comme les ballerines, attrapez une barre (qui peut aussi bien être votre balai) et guidée par le rythme de votre disque favori, faites des mouvements en hauteur, sur les côtés, vers le sol, enfin tous les gestes qui vous viendront à l'idée. Commencez tranquillement, sans vous fatiguer, tout comme si vous dansiez dans les nuages.

✦ ✦ ✦

— Hé! mademoiselle, lance l'agent de circulation à une blonde automobiliste. M'avez-vous entendu siffler?

— Certainement que je vous ai entendu, répond la petite dame indignée. Et si vous recommencez encore une fois, je vais vous rapporter à vos supérieurs!

✦ ✦ ✦

Rouler des filets de poissons dans une farce au pain épicée. Cuire au four, servir avec une sauce aux oeufs crémeuse... Mmm... délicieux.

✦ ✦ ✦

Lorsque vous préparez un repas élaboré, si vous manquez d'espace autour du poêle, de la table ou du comptoir de la cuisine, avez-vous pensé à vous servir de votre planche à repasser? Elle représente une surface assez importante pour y déposer tous les ustensiles qui vous serviront à la préparation des plats.

✦ ✦ ✦

Si vous n'êtes pas à l'aise dans vos chaussures neuves, maintenez-les une demi-minute au-dessus de la vapeur d'eau bouillante sortant d'une casserole.

✦ ✦ ✦

L'institutrice demande au petit Paul:

— Comment les pêcheurs s'y prennent-ils pour fabriquer leurs filets?

— C'est simple, répond le petit bout d'homme. Ils prennent une certaine quantité de trous et ils les cousent ensemble.

✦ ✦ ✦

Les nouveaux rouges à lèvres sont de teintes de baies: framboise, canneberge, mûre, et les autres. Ils sont translucides donnant à votre bouche une couleur naturelle.

✦ ✦ ✦

Si vous avez de la difficulté à monter votre fermeture à glissière dans le dos, coupez une longueur de six pouces dans un cintre en métal. Redressez bien la tige et tournez un bout pour en faire un crochet, et votre problème est résolu.

✦ ✦ ✦

Pour polir votre sac à main et vos souliers en cuir vernis ou plastique brillant, vaporisez le liquide dont vous vous servez habituellement pour nettoyer vos vitres. Asséchez ensuite avec un chiffon doux. Les marques de doigts ou autres disparaîtront et le cuir reprendra sa brillance.

✦ ✦ ✦

Une dame appelle le médecin au téléphone:

— Mon mari vient d'absorber une forte dose d'arsénic. Que faut-il lui donner?

— L'Exrême-Onction! répond le disciple d'Esculape.

Une grande misère parmi les hommes c'est qu'ils savent si bien ce qui leur est dû et qu'ils sentent si peu ce qu'ils doivent aux autres. — S. Frs de Sales

La confiance en soi

Votre enfant manque-t-il de confiance en lui-même?

Lorsqu'un enfant a l'impression que les personnes à qui il s'efforce de plaire ne l'apprécient pas, ou qu'il croit que ses actes sont stupides à leurs yeux, il doute de sa valeur personnelle. Il est du devoir des parents d'aider les enfants à avoir confiance en eux-mêmes.

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, dans une brochure intitulée "La confiance en soi-même", vous offre quelques conseils pratiques sur la manière de vous y prendre avec votre enfant.

1. L'enfant doit sentir que l'amour dont il est l'objet n'est pas fonction du succès qu'il obtient. C'est l'attitude de l'enfant face à ses activités qui compte, plutôt que sa réussite ou que le rang qu'il occupe parmi ses camarades.

2. Le sarcasme ou le ridicule détruisent chez l'enfant le respect de lui-même. Aidez-le, et manifestez-lui de l'intérêt. Amenez-le à comprendre et à accepter le fait que, dans certains domaines, d'autres réussissent mieux que lui.

3. Lorsque vous le sentez découragé, aidez-le à voir le beau côté des choses en faisant appel aux tâches qu'il a déjà menées à bien.

4. Multipliez - lui les occasions de réussir. Nombreux sont les jeux qui ne font appel qu'à un minimum d'habileté et qui fournissent à l'enfant, sinon l'occasion de gagner, du moins celle de voir ses efforts appréciés. Ne lui donnez cependant pas l'impression que vous le laissez gagner, car cette attitude ne ferait que concourir à développer chez lui un sentiment d'infériorité.

Digne de collections, l'allure des blouses à l'automne 1968

La blouse, édition 1968, s'adapte parfaitement à la saison d'automne. Par son assortiment plus varié que jamais de coupes, d'allures et même d'époques, elle interprète et souligne toute la gamme des styles du jour: la blouse chinoise plus influencée par Mandarin que Mao, la toute simple et élégante Nehru et la nouvelle classique Zhivago.

Evoquant encore un autre âge, la blouse Grand-mère. A col haut et manches gigot, elle possède toute la douce féminité d'un portrait victorien.

On retrouve aussi dans les blouses 1968, la chemise à remplis, à boutons et de coupe safari. Animées de colliers, de pendants ou de foulards noués à l'apache.

A l'automne 1968, la mode, ce n'est pas ce qu'il faut porter mais comment on le porte. La blouse 1968, non pas un seul style, mais une myriade d'allures originales. Les tissus 1968: ce qu'on porte, leur apparence et leur durée grâce aux fibres modernes du jour, l'Arnel, le Fortrel, l'Arnel/nylon et l'Acétate. Les fibres qui sont à la fine pointe de la mode dans des tissus de longue durée et d'entretien facile.



DIGNE DE COLLECTIONS — Toujours importante, la chemise Safari, en Fortrel/coton, avec ses remplis groupés et son col haut boutonné. Par Susan Van Heusen.

Chronique des vivres de septembre

OTTAWA — Il ne faut pas s'attendre à une baisse de prix des viandes rouges non plus que des viandes de volaille en septembre, d'après la Direction de l'économie du ministère de l'Agriculture du Canada. Au secteur des fruits et légumes, seules les pommes de terre se vendraient moins cher.

Boeuf — A la faveur d'approvisionnements soutenus et d'une demande active, les prix demeureront fermes.

Porc — Provisions inférieures au niveau de l'an passé; prix légèrement plus élevés.

Oeufs — Marché ferme ou un peu raffermi à cause d'une production saisonnière à la baisse.

Dindons — Prix raffermis des dindons lourds, les apports ne répondant pas tout à fait aux besoins; marché ferme ou plus ferme des dindons à griller.

Poulets — Stocks abondants et prix soutenus des poulets de gril.

Pommes de terre — Rendements élevés en perspective; amples approvisionnements et baisse de prix dans toutes les régions.

Pommes — Les variétés tardives de la saison, de qualité supérieure, vont activer la demande et raviver les prix.

Oignons et carottes — On s'attend que les approvisionnements domestiques reviennent sur le marché à des prix supérieurs à ceux de l'an dernier.

Tomates — Une baisse des rendements maintiendra les prix fermes.

Avis

A cause de circonstances incontrôlables, le "Courrier de Louise" ne paraît pas cette semaine.

Religieuse-coiffeuse

EDMONTON — Les clientes d'un salon de beauté d'Edmonton se demandent pourquoi l'une des coiffeuses se couvre la chevelure d'un voile blanc. Après quelque temps, s'armant de courage, elles lui posent carrément la question à savoir si elle est vraiment coiffeuse.

"Mais oui, de répondre la jeune femme, et je suis également religieuse". Il s'agit de Soeur Rollande Roby, de la congrégation des Soeurs de la Providence.

Cette religieuse âgée de 37 ans, qui était institutrice dans une école et une maternelle du Yukon, a suivi des cours de soins de beauté à l'Ecole d'orientation de Whitehorse. Après avoir obtenu son diplôme, elle fut envoyée au Centre Providence d'Edmonton.

Récemment, elle acceptait un emploi dans un salon de beauté d'un centre commercial. Avant de retenir ses services, le gérant de l'établissement avait hésité quelque peu, mais considérant les compétences de la candidate, il l'engagea comme coiffeuse. Il devait se rendre compte bientôt qu'il avait fait un bon choix. Soeur Rollande accomplit un excellent travail et ses camarades, comme les clientes, lui trouvent de grandes qualités.

La religieuse, qui vient de McLennan, Alberta, dit qu'elle est l'une des premières parmi les femmes vivant en communautés religieuses à assumer un tel travail. Mais de nos jours, a-t-elle ajouté, nombreuses sont les religieuses qui occupent des emplois, surtout en service social. Pour sa part, elle estime que le métier de coiffeuse est un bon moyen d'établir des contacts avec le monde extérieur.

"De plus, j'ai toujours eu un penchant pour la coiffure et les soins de beauté", commente-t-elle.

Soeur Rollande reçoit un salaire comme les autres employées au salon. Mais au lieu de dépenser son argent pour des vêtements ou des produits de beauté, elle remet son chèque à la communauté, pour aider le Centre Providence et les pauvres. Les salaires des autres religieuses qui travaillent servent aux mêmes fins.

"Je ne parle jamais de religion avec les clientes", a déclaré Soeur Rollande. "Certaines femmes me posent des questions sur ma vie en tant que religieuse, mais je ne songe pas à aborder le sujet. Je suis contente qu'on m'autorise à accomplir ce travail qui est très agréable", a-t-elle commenté.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

TOI OU MOI?

par Valdrine

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 35

L'avenir était devant elle, mais quel avenir? Elle ne voyait pas clair, n'espérait plus rien. Si elle chassait systématiquement le souvenir du beau garçon trompeur, elle souffrait toujours d'avoir perdu, par sa faute, l'amitié de Rémi; pas d'illusions à se faire: celui-ci lui en voulait toujours, et ne pardonnerait pas facilement. Il séjournait encore, en fin de semaine, au "Bon Accueil", mais le dimanche, après la messe, disparaissait dans la montagne toute la journée. Il venait rarement au château et seulement si Laurent s'y trouvait. Marie-Hélène aurait voulu s'expliquer une bonne fois, s'excuser, mais elle sentait chez Rémi une volonté bien arrêtée d'éviter le tête-à-tête, et cela la décourageait. L'ingénieur avait une façon de laisser tomber les phrases, quand elle s'approchait de lui, qui en disait long sur sa hâte à s'échapper...

Dix jours auparavant, Laurent, Catherine et elle avaient rencontré Rémi à la sortie de la messe dominicale. Aimable pour les fiancés, d'une politesse glacée envers elle, l'ingénieur leur avait annoncé son prochain départ pour l'Iran, où sa firme l'envoyait faire une étude approfondie du marché. Il comptait partir dans une douzaine de jours et la durée de son absence était encore indéterminée. Une fois de plus, Laurent l'avait invité à monter au château dans l'après-midi et il était reparti à Grenoble pour le déjeuner et devait ensuite parcourir la montagne avec eux jusqu'au soir.

Amère déception pour Marie-Hélène! Le jeune homme se dérobait aux explications avec une adresse infernale!... Elle n'avait pas osé aller jusqu'au "Bon Accueil" afin de parler à coeur ouvert avec son ami; elle qui avait acquis tant d'assurance dans sa vie professionnelle, était intimidée, presque craintive, devant ce nouveau Rémi au visage sévère et fermé. Alors, elle lui avait écrit: il allait partir, la brouille entre eux devait prendre fin avant le départ; deux bons amis ne doivent pas se bouder pour quelques phrases un peu vives. La lettre mûrement pesée, méditée, avait été portée à Grenoble, le lundi matin, les excuses de la châtelaine à l'adresse du jeune homme. Pendant huit jours, elle avait attendu anxieusement la réponse: rien n'était venu. On n'avait plus revu l'ingénieur à Chambourières avant son départ pour l'étranger. Et maintenant, Rémi était loin, à des milliers de kilomètres!... Marie-Hélène soupira en y songeant. Quand donc pourrait renaître entre eux l'ancienne camaraderie d'autrefois! Peut-être jamais. Lasse de se poser des questions, elle résolut d'écarter de son esprit l'ami boudeur comme elle en avait chassé l'amoureux méprisable.

Heureusement, tout n'était pas déception dans sa vie. A l'usine, l'horizon s'éclaircissait. Rémi de son indisposition, le détective avait repris son enquête. Sa surveillance s'exerça principalement sur les Dupoire. Il surprit le mécanicien qui sabotait l'Austin: une roue suffisamment desserrée pour un accident. Pris sur le fait, l'ouvrier subit avec passivité son renvoi immédiat, trop heureux de s'en tirer à si bon compte. Sa femme, avertie du fait, ayant joué les outragées et proféré des menaces, se vit licenciée par la même occasion. La jeune fille se souvenait encore avec amertume du regard haineux de l'ouvrière au moment du départ. Depuis lors, l'atmosphère, sans être franchement sympathique, était déjà plus respirable. Peu à peu, il fallait l'espérer, les préventions tomberaient; Marie-Hélène parviendrait enfin à gagner l'estime et l'amitié de son personnel.

Elle rouvrit les yeux. Virgules noires sur un ciel mauve rosi au bout de l'horizon, deux corneilles remontaient de la plaine vers les bois, pour y passer la nuit. L'heure s'avançait. Le soleil se laissa tomber derrière les collines, du côté de Tullins. Songeant enfin au départ, Marie-Hélène se releva, ramassa la couverture et commença de monter vers l'Austin.

C'est alors que le drame survint.

Sur la route nationale, arrivant de la direction de Veurey, une voiture lancée à vive allure ralentit en vue de prendre la route de Chambourières. Par suite d'une vitesse encore excessive, le mouvement amorcé resta inachevé, et l'auto se mit à osciller sur la chaussée en faisant des embardées, sans parvenir à se redresser. Elle heurta sur la droite une borne hectométrique, qui la souleva à demi, pendant que la portière de gauche s'ouvrait et que le conducteur était éjecté sur la route. Marie-Hélène épouvantée entendit une voix féminine hurler à l'intérieur du véhicule. La malheureuse!... La course folle s'acheva avec bruit contre un tronc d'arbre. Des flammes coururent sur le capot de la voiture, venues du carburateur qui avait pris feu.

Debout en retrait de la route, Marie-Hélène avait assisté impuissante à la tragédie. Elle courut vers l'auto: il fallait sauver la passagère. Passant près du conducteur gisant sur la chaussée, elle s'assura d'un coup d'oeil qu'il ne risquait pas d'être écrasé par une voiture. Dupoire! C'était Dupoire?... Dans l'auto devait probablement se trouver la venimeuse Gisèle! Elle eut une seconde d'hésitation, puis reprit sa course: un être humain se trouvait en danger — et quel danger! — rien d'autre ne comptait.

Par une déplorable fatalité, la route était vide, désespérément vide. Pas une auto à l'horizon, aucun promeneur. L'aide arriverait certainement du bourg alerté par le bruit, mais pourrait-il la passagère aux prises avec le feu, c'était une question de secondes! Marie-Hélène songea un instant à utiliser l'extincteur de l'Austin, mais y renonça aussitôt, n'en connaissant pas le fonctionnement; tout en courant, elle eut le temps de maudire son imprévoyance: à quoi bon transporter du matériel si l'on ne sait pas s'en servir?

La jeune fille jeta la couverture sur le sol, enveloppa sa chevelure dans son écharpe qu'elle noua très serrée. Elle tenta alors d'ouvrir la portière avant, derrière laquelle une forme inerte ne criait plus, ne bougeait pas. La porte résistait à ses efforts, elle s'attaqua à celle de l'arrière, qui s'ouvrit à demi. Il était temps. Les flammes, passant sous le tableau de bord, avaient pénétré dans la cabine, léchant les pieds et les jambes de la malheureuse Gisèle, dont les bas en nylon commençaient de fondre en gouttes corrosives pénétrant en pleine chair. Plongeant son corps dans l'intérieur de la cabine, en dépit de la chaleur et de la fumée, Marie-Hélène harponna fermement la femme, menue et frêle, par les épaules et entreprit de la tirer vers l'arrière. Elle n'avait pas le temps d'avoir peur; seule l'habitait la crainte d'échouer dans sa tentative. Si la température s'élevait trop vite, ne devrait-elle pas reculer devant la chaleur?... Une flamme glissant le long de la paroi s'allongea jusqu'à monter sur l'avant-bras de la jeune fille. A travers l'épaisseur du cuir, elle sentit le feu; son bras devint chaud, intolérablement chaud. Allait-elle lâcher prise! La sueur lui coulait par tous les pores... Il lui semblait fondre. En même temps, un air empoisonné l'étouffait. Ses yeux se fermaient à demi, attaqués par la fumée; elle y voyait à peine et travaillait à l'aveuglette. D'instinct, elle avait rejeté la tête en arrière pour préserver le visage. Elle se sentait faiblir: tâche malaisée que de hisser une femme évanouie par-dessus le dossier d'une banquette. Bandant ses forces, elle parvint à arracher la malheureuse de l'avant et à la faire glisser vers la portière entrouverte. Un ultime effort, décuplé par sa volonté de réussir, l'envoya rouler à terre avec son fardeau enflammé. Il lui fallut quelques secondes pour retrouver ses esprits, sous les paupières brûlantes. Des siècles avaient dû s'écouler depuis le début du drame, songeait-elle. Et pourtant, il ne s'était passé que deux minutes, elle avait sorti Gisèle du brasier. Elle fit un effort pour regarder sa compagne et aperçut des flammes courant encore sur la femme. Alors, se relevant péniblement, elle jeta la couverture sur elle et s'étendit sur celle-ci, afin de mieux étouffer le feu.

Kim n'était plus là. Il avait pris le galop vers le bourg dès que sa maîtresse s'était approchée de la voiture en feu.

Crissement brutal de freins, claquement de pas pressés descendant la pente, cris, appels, ronronnement d'un vélomoteur, Marie-Hélène enregistra machinalement ces bruits annonciateurs des secours. Elle

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mots. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 56—No 20

ON DEMANDE — Dame ou jeune fille comme gardienne pendant que mère enseigne. Commencerait: 1er septembre. S'adresser à Mme Maurice Allard, Headingley. Téléphone: Elie, 302-24. 11-331-20C.

ON DEMANDE — Dame d'âge moyen ou dame avec un enfant pour tenir compagnie à dame devant se servir de béquilles. Logement, nourriture et salaire. Composez: 783-0086. 19-425-T.F.

ON DEMANDE — Une sténographe. Logis: 2 pièces, chauffé, cuisine et salle de bain disponible. Pour plus de détails, s'adresser à: Fouillard Implement Exchange Ltd., St-Lazare, Man. Téléphone: 683-2221. 19-427-21C.

ON DEMANDE

Jeune homme grade XI ou XII avec auto pour travail de bureau et entrainement comme vendeur d'imprimerie. **S'adresser à M. Martin, 774-3415.**

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec holopchis, même sur semaine. Composer 256-0101. 18-414-T.F.

SI VOUS DESIREZ la meilleure musique moderne ou du bon vieux temps pour mariages, réceptions, etc. Appelez JOE LEGAL et son orchestre à ED 4-2579. 8-292-T.F.

DANS NOUVELLE LOCALITE, au 1er étage. Pension et soins spéciaux pour dame âgée. Dans foyer catholique et de langue française. Pour plus de renseignements, signaler 233-5361. 4-219-T.F

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS
Ecrivez pour dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

PIANOS et ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m

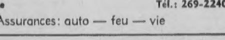
Paul Paquin
Assurances générales
989, AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

PHARMACIE


PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

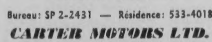
Dawson Memorial
Monuments "Lonite"
Ventes,
Installation gratuite. Rayon 60 milles de Winnipeg
C.P. 144, Lorette, Man. Tél.: 878-2931

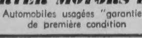
Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425

GEORGES BOISJOLI, représentant de


1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
991, Ducharme Tél.: 269-2240
Assurances: auto — feu — vie

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018




Pour vos Petites Annonces

Signalez: 775-8443
entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

ON DEMANDE — Au Norwood, Dame pour garder 2 enfants 4 jours par semaine à partir du 16 septembre. Composer: GR 4-1717. 20-438-20C.

ON DEMANDE
La Clinique de Ste-Anne requiert les services d'une assistante avec une éducation de 12e année, bilingue et ayant aptitude à rencontrer le public. S'il vous plaît, adresser demande à: Mme M. Pattyn, gérante, Clinique de Ste-Anne, Man., ou composer 422-5377 entre 9 h. a.m. et 6 h. p.m., du lundi au vendredi. 20-432-20C.

DAME RESPONSABLE, de St-Boniface, désire garder des enfants chez elle, à la journée, du lundi au vendredi. Composez: 247-3229. 19-430-20C.

A LOUER — St-Boniface. Près autobus. Chambre meublée. Facilités de cuisine. Pour homme qui travaille. Libre: 1er septembre. Composer 233-5268. 18-416-20C.

A LOUER — Logis meublé: 2 pièces. Signaler: 233-1782. 19-428-20C.

A LOUER — Chambre pour 2 jeunes hommes universitaires. Lits superposés. Place de stationnement à l'arrière. Composer: 233-3659. 20-442-20C.

A LOUER — Grande chambre meublée. Près hôpital St-Boniface. Libre actuellement. Composer: CE 3-4017 après 5 heures. 20-441-20C.

A LOUER — Maison: 6 pièces, à St-Boniface, près Canada Packers. Composer: CE 3-1307 entre 6 h. et 9 h. p.m. 20-439-T.F.

A LOUER — Logis: 2 pièces. Complètement meublé et privé. Libre: 1er octobre. Près hôpital St-Boniface. Composer: 233-1923. 20-436-20C.

A LOUER — Précieux-Sang. Chambre avec facilités de cuisine. Pour homme avec bonnes références. Libre: 1er octobre. Composer: 233-6697. 20-435-T.F.

A VENDRE ou A LOUER — Magasin bien aménagé, au centre de Ste-Agathe. S'adresser à: Donat Joyal. Tél.: 882-2203. 20-440-20P.

A VENDRE — Plage Albert, Man. Lots de plage. 2 milles au sud de Victoria Beach. Une des plus belles et des moins dangereuses plages. Très tranquille. Idéale pour enfants. Beaux lots boisés: 80' x 140'. $475 seulement. B. J. Trainor, Victoria Beach. Téléphone: 754-2257. 5-226-T.F

A VENDRE — Près du village de St-Pierre. Bonne ferme: 230 acres pour culture mixte. S'adresser à M. Louis Geysek, St-Pierre, Man. 18-413-23C.

A VENDRE — Draperies fleuries, 13 pieds x 84" pour 2 fenêtres. Composer: 233-7794. 20-437-20C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Plinguet Duplex complètement privé. Près église belge. Chauffage: gaz. Aussi, rue Desautels, duplex complètement privé. Chauffage: gaz. Pour information, signaler: 253-9823. 4-214-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Bungalow moderne en stuc: 3 chambres à coucher. Fenêtres et portes d'aluminium. Tapis mur à mur. Garage double. Logis: 2 chambres à coucher au soubassement. Entrées complètement privées. Composez: 233-1007. 20-433-23C.

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Wpg
Téléphone: 947-0491

McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou nous vendons votre maison.
Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
774-2505 — le soir 774-6461

A VENDRE CHANTS ET DISQUES FRANCAIS — Méthodes pour instruments — Musique pour piano — Instruments rythmiques pour écoles — Flûtes — Autoharpes — Magnétophones à batteries et électriques. Music Centre, 45, rue William, Ottawa. Professeurs et musiciens, commandes par correspondance. 19-429-21C.

A VENDRE — St-Boniface, place d'affaires. Duplex: 2 logis. Terrain de grande valeur. A bas prix. S'adresser au propriétaire: C.P. 453, Winnipeg. 20-434-22C.

A VENDRE
Excellent terrain: 1,433 acres, 302 en culture. Clôturé. Trois étangs, puits, barrage, hangar, etc. Assez près du village. Ecrire à: Boite 175, Val Marie, Saskatchewan. 19-431-20P.

A.-J. DESAULNIERS,
agent d'immeubles,
407, rue De la Morénie,

A VENDRE
St-Boniface Centre. Maison de famille ou de revenu. Logis: 4 et 4. Entrées privées. 14 ans. Salle de récréation. Chauffage: gaz. Comptant requis: $5,000. Prix très attrayant.
St-Boniface — Lot: 349' x 165', avec bungalow: 4 pièces. Site commercial. Comptant requis: $5,000. Balance portée par propriétaire.
Motel — Bâti récemment. 13 unités, plus maison: 3 chambres à coucher. Piscine. Place de stationnement pour roulottes. Environ 12 acres de terrain. Très bel emplacement. Prix: $68,000.
Avons besoin de maisons à vendre à St-Boniface, Parc Windsor et Norwood.
Appeler
A.-J. Desaulniers 233-5874
ou
Albert Lesy 888-2784
10-325-T.F.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface

ST-BONIFACE
Magasin: épiceries et viandes. Très bon commerce établi depuis nombre d'années. Chiffre d'affaires annuel plus de $100,000. Termes très attrayants.
PARC WINDSOR
Très beau site. Bungalow très spacieux, près de 1,200 pieds carrés, dont 3 grandes chambres à coucher. Inclus: laveuse de vaisselle et éventail au charbon de bois. Comptant requis: seulement $4,800 à une hypothèque. Mensualités: $111 P.I.T.
ST-BONIFACE
Investissement très recherché ces temps-ci. Faites enquête et vous verrez. Nouvelle construction d'un grand immeuble - appartements de 27 logis. Genre unités économiques. Tout près hôpital, autobus, basilique, etc. Agissez vite la crise sérieuse du logement stimule les activités.
Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 256-6538
ou
John A. RIVARD: 247-4927
20-445-20C.

Oliver, Brown & Schrag Ltd.
696, ch. Elisabeth, St-Boniface 6


13, Crestwood Crescent
Parc Windsor
ALpine 3-9641

PARC WINDSOR
Prix: $10,500
Comptant: $500
3 chambres à coucher
Garage
Lot: 80' x 150'
Près des écoles

ST-VITAL
Bungalow
Comptant: $900
2 chambres à coucher
Lot: 50' x 180'
Soubassement complet
Complèteemnt rénové
Possession immédiate

NORWOOD
Comptant: $1,500
4 chambres à coucher
2 salles de bain
Garage
Rue Traverse
Possession immédiate

WEST KILDONAN
Comptant: $1,500
Age: 15 ans
4 chambres à coucher
Salle de récréation
Garage
Près des écoles
Doit être vendue

ELMWOOD
Voir fait croire
3 chambres à coucher
Age: 15 ans
Soubassement complet
Garage
Nouvellement décorée
Près St-Boniface
La meilleure maison disponible

PARC WINDSOR
2 rues de l'école Lacerte
Bungalow
4 chambres à coucher
Salle de récréation
2 salles de bain
Garage attenant
Possession immédiate

PARC WINDSOR
Maison d'exécutif ou de professionnel
Construite sur commande
4 chambres à coucher
Rue Deluth
N.B.: Pour description complète s.v.p. me demander

ST-BONIFACE
Comptant: $1,500
3 chambres à coucher
Soubassement complet
Garage
Très joli lot
Près écoles et autobus
Possession immédiate
Toute offre considérée
Doit être vendue
20-446-20C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface

A VENDRE
Fort Rouge — Rue Jubilee. Joli duplex moderne: 3 ans. Logis spacieux de 3 chambres à coucher chacun. Soubassement complet. $7,000 comptant. Balance à termes. Possession immédiate.
Norwood — Rue Horace. Possession immédiate. Propriétaire transféré à Vancouver. Maison pour famille. Grande cuisine, salle à manger, 3 ou 4 chambres à coucher, salle de bain moderne avec accessoires de couleur. Soubassement complet. Garage. Beau terrain boisé. $2,500 comptant. Balance portée par propriétaire.
St-Boniface — Rue Des Meurons. Maison de rapport: 3 logis. Entrées privées. 4 grandes pièces pour propriétaire, plus 2 chambres modernes au sous-sol. Fenêtres: aluminium. Lot: 50'. $8,000 comptant, balance à termes
St-Boniface — Rue Langevin. Triplex: logis, 5 pièces, 3 chambres à coucher, moderne. 2 de 4 pièces, 2 chambres à coucher. Sous-sol fini avec petit logis, 3 pièces. 4 salles de bain. Garage, autoport, plus stationnement pour 2 autres voitures. Chaque logis complètement privé. Revenu mensuel: $238, plus logis moderne: 5 pièces. $7,000 comptant. Balance: termes.
APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
20-444-20C.

CARRIERE REALTY
S.S. 1, Groupe 2, C.P. 6
St-Norbert

A VENDRE
Notre-Dame-de-Lourdes. Près du village. 160 acres; 120 en culture. Bien égoutée. $12,000.
Autre terre. 320 acres avec maison et étable. Bonne eau et terrain. Environ 6 milles du village. Taxe: $250. 210 acres en culture. Seulement $25,000.
St-Norbert. Rue St-Pierre. 3 lots: 75' x 178' chacun.
St-Norbert. Bonne maison moderne: 4 chambres à coucher. Lot: 100' x 178'.
Winnipeg. Maison: 4 chambres à coucher. Gaz. A besoin de réparations. $7,000 seulement.
Pour plus d'informations
Composer 269-2943
18-420-T.F.

RENAULT
Valeurs Exceptionnelles

68 RENAULT-8 Auto. freins disques 4 roues, plus de 40 m.a.g. $1868
67 RENAULT-8 Auto. Très bas millage $1668
67 RENAULT-10. 4 vitesses, freins disques $1668
67 V.W. Deluxe, radio, bas millage $1568
65 AUSTIN Cambridge, nouveaux pneus et peinture $1068
65 RENAULT Gordini, freins disques $ 768
64 V.W. Deluxe — Choix de deux $ 768
64 V.W. Camper pick-up $ 768
61 V.W. Deluxe, radio, bonne condition $ 268
58 JAG 3.4 Sedan, auto. $ 868
55 M. BENZ 220 S, radio, excellente condition $ 368

AUBAINES REMARQUABLES
67 DODGE Coronet, 500 H.T. 2 portes, comme neuve, complètement équipée $2668
65 CHEV. V-8, auto., radio, condition exc. $1568
65 FORD Galx. 500, V-8, auto., Servo-direction $1568
65 ACADIAN S.W., auto., Servo-direction et freins $1568
65 CORVAIR Corsa 4 vitesses — 180 C.V. $1468
63 OLDS. Starfire, H.T. 2 portes $1468
63 RAMBLER Ambassador V-8, auto. $ 768
62 MERCURY Monterey. Complètement équipée $ 768
61 CHRYSLER 2 portes H.T. Au complet $ 868
61 PONT. 2 portes H.T. $ 668
60 PONT. 4 portes, auto. $ 468
60 CORVAIR. Condition exc. $ 468
60 FORD Sedan $ 99
59 RAMBLER Class., auto. 6 $ 168
58 CHRYSLER Imperial, au complet $ 468

RENAULT CANADA LTD.
900, ave Nairn
533-5714 Ouvert 9-9

A VENDRE
NORWOOD
Rue Kitson. Duplex: 4 et 4; 2 plomberies. Chauffage: gaz. Grand lot. Prix: $17,000 à termes.
LA BROQUERIE
Dans village. Maison: 5 pièces avec toutes commodités. Lot: ½ acre. Prix: $2,750.
ELIE
Maison: 6 pièces. 4 chambres à coucher. 2½ acres de terrain. Garage. Kiosque de jardin. Prix complet: $5,500 à termes.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw,
Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
18-421-T.F.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9

A VENDRE
Fort Garry — Bungalow: 5 pièces. Salle de récréation. Garage attenant. Seulement: $12,750.
Rue De la Morénie — Duplex. Bon revenu. Comptant requis: $3,000.
Rue Guay, St-Vital — Maison: 1½ étage. 4 pièces, chauffage gaz, grand lot. Seulement $7,500.
Restaurant, St-Boniface — 35 sièges. Logis attenant. Loyé mensuel seulement: $145. Possession sous peu.
Restaurant Winnipeg "West-end" — Arrêt de camion. Complètement équipé. Rapportant bon revenu. Ouvert 5 jours par semaine de 7 h. à 7 h. Appelez J. L. MacDonald pour ces deux occasions. Téléphone: 452-4346 ou P. Pineau.
Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.
Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
20-443-20C.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of ALBINA COUPAL, late of the City of Winnipeg, in Manitoba, Widow, deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 30th day of September, A.D. 1968.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 22nd day of August, A.D. 1968.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & TEFFAINE, Solicitors for the Executors.

Guertin Implement Ltd.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIECES ET SERVICE
Tél.: 256-4321

DAKOTA MOTOR HOTEL
De midi à 6 h.
"GOLDFINGER"
Un talent extraordinaire
TOUS LES JOURS
du lundi au samedi
dans le salle de Diamond Jim
Déjeuner chaud le midi $1.00
LE SOIR
La Nouvelle Edition
L'heure de gaieté au petit salon "Red Ox"
Tous les jours de midi à 5 h. p.m.
Menu à prix spécial
BILLY DUNLOP au programme le soir
Visitez la salle à manger SUNSET
Goûtez-y un superbe rosbif
Prix spéciaux pour les enfants
Place pour 600 personnes dans la salle de banquet
DAKOTA MOTOR HOTEL
Ste-Marie et Dakota
Tél.: 256-4315

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: WHitehall 2-3451
Pour la semaine du 26 au 30 août 1968
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	91.2	90.6	90.4	90.2	90
C.W. No 3	88.2	87.6	87.4	87.2	87
Fourrage No 1	87.2	86.6	86.4	86.2	86
Fourrage No 2	84.2	83.6	83.4	83.2	83
Fourrage No 3	81.2	80.6	80.4	80.2	80
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	121.6	121.4	121	120.6	120.2
C.W. No 3 6 rangs	119.6	119.4	119	118.6	118.2
Fourrage No 1	111.6	111.4	111	110.6	110.2
Fourrage No 2	110	109.6	109.2	109	108.4
Fourrage No 3	107	106.6	106.2	106	105.4
SEIGLE —					
C.W. No 2	114.6	115⅝	116⅜	116⅜	117⅛
C.W. No 3	109.6	110⅝	111⅜	111⅜	112⅛
C.W 2 rej.	110.6	111⅜	112⅜	112⅜	113⅛
C.W. No 4	102.2	102.6	103.6	103⅝	104⅛
Ergot	92.6	93.2	94.2	94⅛	94⅝
Sur voie net	114⅞	115.4	116.4	116.4	117.2

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Novembre	214.2	215⅛	216	216⅞	215
Janvier	214	215	216⅛	217⅛	215.2
Mars	214.2	216⅛	217⅜	218⅛	216
Mai	216	216⅞	218.6	219.2	218
AVOINE —					
Octobre	90⅝	90.2	90	89⅝	89.4
Décembre	87.4	87⅞	87.6	87.4	87.2
Mai	88.4	88.4	88.4	88.4	87.6
Juillet	....	88	88	88	88
ORGE —					
Octobre	114.8	114.4	114	113⅝	113.2
Décembre	112.6	112⅝	112⅛	111.6	111.4
Mai	113.4	113⅛	112.6	112.4	112⅛
LIN —					
Octobre	340	340	339⅝	344	343⅛
Décembre	323.2	322⅞	323.4	326	324⅝
Mai	330.2	330.6	331.4	333⅝	332
Juillet	326.4	325.4	326.2	329	328.6
SEIGLE —					
Octobre	116.6	117.2	118.2	118⅛	118⅝
Décembre	115⅞	116.4	118	118⅛	117.6
Mai	122	122	123⅛	123⅝	122⅞

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 28 août 1968 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marches, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 8,600 bovins 2,300 veaux, 1,700 porcs, 700 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 6,800 bovins, 2,250 veaux, 2,350 porcs, 460 moutons et agneaux.)

Bouvillons

Choix	$29.50—30.00
Bons	$28.00—29.50
Moyens	$25.00—28.00
Communs	$20.00—24.50

Génisses

Choix	$26.50—27.00
Bonnes	$25.50—26.50
Moyennes	$22.00—25.00
Communes	$15.00—21.50

Vaches

Bonnes	$19.00—19.50
Moyennes	$17.00—18.50
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	$15.00—17.00

Taureaux

Bons	$21.00—22.00
Communs et gras	$15.00—21.00

Veaux

Bons et choix	$32.00—38.00
Moyens	$27.00—31.00
Communs	$20.00—26.00

Porcs

Les porcs de catégorie A de $34.25—35.25 ($34.55 à la fermeture); les truies de $20.05—20.90.

Moutons et agneaux

Agneaux bons et d'un poids raisonnable: $22.00—23.00 avec 50c à $1.00 d'escompte du 100 livres pour les plus lourds.

Pour deux dollars
Vous pouvez insérer une petite annonce de 25 mots pendant trois semaines consécutives dans ce journal.
Souvenez-vous que les petites annonces de La Liberté et Le Patriote "portent et rapportent"

PAS N'EST BESOIN DE VOUS ROULER DANS UNE COUVERTURE AU

St. Regis Hotel
285, rue Smith Winnipeg
No régional 204 — 942-0171
Installez-vous confortablement au centre de la ville

L'Organisme de survivance dit:
Prenez connaissance des plans de survivance de votre région et renseignez-vous sur la façon dont ils peuvent vous protéger. Adressez-vous à:
Moyens métropolitains de survivance,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12
Téléphone: 888-2351

GASTON ROCHON Votre représentant canadien-français
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Camaro • Corvette • Oldsmobile
• Chevrolet II • Camions Chevrolet

Community CHEV-OLDS (1965) LTD.
Bureau 589-8341 - Résidence 284-0923
Autos et camions usagés "garantis" de première condition.

A VENDRE — Près de Ferland, Sask. Bungalow, 3 pièces. Doit être déménagé. Convenable pour chalet au lac. On n'acceptera pas nécessairement la plus basse ou aucune soumission. Date limite des soumissions, le 20 septembre 1968. S'adresser à MM. MacLean, Dauphinais et Lewans, avocats, C.P. 480, Gravelbourg, Sask.

A VENDRE — Près de la grand-route, dans la région de Ferland, Sask. Une demi-section de bonne terre. On n'acceptera pas nécessairement la plus basse ou aucune soumission. Date limite des soumissions, le 20 septembre 1968. S'adresser à MM. MacLean, Dauphinais et Lewans, avocats, C.P. 480, Gravelbourg, Sask.

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

La Division Scolaire de La Montagne No 28 sollicite des demandes pour poste de secrétaire-trésorier de la Division. Le candidat choisi devra entrer en fonction le 1er octobre. Les demandes seront acceptées jusqu'au 16 septembre et devront être envoyées au bureau de la Division de La Montagne, à Notre-Dame-de-Lourdes, ou au président à St-Léon. Ceux qui font la demande devront être bilingues et devront aussi fournir détails de qualifications et expérience, âge, marié ou non, et références.

Pour plus de renseignements, adressez-vous au bureau de la **Division Scolaire de la Montagne No 30, C.P. 30, Notre-Dame-de-Lourdes**, ou au **président, M. Raynalde Labossière, St-Léon, Manitoba.**

André-R. Fouasse,
secrétaire-trésorier.

À VENDRE

SALLE DE CINÉMA MODERNE
300 sièges rembourrés
CENTRE CANADIEN-FRANCAIS
TERRAIN DE STATIONNEMENT
Appartement de 4 pièces dans le même édifice ainsi qu'une maison de 6 pièces sur lot de 100' x 230' voisin du théâtre
POUR RENSEIGNEMENTS
S'adresser à
G. MALLARD
Boite 64
Ste-Anne, Man.
Tél.: GA 2-5170

À LOUER

ESPACES POUR MAGASINS, BUREAUX
dans nouveau centre commercial
Place Provencher
Pour renseignements
S'adresser à
Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
100, Paris Building
Winnipeg 2 Tél. 943-5408